

Rapport annuel
2018 | 2019



Télé-Québec



**Siège social**

1000, rue Fullum
Montréal (Québec) H2K 3L7
Téléphone : 514 521-2424
Numéro sans frais : 1 800 361-4362
info@telequebec.tv
telequebec.tv
Facebook : TeleQc
Twitter : @telequebec

Bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent
Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches
Côte-Nord
Estrie-Montérégie
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Mauricie – Centre-du-Québec – Lanaudière
Montréal – Laval
Outaouais – Laurentides
Saguenay – Lac-Saint-Jean

Dépôt légal – 2019
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN (version imprimée) : 978-2-550-85441-8
ISBN (version PDF) : 978-2-550-85442-5
ISSN : 1485-8835

Imprimé sur papier 100 % recyclé.

Table des matières

2	Lettre à la ministre de la Culture et des Communications
3	Mission de Télé-Québec
4	Composition du conseil d'administration
5	Organigramme
6	Rapport de la présidente-directrice générale
34	Grilles horaires
36	Prix remportés
38	Renseignements sur le conseil d'administration
46	Rémunération globale des dirigeants
47	Plans d'action et politiques
65	États financiers
66	Rapport de la direction
67	Rapport de l'auditeur indépendant
70	État des résultats et du déficit cumulé
71	État de la situation financière
72	État de la variation de la dette nette
73	État des flux de trésorerie
74	Notes complémentaires
83	Annexes
84	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec
89	Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

Lettre à la ministre

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 26 du chapitre S-12.01 des *Lois refondues du Québec*, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec 2018-2019 ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2019.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

La présidente du conseil d'administration,



Francine Cléroux

Mission de Télé-Québec

La Société de télédiffusion du Québec – identifiée dans ce rapport sous les noms de Télé-Québec ou de la Société – a pour objet d’exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle afin d’assurer, par tout mode de diffusion, l’accessibilité du public à ses produits. La Société peut en outre exploiter un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion, y compris leurs produits dérivés et documents d’accompagnement.

Ses activités ont particulièrement pour but :

- de développer le goût du savoir, d’éveiller la curiosité, d’ouvrir de nouveaux horizons, de susciter la réflexion et d’entraîner les téléspectateurs sur le chemin de la découverte,
- de favoriser l’acquisition de connaissances par la présentation d’émissions éducatives et attrayantes, souvent soutenues par des ressources et documents tels que des DVD, des livres et des sites Web,
- de promouvoir la vie artistique et culturelle, d’en être le porte-étendard et d’encourager les artistes et artisans dans leurs multiples réalisations,
- de refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise.

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale et de 10 personnes nommées par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec, sur la recommandation de la ministre de la Culture et des Communications à la suite de consultations auprès d'organismes qu'elle considère représentatifs des milieux concernés par les activités de la Société. Au 31 août 2019, les membres du conseil d'administration étaient les suivants :



FRANCINE CLÉROUX
Présidente du conseil et
du comité exécutif
Sainte-Anne-des-Lacs



MARIE COLLIN
Membre du comité exécutif
Présidente-directrice générale
Société de télédiffusion
du Québec
Lachine



FRANCE DESHARNAIS
Membre du comité d'audit
Bromont



VINCENT GODCHARLES
Président du comité d'audit
et membre du comité exécutif
Chef de la direction financière
Logient
Montréal



SUZANNE LAMARRE
Présidente du comité de gouvernance
et d'éthique et membre
du comité exécutif
Avocate
Therrien Couture s.e.n.c.r.l.
Longueuil



VINCENT LEDUC
Membre du comité d'audit
Montréal



JÉRÉMIE MONDERIE-LAROUCHE
Membre du comité de gouvernance
et d'éthique
Chargé de projet en développement
de systèmes d'information
Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue
Rouyn-Noranda



MARIE-ANNA MURAT
Membre du comité des
ressources humaines
Directrice principale
Communications
VIA Rail Canada
Montréal



LORRAINE PINTAL
Membre du comité
des ressources humaines
Directrice artistique et générale
Théâtre du Nouveau Monde
Montréal



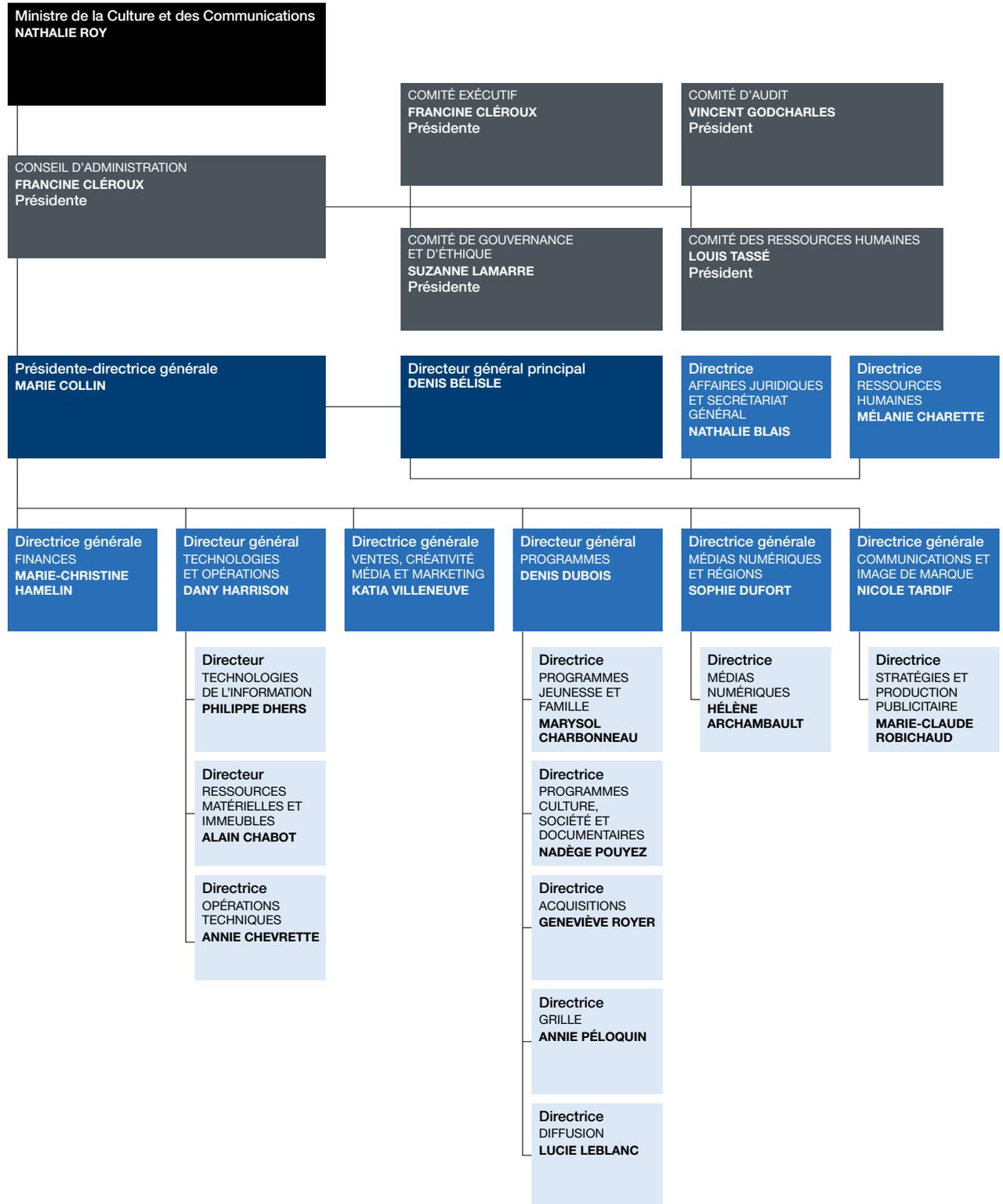
LOUIS TASSÉ
Président du comité
des ressources humaines
et membre du comité exécutif
Roxboro



MELISSA SAGANASH
Membre du comité de gouvernance
et d'éthique
Directrice
Relations Cris-Québec
Gouvernement de la Nation crie
Lachine

Organigramme

AU 31 AOÛT 2019



Rapport de la présidente - directrice générale



MARIE COLLIN

Au Québec, nous avons la chance de pouvoir compter sur un média public fort, dans un contexte où l'offre mondiale se standardise. Un média dont la mission première est d'assurer le rayonnement, le dynamisme et la vivacité de notre culture.

Cette résonance, nous en prenons la mesure jour après jour en observant avec quelle créativité, quelle pertinence et quel esprit d'initiative les artisans de chez nous imaginent de nouveaux projets. Chaque année, nous leur offrons un environnement propice à la conception, puis à la réalisation de leurs idées les plus audacieuses. Nous sommes fiers de contribuer à l'épanouissement individuel et collectif des citoyens du Québec en proposant au public ces contenus passionnants, façonnés avec cœur et grande authenticité.

Nous sommes tout aussi fiers de sortir des sentiers battus en vitalisant à notre façon la relation entre culture et territoire grâce à nos 10 bureaux régionaux. Depuis cinq ans, La Fabrique culturelle s'enracine dans toutes les régions du Québec pour mieux mettre en valeur toute leur richesse humaine et les talents à découvrir. Car les artistes, toutes disciplines et régions confondues, forment l'ancrage de l'identité québécoise.

S'adresser à la jeunesse

Une vague d'amour pour *Passe-Partout*

Le 25 février 2019, une série qui a marqué l'imaginaire de toute une génération faisait son retour sur les ondes de Télé-Québec. Attendue par les uns avec scepticisme et par les autres avec joie et impatience, *Passe-Partout*, revue et adaptée pour la jeunesse d'aujourd'hui, a rapidement gagné le cœur de tout un chacun, des tout-petits jusqu'aux grands-parents.

À l'échelle du Québec, le retour de *Passe-Partout* était un événement unique à ne pas manquer. Télé-Québec touchait là au sacré, elle n'avait donc pas droit à l'erreur. Nous devons jouer sur la ligne très fine entre la nostalgie inhérente aux émissions de l'enfance et la valorisation des qualités pédagogiques de cette nouvelle série. L'équipe de la programmation jeunesse a fait un travail exceptionnel avec l'équipe de production pour s'assurer que le *Passe-Partout* nouveau serait à la hauteur des attentes. Et il l'a été. Lumineuse, sobre, moderne, respectueuse du rythme de l'enfant, charmante, intelligente et magique sont quelques-uns des termes qui ont été utilisés par le public et les médias pour qualifier cette nouvelle version. En septembre 2019, l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision remettait deux prix Gémeaux à la série.

Trois enfants sur cinq d'âge préscolaire regardent l'émission à la télévision.

Pendant les Fêtes 2018-2019, nous avons présenté une émission spéciale de *Format familial*. L'équipe s'est glissée dans les coulisses du plateau de tournage et a fait découvrir en primeur quelques décors, accessoires et costumes de la nouvelle version de *Passe-Partout*. Ce fut un prétexte idéal pour discuter et réfléchir à l'importance des émissions jeunesse.

Grâce à une campagne de grande envergure menée de A à Z par notre Direction générale des communications et de l'image de marque, quelque 973 000 personnes ont visionné la première émission, soit une part d'écoute de 30,4 %, notre meilleure en dix ans. Chaque semaine, trois enfants sur cinq d'âge préscolaire regardent l'émission à la télévision¹, ce qui place *Passe-Partout* en première position du palmarès des émissions jeunesse préférées des 2 à 11 ans au Québec. Les 10 premières places de ce palmarès sont d'ailleurs occupées par des émissions de Télé-Québec. *Passe-Partout* est aussi l'émission

de Télé-Québec la plus visionnée en ligne en 2019. Notre application numérique *Passe-Partout* a par ailleurs aussi remporté un grand succès.

Le Forum des communicateurs gouvernementaux a remis le prix Zénith 2019 de la campagne de communication de 500 000\$ et moins à Télé-Québec pour sa campagne *J'aime Passe-Partout*.

La campagne *J'aime Passe-Partout* a ravivé les souvenirs des parents et titillé la curiosité des enfants, notamment grâce aux comptines inoubliables de la série. Elle s'est déployée en relations publiques et de presse, dans les réseaux sociaux et dans les médias traditionnels, avec une convergence des actions vers la première diffusion, le 25 février, pour créer un rendez-vous unique dans le plus grand nombre de foyers québécois.

Du 20 au 26 février, à la radio, les animateurs ont parlé de *Passe-Partout* plus de 800 fois. Dans la première semaine de diffusion, du 25 février au 3 mars, Télé-Québec a occupé le deuxième rang des médias les plus cités par les quotidiens et les sites Web d'information au Québec (22,86 %), juste derrière ICI Télé².

Accompagner les tout-petits au quotidien

À une semaine de la grande première télévisée de *Passe-Partout*, nous avons lancé un album regroupant 23 chansons de la première saison, interprétées par les nouveaux comédiens. *Coucou Passe-Partout* a tout de suite été adopté par les familles du Québec, qui recourent aux chansons à divers moments de la journée (heures des repas et du coucher, déplacements en voiture...). Il est demeuré parmi les albums les plus populaires au Québec, toutes catégories confondues, pendant plusieurs semaines après sa sortie.

« Les chansons de *Passe-Partout* sont de petites explosions de joie et de tendresse. Le défi était d'actualiser l'éclat sublime de ces bijoux avec des arrangements intemporels. »

— John Von Aichinger, arrangeur

Fidèles à notre mandat, nous avons voulu préserver les objectifs éducatifs de la série en proposant une gamme de jeux et de livres intelligents et enrichissants. Nous avons tissé des liens avec de nouveaux partenaires d'affaires reconnus par le milieu pour leur connaissance de la petite-enfance et leur professionnalisme.

¹ Numeris, portée moyenne hebdomadaire 1 minute, enfant de 2 à 6 ans : en moyenne chaque semaine

² Mesure Média, 1^{er} mars 2019

Passe-Partout³

À un moment ou un autre de la semaine, au printemps 2019, **3,3 millions de téléspectateurs de 2 ans et plus** sont venus écouter *Passe-Partout* à Télé-Québec.

Un auditoire moyen par minute de près de **300 000 téléspectateurs** a été enregistré au printemps, à 18h – **83 % d'auditoire familial.**

En moyenne chaque semaine, **57% des enfants** d'âge préscolaire regardent *Passe-Partout*.

L'émission atteint **4,2 millions de visionnements**; c'est l'émission la plus visionnée en ligne cette année.

Plus de **100 000 téléchargements** ont été effectués à ce jour, pour l'**application Passe-Partout.**

³ Numeris, Québec francophone, du 25 février au 26 mai 2019. Visionnements: MN Médias – données internes Télé-Québec, de février à août 2019



Chaque article a été pensé en fonction de compétences à développer, qu'elles soient langagières, cognitives, sociales, affectives ou physiques. Pour nous, il était doublement important, conformément à notre mandat et à la valeur éducative intrinsèque de la série *Passe-Partout*, que les produits dérivés de l'émission contribuent au développement psychomoteur de l'enfant.

Nous avons conçu, dans une première phase, six casse-têtes colorés et un jeu de mémoire à l'effigie des personnages de la série, ainsi qu'un jeu inspiré de la célèbre boîte à devinettes de Passe-Carreau, et la peluche Biscuit que Cannelle aime tant.

Nous avons aussi lancé une collection de livres : « Les contes de Passe-Partout ». Les livres, créés par des auteurs et des illustrateurs québécois reconnus pour leur travail en jeunesse, permettent à l'enfant de revisiter les histoires attachantes, surprenantes, touchantes ou rigolotes racontées par le personnage de Grand-Mère.

À l'automne 2019, nous annonçons la mise en production d'une troisième saison.

Le mouvement MAMMOUTH: donner la parole aux jeunes de partout au Québec

Notre grand événement pour les 13 à 17 ans s'est poursuivi en décembre 2018 pour une deuxième année. *La Soirée MAMMOUTH* a été l'occasion de souligner les gestes inspirants de l'année choisis par les jeunes. À l'automne 2018, une escouade MAMMOUTH a parcouru le Québec pour aller à la rencontre d'adolescents inspirants. Menée par le populaire comédien Pascal Morrissette, coanimateur de *Cochon dingue*, l'escouade a notamment rencontré des jeunes engagés dans un projet d'agriculture urbaine à leur école et d'autres, dans une initiative d'entraide en milieu scolaire, ainsi que des jeunes de communautés autochtones du Québec qui font entendre leurs voix par différents moyens technologiques : radio, vidéoweb, blogs, réseaux sociaux, etc.

Événement haut en couleur, *La Soirée MAMMOUTH 2018* a démontré une fois de plus que la jeunesse du Québec est vive et allumée, et qu'elle a des choses à dire ! Les gestes inspirants qui ont le plus marqué les jeunes en 2018 concernaient la protection de l'environnement, la libre expression, les miracles réalisés dans le domaine de la santé, la dénonciation des agressions à caractère sexuel et la tolérance zéro face à l'intimidation. Diffusée le 14 décembre 2018 (et rediffusée le 16 décembre), *La Soirée MAMMOUTH 2018* a attiré 268 000 téléspectateurs de 2 ans et plus⁴.

Nous avons partagé notre expérience acquise avec *MAMMOUTH* en présentant la conférence « Placer l'engagement des jeunes au centre de sa stratégie » à la Journée Infopresse Marketing de contenu – Quelles sont les clés d'une stratégie réussie ? Devant une centaine d'invités – majoritairement des professionnels du marketing travaillant pour des agences ou des firmes privées –, nous avons abordé l'inspiration, l'idéation et le développement de ce projet unique dans le milieu québécois.

Des rendez-vous familiaux rassembleurs

Soucieux de maintenir une grande proximité avec notre jeune public, nous avons conservé nos rendez-vous familiaux désormais incontournables, dont le jeu-questionnaire *Génial!*, le jeu *Le dernier passager* et le magazine éclaté *Cochon dingue*, qui continuent d'attirer un large public. Cette année, nous avons proposé la nouveauté *Encore plus Génial!*, où des jeunes des quatrième et cinquième secondaires discutent des meilleures expériences de *Génial!* et tentent de répondre aux questions du scientifique Martin Carli. La popularité du jeu-questionnaire scientifique ne se dément pas : un deuxième concert *Génial!* présenté en partenariat avec l'Orchestre Métropolitain, cette année sur le thème du cinéma, a encore une fois affiché complet. Plusieurs expériences étaient réalisées en direct par Martin



4 Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé 14 et 16 décembre 2018

Carli pendant le concert pour expliquer, par exemple, le mécanisme qui nous fait frissonner à l'écoute de certaines œuvres ou pourquoi certaines mélodies nous restent en tête longtemps après les avoir entendues.

Avec une assistance de 1 855 personnes à la Maison symphonique, ce qui correspond à 99,5 % de la capacité de la salle, et des matinées scolaires qui ont affiché complet plusieurs mois à l'avance, il ne fait aucun doute que le mariage entre musique et science et l'union entre l'Orchestre Métropolitain et Télé-Québec trouvent écho auprès d'un vaste public, qu'il soit scolaire ou familial. Cette précieuse collaboration entre l'OM et Télé-Québec se poursuivra en 2020 avec un autre concert, sur l'eau et le feu.

La très appréciée série *Conseils de famille* s'est terminée à l'automne 2018 sur de nombreux rebondissements et a été couronnée de cinq trophées au gala des 34^{es} prix Gémeaux. Elle s'est poursuivie en primeur sur le Web dès la relâche 2019 avec la série *Clovis*, portée par le talentueux jeune comédien Sam-Éloi Girard, qui y reprenait le rôle qu'il tenait dans *Conseils de famille*.

À ces productions s'ajoutent des acquisitions jeunesse dont la qualité est reconnue à l'international: *La famille Blaireau-Renard*, *Pipas et Douglas* (prix Pulcinella 2018 à Cartoons on the Bay, Turin), *Petit Ours brun* et *Robocar Poli*. Sans compter le retour d'acquisitions très populaires chez les tout-petits: *Les as de la jungle*, *Miraculous: Les aventures de Ladybug et Chat Noir*, *Grizzy et les lemmings*, *La Tribu Monchhichi*, *Mini-Ninjas*, *Les Légendaires* et *La Pat'Patrouille*.

À l'hiver et au printemps 2019, nous annonçons la mise en production de deux nouvelles séries jeunesse prometteuses: *Alix et les Merveilleux*, inspirée de l'univers d'*Alice au Pays des merveilles*, et *Le 422*, un thriller fantastique intrigant dont les effets spéciaux et la direction photographique exceptionnelle en surprendront plus d'un.

Pour accompagner les jeunes dans leur quotidien, Télé-Québec a proposé des programmations thématiques notamment à la relâche scolaire, aux Fêtes et à l'Halloween. Depuis plus de trente-cinq ans, les familles du Québec se rassemblent autour de notre programmation des Fêtes dans un même esprit festif et de communauté. Parmi les nouveautés présentées à *Ciné-cadeau*, on trouve les colorés *Trolls*, *Gnoméo et Juliette* et *Rango*.

Sur le terrain

En 2018-2019, nous avons continué de parcourir le Québec dans des événements familiaux. Nouveauté cette année: nous avons fait concevoir des mascottes de nos coucous, de sympathiques créatures pelucheuses qui animent notre plateforme jeunesse Coucou. Nos activités ont attiré d'importants publics – de la Fête des neiges jusqu'au Festival d'été de Québec, en passant par le festival scientifique Eurêka!, les Portes ouvertes de l'UPA, le Festival de montgolfières de Gatineau, le Festival international du film pour enfants de Montréal, le Grand Défi Pierre Lavoie (où des comédiens de la série *Clovis* ont animé une séance de mise en forme avec humour) et la semaine de relâche à la TOHU, où notre nouveau karaoké Passe-Partout a connu un franc succès.

Fidèle à la tradition, une équipe tout étoile de la Ligue nationale d'improvisation (LNI) a affronté une équipe de Télé-Québec (cette année formée de comédiens de *Clovis*) pour le match jeunesse de la semaine de relâche. Devant une salle comble, les jeunes joueurs de Télé-Québec, menés par la vétérane Sylvie Potvin, ont su charmer le public et remporter le match.

En mai 2019, ce sont plus de 300 élèves d'une école de Laval, grande gagnante du concours Gagne *Cochon dingue à ton école!*, qui ont reçu la visite des animateurs du magazine *Cochon dingue* et assisté à un spectacle spécialement créé pour l'occasion. Plus de 500 écoles aux quatre coins du Québec avaient participé à ce concours.

Pour tous les publics

Des nouveautés pour les yeux, les oreilles et l'esprit!

Plusieurs nouveautés sont venues enrichir notre programmation en 2018-2019, dont la série de fiction *M'entends-tu?*, qui a tout de suite su trouver son public dans une niche peu explorée par Télé-Québec ces dernières années. En effet, *M'entends-tu?* marquait le retour de Télé-Québec en fiction adulte. Il s'agissait d'un pari audacieux, mais nous avons entièrement confiance en la grande qualité du produit, tant sur le plan de l'écriture que sur ceux du jeu et du propos. Première fiction imaginée puis écrite par la comédienne Florence Longpré, *M'entends-tu?* traite de relations familiales difficiles, de violence, d'amitié, d'entraide, de résilience, de pauvreté... La pauvreté au sens propre, mais aussi la pauvreté émotive, intellectuelle et sociale. La série a été accueillie avec enthousiasme par la critique, le public et le milieu télévisuel, qui ont unanimement salué son audace et sa sensibilité.





UN CHEF À LA CABANE



KEBEC



CETTE ANNÉE-LÀ



DE GARDE 24/7

À l'hiver 2019, *M'entends-tu ?* a enregistré un auditoire moyen par minute de 280 000 téléspectateurs⁵. C'est l'émission grand public la plus visionnée en ligne, avec 507 000 visionnements cumulés⁶.

M'entends-tu ? a reçu pas moins de 14 nominations au gala des Gémeaux 2019 et est répartie avec 5 prix, dont ceux du meilleur texte et du meilleur premier rôle. La série a aussi été récompensée à l'international, avec un prix à Lille, en France, et un autre à New York. La deuxième saison, qui sera diffusée à l'hiver 2020, est déjà attendue avec impatience. Fait rare pour une production québécoise, la série a été ajoutée au catalogue de la plateforme Netflix en 2019-2020.

Autre nouveauté qui a fait sa place dans notre grille horaire et dans la routine du samedi soir pour de nombreux téléspectateurs, notre nouveau grand plateau culturel *Cette année-là*. Animée avec tout le talent qu'on lui connaît par l'inimitable Marc Labrèche, l'émission a revisité les classiques d'une année choisie et parlé de ce qui enflamme le monde culturel d'aujourd'hui. Le tout, bien sûr, avec beaucoup d'humour. C'est aussi sur le ton humoristique que notre nouvelle émission de variétés *L'heure est grave* a proposé un regard singulier sur notre monde, sur son actualité et sur ses travers.

L'équipe derrière la très populaire série documentaire *De garde 24/7* nous a aussi offert en 2018-2019 une incursion dans le milieu scolaire avec *180 jours*. En suivant le quotidien d'élèves et de membres du personnel d'une polyvalente de la région de Montréal, la série nous a permis d'être les témoins privilégiés d'enjeux sociaux, mais aussi de la passion, de l'engagement et du dévouement des personnes qui évoluent dans ce milieu. La série a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme, tant par le public que par les professionnels du système scolaire québécois, et elle s'est retrouvée en nomination aux Gémeaux.

Avec la série documentaire *Kébec*, nous avons abordé l'histoire du Québec comme on ne l'a jamais racontée. Au fil des émissions, la série en a esquissé un portrait vivant en explorant son parcours socioculturel et les traces laissées par quelques-uns de ses artistes les plus marquants. Une vingtaine de thèmes ont ainsi été fouillés, tels la famille, la religion, la forêt, la santé, la révolte, le transport et l'immigration. La série a connu un beau succès, notamment auprès des professeures et professeurs d'histoire.

Une deuxième saison ainsi qu'une série de capsules Web sont en préparation pour 2019-2020.

Au printemps 2019, nous lançons dans l'arène notre émission de débats *Zone franche*, une production unique en son genre au Québec. Chaque semaine, l'émission réunit les esprits les plus pertinents et éclairants, des gens de tous les horizons, qu'ils soient des experts dans leur domaine, des personnalités publiques ou des citoyens touchés par les enjeux traités, pour mieux les faire débattre. À l'animation, Isabelle Maréchal et Raed Hammoud relancent les discussions et poussent les invités à aller au bout de leur réflexion. Le grand gagnant de ces échanges : le téléspectateur qui, lui, termine chaque émission en ayant été divertit, mais également éclairé. *Zone franche* remportait en septembre 2019 le Gémeaux du meilleur magazine d'intérêt social.

Des émissions ancrées dans le quotidien des Québécoises et des Québécois

Le public a également retrouvé ses émissions préférées avec le retour de nos magazines les plus populaires. Au cœur de notre programmation depuis de nombreuses années, ils fouillent, expérimentent, expliquent et éclairent une vaste variété de sujets et d'enjeux qui touchent de près les citoyens.

Ainsi, l'équipe d'*Un chef à la cabane* a piloté de nombreux nouveaux projets autour et dans la cabane à sucre, toujours avec une grande curiosité et beaucoup d'appétit pour la cuisine d'ici et d'ailleurs. Nous avons retrouvé l'ambiance conviviale de la cuisine de *Curieux Bégin*, où le plaisir et la bonne chère étaient à l'honneur. *Dans les médias* a mis en lumière les images fortes diffusées dans les médias nationaux et internationaux. En compagnie de *Deux hommes en or*, nous avons posé un regard critique sur les scènes médiatique, politique, sportive et culturelle, puis nous sommes allés à la rencontre des gens qui font parler d'eux ou soulèvent le débat. Le magazine *Format familial*, qui en est déjà à sa cinquième saison, a proposé des rencontres inspirantes avec des familles colorées et des conseils judicieux pour faciliter la vie familiale. *Ça vaut le coût* a poursuivi sa mission d'outiller les consommateurs d'aujourd'hui, alors que *L'indice Mc\$ween* a décortiqué pour nous, toujours de façon ludique, les finances personnelles et les concepts économiques. Les vétérans *Francs-tireurs* ont pour leur part continué de transcender le « syndrome de la cassette » et tous les clichés et préjugés pour une vingt et unième saison. Sur le *Banc public*, Guylaine Tremblay a fait des rencontres uniques pour nous aider à mieux comprendre notre société et les gens qui la composent. C'est aussi ce qui fait le succès indéniable de *Y'a du monde à messe*, où, par des discussions,

5 Numeris, Québec francophone, hiver 2019 (10 épisodes), au total des 5 diffusions hebdomadaires, Tous 2+.

6 MN Médias – données internes Télé-Québec, de décembre 2018 à août 2019

des rires, des confessions touchantes ou des anecdotes surprenantes de la part des invités, nous découvrons les liens qui nous unissent.

Deux autres rendez-vous populaires étaient de retour. Le samedi soir, *Belle et Bum* revenait pour une dix-septième saison. Seule vitrine télévisée sur l'environnement musical d'aujourd'hui, l'émission présente chaque semaine une véritable fête de la musique où musiciens reconnus ou de la relève partagent leurs nombreux talents. Puis, quatre soirs par semaine, le jeu-questionnaire *Génial!*, lauréat du Gémeaux du meilleur jeu pour une huitième année en 2019, a quant à lui nourri la curiosité de toute la famille.

Une stratégie documentaire porteuse

En 2018-2019, nous avons présenté chaque mois un nouveau documentaire québécois, un rendez-vous unique, le mercredi soir, afin de concentrer nos efforts de portée en relations publiques et à l'antenne. La stratégie s'est révélée gagnante, puisque le public était au rendez-vous et que nos documentaires ont bénéficié d'une couverture médiatique importante.

Des documentaires comme *Troller les trolls* et *La bombe* ont ainsi attiré de larges auditoires, dont certains qui

ne sont pas naturellement tournés vers Télé-Québec. Le premier a été l'occasion de se pencher sur les changements de société que l'avènement des réseaux sociaux a apportés. Le second s'est penché sur l'intolérance, le racisme et l'islamophobie, qui gagnent du terrain au sein d'une certaine frange de la société québécoise.

Nous avons également présenté le documentaire *Ados, sexe et confidences*, qui a remis en question la perception d'une sexualité plus débridée chez les adolescents d'aujourd'hui. Ciblait plutôt les parents, le documentaire était complété par un volet numérique adressé aux jeunes, la websérie *On parle de sexe*. Parmi les autres documentaires québécois, notons *Mononcle*, dans lequel le comédien et auteur Fabien Cloutier est allé à la rencontre de « mononcles » aux quatre coins du territoire pour vérifier ce qui se cache vraiment sous cette étiquette. Notons aussi *Apprenti autiste*, une enquête signée Louis T pour mieux comprendre l'autisme; *I speak français*, dans lequel Karina Marceau a rencontré de jeunes adultes de toute la province pour discuter avec eux de la place du français dans leur vie et de leur perception de cette langue; et *Cannabis illégal*, où un journaliste de *Vice* s'est immiscé au cœur d'un réseau de trafiquants pour comprendre ce qui les pousse à continuer leurs activités illégales, plusieurs mois après la légalisation.



LA BOMBE



TROLLER LES TROLLS

Afin de poursuivre la réflexion et d'enrichir la discussion, certaines de nos émissions ont proposé tables rondes, débats, reportages ou entrevues autour de ces documentaires. Après *La bombe*, *Les francs-tireurs* ont analysé le phénomène de la radicalisation. La diffusion de *I speak français* a donné lieu à une soirée dédiée à la langue française, à l'occasion de la Semaine nationale de la francophonie. Après *Cannabis illégal*, la discussion s'est prolongée aux *Francs-tireurs* en compagnie d'experts, puis à *Zone franche*, où la question portait sur la légalisation de toutes les drogues.

Nos séries *180 jours* et *De garde 24/7* ont rassemblé chaque semaine un public fidèle. Pour sa quatrième saison, *De garde 24/7* a replongé dans l'univers captivant de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. L'excellente série médicale a par ailleurs remporté cinq prix Gémeaux, dont celui de la meilleure série documentaire : société, un titre décroché pour la troisième fois.

L'offre documentaire de Télé-Québec en 2018-2019 comptait également une pléthore de documentaires internationaux. Quatre grands axes ont guidé l'impressionnante sélection de *Point doc* : nature, science, choc et histoire. La série *Urgences animales* de National Geographic a été particulièrement populaire ; elle nous a fait pénétrer dans les coulisses d'un hôpital vétérinaire hors de l'ordinaire, où l'on soigne aussi bien les gros animaux que les petits. Pendant les Fêtes, la minisérie de la BBC *La science passe à table* a proposé une incursion dans le monde de l'alimentation et dévoilé l'univers secret des réactions chimiques entre les aliments que l'on ingère et notre cerveau. Les documentaires de *Point doc* ont abordé des sujets aussi variés que la santé mentale et physique (*Troubles bipolaires, d'un extrême à l'autre, Viagra*), les données personnelles (*Quand la pub vous traque*), l'ingénierie (*Villes de l'impossible*), la nature (*Destination sauvage : La Chine*), la science (*ISS Mégastructure de l'espace, Futur proche, Les mystères de la Lune, Voyage au centre du feu*), ainsi que l'éthique et la société (*Comment fabriquer un humain, L'amour et le sexe en Inde*).

Du cinéma et de la fiction plein l'écran !

Variété, audace et qualité ont été au cœur de notre programmation cinéma en 2018-2019. Près de 300 films ont été présentés dans les cases de *Ciné-mollo* (tous les samedis soir, un film familial), de *Cinéphile* (pour les classiques d'hier et d'aujourd'hui) et de *Franco-film* (qui fait honneur au cinéma francophone international et national). Cela en plus, bien sûr, de notre programmation des Fêtes à *Ciné-cadeau* et à *Cinéma en fête*.

Entre chefs-d'œuvre du cinéma et délicieux plaisirs de fin de soirée, classiques indémodables et films contemporains, le cinéma de Télé-Québec demeure un incontournable pour les cinéphiles.

À l'automne 2018, nous avons présenté quatre œuvres de l'éminent réalisateur Denis Villeneuve. *Cosmos, Un 32 août sur terre, Maelström* et *Incendies*. Pour mettre encore plus en valeur l'immense talent du cinéaste, La Fabrique culturelle a réalisé des capsules rétrospectives exclusives avec lui. Denis Villeneuve s'est livré avec humilité, humanité et générosité à propos de ses premiers pas dans le monde du cinéma. Ces capsules ont été diffusées sur le site Web de La Fabrique, sur ses réseaux sociaux, ainsi qu'à l'antenne, en ouverture de films.

Au printemps et à l'été, les saisons par excellence pour de longues et agréables séances cinéma, nous avons proposé plusieurs primeurs, dont le controversé *Elle* (de Paul Verhoeven, avec Isabelle Huppert), *Snowden* (d'Oliver Stone), le très touchant *Moonlight : L'histoire d'une vie* (Oscar du meilleur film 2017), le nouveau western *Les sept mercenaires*, ainsi que les classiques du cinéma québécois *Un zoo la nuit* et *Jésus de Montréal*.

Les amateurs de fiction n'ont pas été en reste avec la diffusion de nouvelles saisons de nos grandes séries internationales *Homeland, Poldark* et *SOS sages-femmes*, en plus de la présentation en primeur à la télévision francophone canadienne du drame politique *House of Cards*. Cette série gagnante de six Emmy Awards et de deux Golden Globes grâce aux performances de ses acteurs, a séduit le public et la critique de partout dans le monde depuis ses débuts.

On fête avec Télé-Québec

Notre programmation des Fêtes est demeurée très populaire. Comme chaque année, les Québécoises et Québécois se sont rassemblés devant Télé-Québec pour voir ou revoir les longs métrages d'animation *Astérix, Lucky Luke* et *Tintin*, et pour découvrir plusieurs primeurs comme *Trolls, Gnoméo et Juliette, Madeline* et *Rango*, ainsi que des séries d'animation très appréciées par les plus jeunes.

Les adultes ont aussi eu droit à une programmation spéciale. Dans la spéciale de deux heures *Y'a du monde à messe de Noël*, Christian Bégin a proposé des rencontres touchantes et une foule de surprises. L'animateur s'est aussi rendu à la campagne pour la spéciale *Curieux jour de l'An*, où il a célébré en compagnie de ses amis, dont Pierre-Yves Lord, Simon Boulerice et Eve Landry.



Y'A DU MONDE À MESSE



GRIZZY ET LES LEMMINGS



LE GRAND SPECTACLE DE LA FÊTE NATIONALE DANS LA CAPITALE

L'équipe de *Dans les médias* a quant à elle livré une revue de l'année à son image : analytique, allumée et drôle. En compagnie de leurs invités, Marie-Louise Arseneault et ses collaborateurs ont offert une rétrospective de l'actualité médiatique de 2018. Et bien sûr, le traditionnel *Belle et Bum des Fêtes* a su faire lever le *party*, le soir du 24 décembre!

L'auditoire de Télé-Québec

Les bons contenus audiovisuels foisonnent de partout, et même les plus grands joueurs de l'industrie multiplient les efforts pour se construire une personnalité qui leur sera propre. Pendant ce temps, Télé-Québec se fait un devoir de respecter son mandat et vise toujours une croissance soutenue de ses résultats d'écoute et d'achalandage.

Au terme de l'année télévisuelle 2018-2019⁷, Télé-Québec affiche une part de marché de 3,4 % auprès des télé-spectateurs francophones du Québec de 2 ans et plus, et de 4,1 % auprès des 25 à 54 ans. Télé-Québec rejoint près de 3,9 millions de téléspectateurs en moyenne chaque semaine, soit 52 % des francophones du Québec. Ceux-ci lui ont consacré en moyenne près de deux heures par semaine.

JEUNESSE

En moyenne chaque semaine en 2018-2019, plus d'un demi-million de jeunes de 2 à 11 ans ont regardé Télé-Québec, soit près des deux tiers des enfants québécois⁸.

Durant les heures de programmation destinées au jeune public⁹, Télé-Québec se positionne encore cette année comme la chaîne jeunesse préférée des enfants, avec une part d'écoute de 19 % auprès des 2 à 11 ans, soit plus du double de son plus proche concurrent jeunesse (Disney : 8,5 %). En moyenne chaque semaine, Télé-Québec rejoint 65 % des jeunes Québécois francophones de 2 à 11 ans, et chacun d'eux lui consacre près de trois heures par semaine.

Les parents¹⁰ sont aussi nombreux aux côtés de leurs tout-petits. Ils sont en moyenne chaque semaine 570 000, soit pratiquement la moitié des parents québécois (49 %), à l'écoute de la programmation jeunesse de Télé-Québec.

GRAND PUBLIC

Tirant une grande force de sa mission éducative et culturelle, Télé-Québec continue de séduire le grand public avec des contenus variés en cinéma, en documentaires, en magazines et en fictions.

Plus de cinq millions de Québécois ont regardé au moins un documentaire présenté sur nos ondes cette année¹¹. L'ensemble des documentaires enregistre d'ailleurs un total de 250 000 visionnements sur telequebec.tv¹², et les 10 documentaires les plus visionnés en ligne sont des productions originales d'ici. Du côté du cinéma, on parle de 6,5 millions de Québécois qui ont vu l'un ou l'autre des films présentés à notre antenne entre le 10 septembre 2018 et le 30 juin 2019¹³.

À l'hiver 2019, la série documentaire *Kebec* a récolté chaque semaine un auditoire moyen par minute de 218 000 téléspectateurs¹⁴. L'émission compte plus de 45 000 visionnements en rattrapage sur telequebec.tv¹⁵.

Sur le terrain

Seul diffuseur télé et numérique du *Grand spectacle de la Fête nationale dans la Capitale*, Télé-Québec est fier de convier chaque année les Québécoises et Québécois à une soirée endiablée, menée en 2019 par les artistes et grands amis dans la vie Pierre Lapointe et Ariane Moffatt. Une équipe de La Fabrique culturelle nous a même permis d'avoir un accès privilégié aux coulisses de cette grande fête.

Pas moins de 787 000 téléspectateurs ont regardé *Le Grand spectacle de la Fête nationale dans la Capitale 2019*, notre meilleur auditoire des trois dernières années¹⁶.

Notre programmation grand public s'est également illustrée sur le terrain lors d'événements variés. Christian Bégin, qui est étroitement associé à Télé-Québec depuis plusieurs années, a animé le Grand Prix du Conseil des arts, et la participation du chœur de *Y'a du monde à messe* a été l'un des éléments les plus appréciés de l'événement.

7 Source: Numeris, Infosys TV – PPM, Québec francophone; année de programmation de Télé-Québec pour 2018-2019 du 10 septembre 2018 au 8 septembre 2019, du lundi au dimanche 2h-2h

8 Portée hebdomadaire 1 minute pour les 2-11 ans: 541 000 (65 % des enfants québécois)

9 Créneaux jeunesse de TQ: lundi au vendredi 6h-12h et 15h-19h, puis samedi-dimanche 6h-14h

10 Parents: Adultes 25-54 ans avec enfants de moins de 12 ans au foyer

11 Numeris, Québec francophone, du 10 septembre 2018 au 30 juin 2019, portée cumulative 1 minute (5 146 000 Québécois de 2 ans+ ou 69,5 %), parmi TOUS les documentaires présentés dans la case *Point doc*

12 MN Médias: visionnements cumulés, données internes de Télé-Québec (de septembre 2018 à août 2019)

13 Numeris, Québec francophone, portée cumulative 1 minute (6 506 000 Québécois de 2 ans+ ou 87,8 %), *Ciné-cadeau* inclus (472 diffusions)

14 Numeris, Québec francophone, hiver 2019 (10 épisodes), au total des 5 diffusions hebdomadaires, tous 2+

15 MN Médias: visionnements cumulés, données internes de Télé-Québec (de septembre 2018 à juin 2019)

16 Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé 23-24 juin 2019

Certains de nos directeurs, chefs de service ou membres du personnel ont présenté le travail de Télé-Québec lors de colloques et de conférences. Notons entre autres notre présence au colloque *Passe-Partout*, à Bécancour, qui célébrait les quarante ans du programme éducatif *Passe-Partout*. Nous étions sur place pour présenter le projet La CLEF aux acteurs du milieu de l'éducation réunis pour le colloque. Ce fut également l'occasion de parler de notre démarche et de nos objectifs avec la nouvelle version de la série *Passe-Partout*. Une autre présentation des projets *Passe-Partout* et La CLEF a également été très courue à la Journée des conseillers et des conseillères pédagogiques à l'éducation préscolaire, à Chicoutimi. Il y a aussi été question de notre offre préscolaire numérique, dont *Coucou* et *Mon ami Bulle*. Cette présence visait à renforcer les liens entre Télé-Québec, les conseillers pédagogiques et les intervenants spécialisés.

Au colloque *Les Arts et la Ville*, dont nous sommes partenaires depuis vingt ans, nous avons présenté la conférence d'ouverture. Cette présentation sur les bienfaits de l'art public, par la journaliste culturelle Émilie Perreault, a eu un effet considérable sur le public. Elle a été très courue.

Notre vulgarisateur scientifique Martin Carli, de *Génial!*, a quant à lui animé les prix du Québec en novembre 2018.

Au Sommet du numérique, un événement annuel qui réunit praticiens (enseignantes et enseignants, conseillères et conseillers pédagogiques, directrices et directeurs d'établissement, etc.), parents, élèves et chercheurs de plusieurs pays, Télé-Québec a présenté deux conférences. La première sur notre nouvelle trousse de littérature offerte gratuitement sur notre site Internet. La seconde, qui a également suscité beaucoup de curiosité et d'intérêt, présentait notre websérie *On parle de sexe*.

Partenariats

Télé-Québec a toutes les raisons d'être fière de sa position enviable dans la société québécoise. Qu'ils soient les partenaires d'affaires, commerciaux ou institutionnels, ou encore les artistes et créateurs, qu'ils soient friands des meilleurs contenus audiovisuels pour eux-mêmes ou leurs familles, ils ont tous la volonté de s'associer à un média public moderne, audacieux et toujours en quête d'excellence.

En juin 2019, nous annonçons que Télé-Québec s'associait au programme CinÉcole de Mediafilm à titre de présentatrice officielle. Ensemble, CinÉcole et Télé-Québec contribueront à former les cinéphiles de demain en projetant en salle pour des élèves du secondaire des films québécois et francophones de qualité. Les élèves auront été préparés en classe grâce au matériel gratuit offert par CinÉcole.

Le programme vise à développer l'intérêt des adolescents pour la cinéphilie, leur compréhension des genres et des intentions, ainsi que leur sens critique.

Notre partenariat avec la Ligue nationale d'improvisation (LNI) s'est poursuivi en 2018-2019. En plus du match jeunesse, Télé-Québec a participé au match-bénéfice avec une équipe *M'entends-tu ?* qui a suscité beaucoup d'intérêt.

Plusieurs nouveaux partenariats ont été signés en 2018-2019. En plus de Mediafilm, nous comptons désormais parmi nos partenaires, notamment grâce aux projets entourant le retour de *Passe-Partout* à Télé-Québec, de grands acteurs dans le domaine de la jeunesse, dont Bayard Canada et Pierre Belvédère. Des projets en développement pour 2019-2020 nous permettent aussi de travailler avec Tel-jeunes.

Accessible gratuitement, partout et en tout temps

En 2018-2019, nous avons enrichi notre offre numérique grâce à plusieurs nouveaux contenus (primeurs, séries, capsules, plateformes, etc.) et avons accentué nos efforts pour faire connaître la grande accessibilité de nos contenus sur plusieurs plateformes populaires auprès du public québécois.

Toutes nos autopromotions et publicités, ainsi que de nombreux messages diffusés à l'antenne, soulignaient la disponibilité et la gratuité de nos contenus sur notre site telequebec.tv, où il est possible de rattraper en tout temps les émissions et documentaires. Nos contenus exclusifs ont aussi été promus en ondes, sur les réseaux sociaux et hors antenne.

L'année 2018-2019 a été faste du point de vue numérique, puisque nous avons lancé trois nouvelles plateformes: *Coucou*, *Squat* et *Cuisinez!*

Les plateformes jeunesse

Avec *Coucou*, Télé-Québec offre aux enfants d'âge préscolaire un univers immersif où ils peuvent expérimenter en compagnie de six adorables créatures – les coucous – pensées et conçues à Télé-Québec. Les coucous les accompagnent dans leur routine en marquant les moments clés de leur journée (se réveiller, s'habiller, jouer, manger, se préparer à aller dormir...) ou de l'année en évoluant au fil des saisons et des événements du calendrier. Chaque coucou est doté d'une personnalité distincte qui facilite l'attachement des enfants. Dans cet environnement ludique,

les tout-petits peuvent aussi visionner des contenus vidéo et s'amuser grâce à une panoplie d'activités.

Les jeunes de 6 à 12 ans ont découvert un tout nouveau Squat plus à l'image de leur réalité. Inspiré des réseaux sociaux et des habitudes de consommation des jeunes, Squat se présente comme un fil d'actualité qui met en valeur les différents contenus de la plateforme tout en invitant les utilisateurs à réagir et à participer. Jeux, vidéos, séries exclusives ou en primeur : les contenus ne manquent pas ! En 2018-2019, nous y avons présenté une nouvelle saison de la très populaire série *Marc-en-peluuche*, qui parle aussi bien d'amitié que d'intimidation. Nous avons aussi offert la websérie fantastique *Les Mounches*, qui a plu à bien des petits et des plus grands avec son humour et son intrigue pleine d'aventures et de mystères. *La panne* nous a quant à elle entraînés dans la vie de cinq adolescents qui doivent composer avec une panne d'électricité majeure et inexplicquée, en plein cœur de l'hiver québécois. Enfin, la série *Dingue Académie* a mis en vedette le sympathique cochon d'Inde de *Cochon dingue*, à qui Marc Labrèche prête sa voix. Les jeunes ont pu suivre la célèbre mascotte lors de sa première année dans une nouvelle école.

Le Squat a accueilli en primeur la série *Clovis*, la suite de *Conseils de famille*, quelques mois avant sa diffusion télé.

La première série de capsules scientifiques *Pourquoi?* a invité les jeunes à aiguïser leur curiosité et a démontré que la science est partout ! Pour cette première saison, l'animatrice allumée et à l'énergie contagieuse Marianne Desautels-Marissal a répondu à plusieurs questions que se posent les jeunes, qu'elles soient sérieuses, farfelues ou gênantes. Une autre série de capsules produite par Télé-Québec, *Lotus et Cali*, a plongé les enfants dans des aventures extraordinaires. L'univers de la série est ludique, magique et surtout propice à la découverte du plaisir de la lecture. Une deuxième saison était en production en 2019.

Coucou et Squat en quelques chiffres¹⁷

Nos nouvelles plateformes jeunesse Coucou et Squat cumulent **2,2 millions de pages vues par mois** en moyenne depuis leur mise en ligne, à l'automne 2018.

Les jeunes internautes passent en moyenne **8 minutes par session** sur Coucou.

Les jeunes internautes restent en moyenne **18 minutes par session** sur Squat.

4,1 millions de visionnements ont été cumulés à partir de Coucou cette année.

1,2 million de visionnements ont été cumulés à partir de Squat cette année.

L'application **Coucou** a été téléchargée plus de **115 000 fois** en 2018-2019.

Une communauté de plus de **10 000 membres** a généré **259 000 interactions** sur Squat en 2018-2019.

¹⁷ Google Analytics, visites et pages vues de septembre 2018 à août 2019 (pour Coucou et Squat)

La plateforme Cuisinez!

Dans une volonté de préservation et de partage du patrimoine culinaire québécois, nous avons également lancé la plateforme Cuisinez! S'y trouvent rassemblés toutes les recettes de nos émissions ainsi que des billets informatifs sur un éventail de sujets, des trucs et des astuces en cuisine et de l'information sur la nutrition. En 2018-2019, notre plateforme accueillait une chef en résidence, Geneviève Everell, une jeune entrepreneure qui connaît beaucoup de succès et qui a partagé avec le public sa passion pour la cuisine réinventée. Une websérie, *Cocktails, la cuisine liquide de Patrice Plante*, y a aussi été présentée pendant l'été.

Cuisinez! en quelques chiffres¹⁸

Depuis le début de l'année 2019, la nouvelle plateforme Cuisinez! affiche un achalandage de **265 000 visites par mois**, qui ont généré près de **2,9 millions de pages vues**.

Le public adolescent et adulte

Le public adolescent et adulte a aussi eu droit à plusieurs nouveaux contenus exclusifs et à des primeurs sur notre plateforme telequebec.tv, dont la diffusion de toute la première saison de *M'entends-tu?* pendant les Fêtes, avant sa diffusion télé. Cette diffusion en primeur a donné tout un élan à la série auprès d'un public que nous rejoignons moins jusque-là, un public friand de fictions québécoises.

Audacieuse, drôle et pertinente, la websérie *On parle de sexe*, avec Julien Lacroix et Rosalie Vaillancourt, s'adresse aux jeunes de 13 à 15 ans. La série aborde des sujets qui préoccupent les ados ou piquent leur curiosité. En première saison, on a parlé d'identité de genre, de fantasmes, de la première fois, de préliminaires... le tout avec un humour et une folie qui plaisent aux jeunes. La série a été très populaire en salle de cours et sur les réseaux sociaux, où certaines capsules ont beaucoup été partagées. Une deuxième saison était en préparation pour 2019-2020, et une version anglophone est en développement pour le marché canadien, en collaboration avec CBC.

Nous avons aussi présenté la websérie *George est mort*, qui nous a fait rencontrer un jeune homme incapable de se remettre de la mort de son meilleur ami. Cette « dramédie » s'est révélée aussi hilarante que touchante en parlant du deuil au masculin, un sujet rarement abordé en fiction québécoise.

Avec son format unique et original, le webmagazine *On se fera pas d'amis* a réuni autour de la table quatre millénariaux qui n'ont pas la langue dans leur poche pour débattre d'enjeux sociaux. Le mardi, ils présentaient les thèmes abordés, et le jeudi, ils invitaient les internautes à participer à la discussion en direct sur Facebook (Facebook live).

Les Brutes étaient de retour pour une troisième saison avec leur ton irrévérencieux, prêtes à bousculer les idées préconçues et à susciter encore plus de discussions. Les sujets abordés ont été variés et tout autant matière à débat : masculinisme, égalité contre équité, non-binarité, grossophobie, etc.

Nous avons continué d'enrichir notre offre balado, un média de plus en plus populaire auprès de tous les publics. En plus de nos magazines *Deux hommes en or*, *Y'a du monde à messe* et *Les francs-tireurs* offerts en balado, les Québécoises et Québécois ont pu profiter de contenus expressément conçus pour ce format. D'abord, le puissant et troublant documentaire web *Trafic* s'est penché sur l'exploitation sexuelle des jeunes filles au Québec en enquêtant sur ceux et celles qui y contribuent. Balado de six épisodes, *Trafic* était accompagné de trois portraits et de trois capsules Web. Un documentaire télé était en production pour 2019-2020. Un balado en huit épisodes est également venu compléter le documentaire *La bombe* en donnant un accès inédit à la droite identitaire québécoise, que le réalisateur du film a fréquentée pendant plusieurs mois. Enfin, le balado documentaire *Debouttes!* a raconté l'action politique d'éclat du Front de libération des femmes, en mars 1971, pour dénoncer le fait que les femmes n'avaient toujours pas le droit de faire partie d'un jury au Québec.

¹⁸ Google Analytics, visites et pages vues de janvier à août 2019 (pour Cuisinez!)

747 000
visiteurs uniques par mois*
sont venus sur les différents sites
de Télé-Québec.

**LE 7^e SITE TÉLÉVISUEL QUÉBÉCOIS
PARMI LES PLUS FRÉQUENTÉS
CETTE ANNÉE**

* Comscore (Canada) données multiplateformes de septembre 2018 à août 2019
(pour les V.U., la mobilité et les sites canadiens éducation, famille, jeunesse)

Le www.telequebec.tv
est le **site francophone
le plus fréquenté**
parmi les sites canadiens
consacrés à l'éducation,
à la famille ou à la jeunesse.

70 % des visiteurs
accèdent au site au moyen
d'un **appareil mobile.**

En 2018-2019,
27,6 millions de visites
ont été comptabilisées sur les
différents sites de Télé-Québec
et elles ont généré **83 millions
de pages vues***.

* Google Analytics, visites et pages vues de septembre 2018 à août 2019
(aussi pour Coucou et Squat); pour Cuisinez! de janvier à août 2019

42 % des visiteurs
de www.telequebec.tv
sont des **parents***.

* Parents: Comscore, *desktop* seulement, profil des visiteurs 18 ans+
moyenne de septembre 2018 à mai 2019

En tout, **15 millions**
de demandes de **branchement
vidéo*** ont été effectuées
cette année.

**PRÈS DE 72 % POUR DES PRODUITS
DESTINÉS AU JEUNE PUBLIC**

* MN Médias – Visionnements : données internes de Télé-Québec
de septembre 2018 à août 2019

Sur les réseaux sociaux

En 2018-2019¹⁹, nous avons commencé à intensifier notre présence sur Instagram. Plus de 15 000 abonnés s'y retrouvent, et les outils offerts sur la plateforme permettent de présenter du contenu diversifié. Nous avons par exemple utilisé les *stories* pendant le lancement 2019-2020. Nos petites entrevues menées par le jeune comédien Sam-Éloi Girard, de *Clovis*, y ont été vues plus de 4 000 fois. L'objectif est de donner au public un accès privilégié à nos productions, avec des photos de tournage, des jeux-questionnaires sur nos émissions, des messages personnalisés de nos têtes d'affiche, etc.

Nous avons également bonifié nos messages sur LinkedIn. Nous publions désormais régulièrement des nouvelles pertinentes qui touchent la Société, par exemple sur la soirée des Gémeaux, le retour de *MAMMOUTH*, le lancement de la saison 2019-2020, etc. Il s'agit d'une autre voie pour diffuser de l'information et rejoindre les gens du milieu et des employés potentiels.

DIFFUSION EN DIRECT

Les réseaux sociaux permettent d'établir un contact direct entre les acteurs et artisans de nos contenus et le public.

Le documentaire *Troller les trolls*, animé par Pénélope McQuade, a été le premier diffusé en direct sur notre page Facebook. Une discussion, également présentée en direct, suivait immédiatement sa diffusion. Devant plusieurs centaines de personnes connectées à notre direct sur Facebook, l'animatrice a répondu aux questions des internautes et dévoilé quelques anecdotes de tournage. Le public a été très réactif, et la vidéo a atteint plus de 50 000 personnes grâce aux nombreux commentaires et partages. Le réalisateur Hugo Latulippe était également présent en ligne pour répondre aux questions techniques.

La diffusion sur Facebook du premier épisode de la série jeunesse *Conseils de famille*, suivie d'une discussion en direct avec certains membres de la distribution, a aussi généré plusieurs échanges intéressants. Fort de ce premier succès, d'autres diffusions ont suivi au cours de l'automne, soit une émission de *Dans les médias* et une émission de *L'heure est grave*.

LA RENTRÉE 2019-2020

Nous avons marqué le coup sur nos différentes plateformes le jour du lancement de notre programmation, ainsi que la semaine suivante, avec la publication d'un album photo, la diffusion d'une vidéo en accéléré du montage de la salle, et plus encore. Au total, ce sont plus de 35 *stories* sur Instagram, 13 publications sur Twitter et 3 sur Facebook, et 1 article sur LinkedIn qui ont été publiés autour du lancement.

RÉALISATEURS EN RÉSIDENCE

Dans le but de faire rayonner les cinéastes de talent et d'offrir au public une expérience enrichissante tout l'été, Télé-Québec a donné la parole à quatre réalisateurs émergents en leur offrant une résidence dans le groupe Facebook Les cinéphiles télé-québécois. Ils ont eu la chance de discuter avec nos abonnés de leurs projets, des films présentés à notre antenne et de leurs coups de cœur cinématographiques. Trois de ces quatre réalisateurs ont également vu leurs projets être hébergés par La Fabrique culturelle.

CAMPAGNE J'AIME PASSE-PARTOUT

Pour mousser le retour de *Passe-Partout*, nous avons lancé un concours sur tous les réseaux sociaux de Télé-Québec – Facebook, Instagram, Twitter... Les familles devaient se filmer en chantant leur chanson favorite de *Passe-Partout*, mettre la vidéo sur leurs réseaux sociaux avec le mot-clic #JaimePassePartout ou directement sur le site du concours. La réponse a été enthousiaste, et la visite du plateau avec les familles gagnantes fut remplie d'émotion.

Télé-Québec en classe

Notre offre de trousse technopédagogiques a continué de s'agrandir avec le développement de nouvelles trousse de littérature pour les 2^e et 3^e cycles du primaire, dont le lancement est prévu à la rentrée de 2020 et à celle de 2021, respectivement.

Au 31 août 2019, notre première trousse de littérature (pour le 1^{er} cycle du primaire) avait déjà rejoint plus de 2 500 enseignants.

La CLEF

En 2018, Télé-Québec a reçu du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport le mandat de créer un projet de littératie familiale.

Intitulé La CLEF : Compter, lire et écrire en famille, ce projet numérique à l'approche novatrice vise à offrir aux parents des outils pour accompagner leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. La première phase du projet, lancée en janvier 2018 grâce au soutien du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, a connu un tel succès auprès des parents que Télé-Québec a reçu 1,2 million de dollars pour développer trois phases supplémentaires, et continuer ainsi de soutenir les parents et de les aider à accompagner leurs enfants dans leur cheminement scolaire.

Avec ce projet, Télé-Québec démontre son savoir-faire en matière de jeunesse et de famille, en plus d'affirmer haut et fort son mandat éducatif et culturel. La CLEF propose chaque semaine de nouveaux contenus éducatifs et ludiques accessibles sur le Web et les médias sociaux. Par des capsules vidéo, des jeux et des concours, les parents bénéficient de trucs et d'astuces simples, mais efficaces pour les aider dans leur rôle de parent. Tous les contenus sont revus par la rédactrice en chef de La CLEF, Julie Provencher, une experte en éducation.

La CLEF s'inscrit dans le cadre de la Politique de la réussite éducative et de la Stratégie relative aux services éducatifs offerts aux enfants de 0 à 8 ans – Tout pour nos enfants, lancée le 16 janvier 2018.

Une vitrine nationale et internationale pour la culture québécoise

La programmation

En 2018-2019, Télé-Québec a continué de faire voir du paysage et de la culture des quatre coins du Québec grâce à une programmation qui accorde une vaste place aux artistes, aux artisans et aux talents des régions, peu importe leurs domaines d'activité.

Sur notre nouveau grand plateau culturel *Cette année-là*, Marc Labrèche et ses collaborateurs ont reçu plusieurs artistes issus des régions. Chaque semaine, les collaborateurs ont fait part de leurs recommandations culturelles, qui regroupaient aussi bien des événements et des œuvres des régions éloignées que des grands centres urbains québécois. Certaines chroniques ont également porté sur des réalités particulières aux régions, par exemple

« La musique qui vient des régions », « Se battre pour son identité francophone en Amérique » et « La variété des accents ». Chaque émission est construite sur le principe d'offrir une vitrine importante aux artistes nationaux.

En cuisine, les équipes d'*Un chef à la cabane* et de *Curieux Bégin* ont également continué de nous faire découvrir la richesse culinaire du Québec et les défis auxquels producteurs et artisans en région doivent faire face, par exemple les enjeux financiers et les aléas de la météo. Martin Picard a notamment visité le premier vignoble biologique du Québec, à Mirabel. Il s'est aussi rendu à l'Île-du-Prince-Édouard et même jusqu'en Argentine! De son côté, Christian Bégin a consacré toute une émission à la cuisine des Balkans avec des chefs et des *foodies* installés au Québec, en plus de visiter plusieurs petites et moyennes entreprises alimentaires implantées sur le territoire. Il est allé du côté de la Gaspésie, de l'Estrie, de la Capitale-Nationale, des Laurentides et de Lanaudière.

Pour son 25^e anniversaire, le FestiVoix de Trois-Rivières a quant à lui invité *Belle et Bum* à créer un spectacle unique qui a rassemblé de nombreux artistes québécois très appréciés du public, un grand spectacle qui a fait se déplacer les foules! *Belle et Bum* est aussi retournée faire danser les festivaliers pour une deuxième année au Festival d'été de Québec, un rendez-vous incontournable pour les amateurs de musique au Québec.

Notre série documentaire *Kébec* a exploré le parcours socioculturel du Québec et les traces laissées par ses plus grands artistes sur le paysage québécois. Plusieurs autres de nos documentaires ont également été tournés en tout ou en partie à l'extérieur de Montréal. Ce fut notamment le cas de *La bombe*, d'*Apprenti artiste* et de *Mononcle*, dans lequel Fabien Cloutier est allé à la rencontre d'hommes des régions, notamment en Beauce et en Estrie. L'équipe du documentaire *I speak français* s'est rendue aux quatre coins du Québec pour parler à des jeunes de leur rapport à la langue française.

Dans *Passe-Partout*, les trois personnages principaux, Passe-Partout, Passe-Montagne et Passe-Carreau, se rendent régulièrement à la campagne, à la ferme de leur ami Fardoche. C'est le contexte idéal pour initier les tout-petits aux saisons, à la nature, au métier d'agriculteur ainsi qu'aux produits et aux animaux de la ferme. Plusieurs segments du magazine *Cochon dingue* ont aussi été tournés en région, que ce soit au Musée des Abénakis, à Odanak, dans une école de parachutisme à Joliette ou dans une laiterie à Sorel.

Les nommés de *La Soirée MAMMOUTH 2018* ont encore cette année été choisis par un jury composé de jeunes de 13 à 17 ans issus de différentes régions du Québec. Et parmi les finalistes, on retrouvait notamment le D^r Stanley Vollant, qui a parcouru le Québec à pied en 2018 pour inspirer les jeunes Autochtones. Des jeunes de partout au Québec ont voté pour élire les cinq finalistes, puis le MAMMOUTH XXL, lors de la diffusion de l'événement. La comédienne Anick Lemay, récipiendaire du MAMMOUTH XXL, en a ému plus d'un avec son message d'amour et d'espoir pour les jeunes.

Enfin, plusieurs segments de l'émission *Génial!* ont été tournés en région, depuis les mines de Val-d'Or (en partenariat avec l'Association minière du Québec) jusqu'à une cabane à sucre des Laurentides, en passant par une fonderie de Rouyn-Noranda et une fromagerie des Basses-Laurentides. Et c'est sans compter le partenariat entre l'émission et l'Ordre des ingénieurs du Québec, qui dure depuis la saison 2010-2011.

Des partenariats ancrés dans le territoire

En 2018-2019, Télé-Québec et La Fabrique culturelle ont continué d'être présentes sur le territoire en soutenant des événements culturels et le talent régional. Nous avons appuyé plusieurs festivals, concours et autres activités, que ce soit sur la Côte-Nord, au Saguenay, en Gaspésie, à Québec, en Mauricie, à Montréal ou en Outaouais. Portraits vidéo, prestations à *Belle et Bum*, œuvres mises en valeur sur le site de La Fabrique culturelle, et remises de bourses et de prix ont été quelques-uns des moyens déployés pour faire découvrir des artistes de la relève ainsi que des initiatives et des événements culturels originaux. À Québec, nous avons même développé ou enrichi des partenariats majeurs avec le Festival du cinéma de la ville de Québec et le Festival du cinéma en famille de la ville de Québec.



ANICK LEMAY
LA SOIRÉE MAMMOUTH 2018



BELLE ET BUM

Les activités de La Fabrique culturelle

La Fabrique culturelle célébrait son cinquième anniversaire en mars 2019. La plateforme a poursuivi dans la dernière année son virage multiformat avec plusieurs projets, en plus de continuer à documenter la culture sur l'ensemble du territoire.

LES BALADOS

En partenariat avec le réseau Les Libraires, La Fabrique culturelle a produit et diffusé la première saison d'une nouvelle série balado, *La vie secrète des libraires*. Au fil de 12 épisodes, soit 6 enquêtes et 6 tables rondes, la série a exploré 6 œuvres littéraires québécoises marquantes. Sophie Cadieux, coambassadrice de La Fabrique culturelle depuis 2017, était à la barre d'une autre nouveauté, la série balado *Proxémie*, dans laquelle elle a eu l'occasion d'aller à la rencontre de cinq femmes inspirantes du milieu culturel.

LES SÉRIES WEB

Avec le soutien du Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française, et en partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, La Fabrique culturelle a produit *Ceux qui content*, une websérie documentaire en cinq épisodes qui cherchait à présenter l'art du conte de façon novatrice, afin d'illustrer les différentes facettes de cette forme de création éclatée, multiple et résolument actuelle. Chaque épisode faisait le portrait d'un conteur ou d'une conteuse. La série était accompagnée d'une production immersive (vidéo 360) mettant en vedette les conteurs Katia Rock et Simon Gauthier, qui offraient une réinterprétation du mythe fondateur autochtone *Le 5^e Rêve*.

Deux autres séries vidéo d'envergure ont été diffusées sur La Fabrique en 2018-2019, soit *Beatmakers: nouveaux compositeurs*, un documentaire en quatre épisodes qui braquait les projecteurs sur cinq musiciens bien en vue de la scène hip-hop québécoise, et la deuxième saison d'*Artéfacts*, où notre ambassadeur Webster part à la découverte de lieux mystérieux et méconnus d'un bout à l'autre du territoire.



En moyenne durant l'année 2018-2019*,
76 000 visites par mois ont été enregistrées sur le site www.lafabriqueculturelle.tv pour un **total annuel** de près de **1,5 million** de pages vues.

* Google Analytics, de septembre 2018 à août 2019

Près de **1,9 million** de visionnements de vidéos ont été enregistrés pour La Fabrique culturelle en 2018-2019*.

LA CONSOMMATION DE VIDÉOS SUR LE SITE DE LA FABRIQUE CULTURELLE EST TOUJOURS APPUYÉE PAR LE DÉPLOIEMENT DES CONTENUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX (NOTAMMENT FACEBOOK).

* Sources : Site de La Fabrique culturelle : branchements vidéo (GA) : compté au démarrage de la vidéo (*video-start + secondary-video-start*) et page Facebook de La Fabrique culturelle : vues de vidéos natives 3 secondes+

À la fin d'août 2019*, la communauté de La Fabrique culturelle comptait **6 500** membres.

* Données internes de Télé-Québec

À la fin d'août 2019*, plus de **9 000** capsules étaient offertes pour visionnement sur le site.

* Données internes de Télé-Québec

86 000 personnes sont abonnées à la page Facebook de La Fabrique culturelle.

* Facebook, août 2019

RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

En 2018-2019, La Fabrique culturelle a accentué sa place sur le territoire. Grâce à différentes ententes de partenariat, elle a remis plusieurs prix à des artistes de la relève, mais également à des artistes bien établis, toutes disciplines artistiques confondues.

Autre présence sur le territoire à souligner : une nouvelle entente de partenariat avec l'ensemble des cinéclubs de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une autre belle façon de se faire voir sur le territoire.

Dans la dernière année, les contenus de La Fabrique culturelle ont beaucoup voyagé!

Un nouveau partenariat avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie a permis à une de nos productions immersives, *Le Dôme*, de se rendre plus loin encore, constituant l'une des attractions principales du pavillon du Québec au Sommet de la francophonie, qui se tenait à Erevan, en Arménie, à la mi-octobre 2018. L'expérience de réalité virtuelle *Panoramique: 360° de poésie*, produite en 2017 en collaboration avec la SODEC, a été présentée tout l'été 2019 à la Maison du Québec à Saint-Malo, après son passage dans plusieurs événements littéraires européens.

Les initiatives d'activation terrain ont également été nombreuses. Les visiteurs de plusieurs festivals ont pu découvrir les expériences de vidéo 360° avec grand plaisir. Un premier laboratoire de création La Fabrique culturelle a aussi été déployé. Un laboratoire participatif où les gens qui désiraient transformer un vêtement ou un article en tissu étaient accueillis par un artiste en arts visuels qui avait préparé diverses images prêtes à être transférées. L'artiste les accompagnait dans le processus de création de leur œuvre artistique. Une activité qui a charmé les visiteurs du Festival Diapason.

La Fabrique a amorcé une collaboration fructueuse avec la chaîne TV5MONDE. La Bibliothèque numérique de la Ville de Montréal ayant ajouté cet automne plusieurs auteurs québécois à sa collection, nous lui avons accordé une licence de diffusion pour la websérie *Lis T'Classiques*, animée par notre ambassadeur Webster. Cette série présente de façon à la fois ludique et sérieuse des classiques de notre littérature, depuis *Ti-Coq* jusqu'à *Speak White*, en passant par *Agaguk* et *La Grosse Femme d'à côté est enceinte*. Elle a été diffusée à raison d'un épisode par semaine depuis novembre 2018. TV5MONDE a également fait l'acquisition de plusieurs contenus vidéo de La Fabrique, qui ont été diffusés sur les ondes de la chaîne en programme court.

Comme chaque année, La Fabrique a produit et présenté plusieurs contenus mettant en vedette des femmes des Premières Nations. Le premier épisode de *Proxémie* est consacré à la poétesse innue Joséphine Bacon. Nous avons consacré une capsule à l'art-thérapeute Sonia Robertson, Innue de Mashteuiatsh, et une autre à l'artiste Thérèse Thelesh Bégin, qui pratique le mordillage d'écorce. L'un des épisodes de *Ceux qui content* est aussi consacré à la conteuse et militante Melissa Mollen Dupuis. Ce ne sont là que quelques exemples.

Le rayonnement des contenus

Les contenus de Télé-Québec continuent de susciter l'intérêt de francophones tout autour du globe grâce à TV5MONDE, accessible à 364 millions de foyers et à 120 millions d'appareils mobiles dans 198 pays. En 2018-2019, la chaîne a diffusé des saisons de nos émissions *Curieux Bégin*, *di Stasio*, *Électrons libres*, *Y'a du monde à messe*, *100 % Animal* et *Cochon dingue*, en plus de nos documentaires *Bagages*, *Déchirements*, *100 ans à table*, *L'écran roi*, *T'es où Youssef?*, *Les Ultras*, *Mourir, c'est la vie* et *Police ou psy?*, de la collection *Voir autrement*, et notre nouveauté *Ados, sexe et confidences*. TV5MONDE a également diffusé *Le Grand spectacle de la Fête nationale dans la Capitale*.



La programmation de Télé-Québec est offerte aux clients de Bell, de Telus et de Vidéotron par l'entremise de leurs plateformes de vidéo sur demande (télé, Web, téléphones mobiles, tablettes). Depuis octobre 2018, des contenus de Télé-Québec sont également offerts sur ICI TOU.TV EXTRA. Télé-Québec s'est ainsi jointe à Groupe V Média (V), à Bell Média (Canal Vie, Canal D, Z et VRAK), à TV5 Québec Canada (TV5 et Unis TV) et à l'Office national du film du Canada (ONF) pour mieux faire face aux grands joueurs internationaux dans l'univers numérique. Parmi les contenus accessibles sur TOU.TV, on trouve deux de nos nouveautés de 2018-2019, la série documentaire *180 jours* et *M'entends-tu ?*, ainsi que *Banc public*, *De garde 24/7*, *Format familial*, *L'indice McSween*, *Les francs-tireurs*, *MAMMOUTH*, *Un chef à la cabane*, *Y'a du monde à messe*, *Zone franche*, quelques documentaires québécois et certaines de nos acquisitions jeunesse. Quelques-uns de nos contenus sont également offerts sur iTunes et dans l'espace public, notamment sur certains vols de la compagnie Air Canada.

Conseils d'administration, jurys et comités auxquels siègent les membres de la direction générale de Télé-Québec

En 2018-2019, plusieurs membres de la direction générale de Télé-Québec ont représenté la Société en siégeant à différents C.A., jurys et comités d'organismes, d'entreprises et de sociétés québécoises ou internationales.

MARIE COLLIN

Présidente-directrice générale

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Présidente du conseil d'administration de Savoir Média (anciennement Canal Savoir)

Membre du conseil d'administration d'Alloprof

Membre du conseil d'administration de TV5MONDE

COMITÉS

Membre du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT), associé à la SODEC

Présidente du comité de distribution et de commercialisation internationale de TV5MONDE

Membre du Bureau de direction des Médias francophones publics

DENIS DUBOIS

Directeur général programmation

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre du conseil d'administration de l'INIS

COMITÉ

Membre du comité de programmes de TV5MONDE

SOPHIE DUFORT

Directrice générale des médias numériques et des régions

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Membre du conseil d'administration de Cinémania – un festival de films francophones

Membre du conseil d'administration de l'Académie du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias

Membre du conseil d'administration de Savoir Média

COMITÉ

Membre du comité de pilotage du plan culturel numérique du Québec

DANY HARRISON

Directeur général des technologies et opérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration de LVL Studio inc.

NICOLE TARDIF

Directrice générale des communications et image de marque

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Membre du conseil d'administration de l'organisme Les Arts et la Ville

Membre du conseil d'administration du Conseil de presse du Québec

JURY

Membre du jury des prix Zénith du Forum des communicateurs gouvernementaux

Cette nomenclature ne reflète que l'engagement des directeurs généraux et ne fait pas état de la participation de nombreux directeurs de Télé-Québec à d'autres conseils d'administration, jurys et comités de l'industrie.

Faire face aux défis de demain

Réaménagement et mise en valeur du site patrimonial Au-Pied-du-Courant

Après les étapes d'idéation, de planification et de conception, nous sommes entrés de plain-pied, en 2018-2019, dans une phase de réalisation. Dès le début du chantier, nous avons procédé à la démolition des murs intérieurs et des aménagements récents des deux bâtiments qui constituent l'ensemble architectural du Pied-du-Courant. Nous avons également défait le mur de brique extérieur de l'ancien entrepôt de la Société des alcools du Québec, qui était dans un état nécessitant un remplacement complet.

Afin de mettre en lumière le passé industriel de ce bâtiment construit entre 1921 et 1924, le choix s'est porté sur des murs vitrés qui laisseront voir l'intérieur de l'entrepôt, où les aires ouvertes, les piliers de béton et les hauts plafonds donneront une bonne idée de son aspect d'origine. La majorité des décisions prises dans le cadre de ce vaste chantier ont été guidées par le respect du patrimoine, sa conservation et sa mise en valeur.

L'âge de ces bâtiments soulève de nombreux enjeux qu'il a fallu prendre en considération lors de la planification. D'autres enjeux inattendus se sont également présentés : décontamination, mise aux normes de certains éléments non conformes...

À l'été 2019, la toiture a été refaite à neuf, car en fin de vie utile. Pour répondre aux exigences municipales, elle a été couverte d'une membrane blanche. Ces toits réfléchissants permettent de réduire le phénomène d'îlots de chaleur et d'économiser de l'énergie.

De nouvelles journées de ménage ont été organisées dans nos locaux actuels afin de réduire le volume de documents et de dossiers papier, et de libérer encore plus d'espace dans les locaux de rangement et les bureaux. Ces journées ont également été l'occasion pour le personnel d'entamer un ménage informatique sur les postes de travail individuels et dans le nouvel espace de travail collaboratif numérique.

Le mobilier, le matériel informatique, les équipements de télévision et les accessoires de bureau inutilisés ont été vendus par appel d'offres par le Centre des services partagés du Québec. Après plusieurs étapes de vente et de dons à des organismes publics et sans but lucratif, notamment dans le secteur culturel, une journée de dons a été organisée pour les employés. Tout le matériel électronique qui n'a pas trouvé preneur a été ramassé par des compagnies de recyclage.

Le déménagement, prévu en 2020, représente de nombreux défis, mais surtout de formidables occasions pour Télé-Québec : nouveau milieu de travail, nouveaux équipements techniques et technologiques qui répondent mieux aux besoins actuels et nouveaux espaces collaboratifs.

Comité de santé et sécurité au travail

Au printemps 2019, un comité de santé et sécurité au travail (CSS) a été formé à Télé-Québec. Le CSS a pour mission de conseiller Télé-Québec en matière de santé et de sécurité, de promouvoir la prévention et de soutenir la réalisation d'activités de prévention, ainsi que d'évaluer, de suivre et de contrôler les activités prévues au plan d'action de prévention.

Concrètement, le CSS est notamment responsable de s'assurer de la sécurité des lieux de travail, de fournir les formations en RCR, de tenir à jour les trousseaux de premiers soins, de s'assurer de l'ergonomie des postes de travail, etc.

Dans le cadre des activités du comité, six employés ont reçu en avril 2019 une formation d'accompagnateur en ergonomie donnée par une firme externe spécialisée



en ergonomie. Grâce à cette formation, les accompagnateurs sont en mesure de conseiller le personnel et d'intervenir dans les questions d'aménagement de l'espace de travail afin de limiter les risques de blessures ou d'inconforts. Plusieurs employés ont déjà profité de leurs services en 2019.

Vie d'entreprise et ressources humaines

En 2018-2019, les activités de notre comité d'ambassadeurs, formé d'employés issus de toutes les directions de Télé-Québec, ont continué de faire toute la différence dans la communication interne des nouvelles concernant le déménagement. Ainsi, au cours de l'année, les ambassadeurs ont pu faire part à leurs collègues des nouvelles du chantier et transmettre à la Direction des ressources humaines les préoccupations et les questions des employés. Une visite du chantier a été organisée et a permis aux ambassadeurs de voir les lieux avant le début des travaux de construction.

Des formations sur l'adaptation au changement ont eu lieu dans chaque secteur afin de présenter au personnel les phases de préoccupations et d'adaptation que chacun traverse en période de changement. Des formations sur la civilité en milieu de travail ont également été offertes à tout le personnel.

En 2018-2019, nous avons développé et mis en ligne une nouvelle page carrières sur telequebec.tv. La page dresse le portrait de la Société de télédiffusion du Québec, présente ses valeurs, ses différentes plateformes ainsi que les nombreux avantages à travailler à Télé-Québec. Les offres d'emploi y sont désormais affichées en temps réel.

En cours d'année, nous avons aussi mis en place un système intégré de gestion des ressources humaines, notamment pour l'appréciation de la contribution, qui est maintenant informatisée.

En août 2019, nous avons présenté au personnel la procédure de divulgation d'un acte répréhensible. Tout membre du personnel désirant divulguer un acte répréhensible peut désormais le faire soit au moyen d'un formulaire électronique sécurisé, soit en personne en prenant rendez-vous avec le responsable du suivi, ou encore directement auprès du Protecteur du citoyen.

Enfin, les négociations avec le Syndicat des employés en radio-télédiffusion de Télé-Québec ont été entamées dans le cadre du renouvellement de la convention collective.

TQC3

Le collectif de créativité et de collaboration de Télé-Québec (TQC3) a contribué à développer une culture axée sur l'apprentissage et le partage, à promouvoir des réflexes d'expérimentation, à accélérer la validation d'idées et la création de projets, puis à piquer la curiosité envers des expertises des différents secteurs de Télé-Québec.

Les activités du collectif ont continué de mobiliser positivement les employés de la Société. Ils ont été nombreux à assister, pendant leur heure de lunch, à des retransmissions d'événements et de conférences prononcées par des orateurs internationaux.

En collaboration avec les Ressources humaines de Télé-Québec, une réflexion sur le code de vie de l'entreprise a été organisée sous forme de remue-méninges. Deux sessions d'apprentissage sur le code et la programmation HTML et la programmation Javascript ont eu lieu en 2019. De même, des membres du personnel de Télé-Québec ont présenté des comptes rendus de leur participation à des événements internationaux comme le Promax 2018 de New York, le Web Summit de Lisbonne et le Consumer Electronic Show de Las Vegas. Notre service de la recherche a aussi présenté une étude qu'il a menée auprès de notre clientèle : *Les 8 à 10 ans et l'écoute de la télévision*.

Au chapitre des événements les plus populaires, le grand rendez-vous du 20 février a réuni plus de 80 employés pour assister, entre autres, à la table ronde Les organisations et l'innovation. Y étaient invités des représentants de la Banque Nationale, de Moment Factory et de l'Office national du film du Canada.

Autre beau succès de TQC3, la conférence Alexa, Cortana, Siri et cie : les assistants vocaux. L'événement a donné le coup d'envoi du premier Accélération de Télé-Québec, au cours duquel des employés de différents services ont expérimenté l'utilisation d'assistants vocaux avec le site Cuisinez! de Télé-Québec.

TQC3 s'est aussi associé au Comité du développement durable de Télé-Québec pour faciliter la présentation de documentaires et de conférences sur le thème de l'environnement.

Adaptation à un environnement de travail nuagique et collaboratif

La migration vers Office 365 s'est poursuivie en 2018-2019, ce qui a entraîné de nombreux changements dans les habitudes de travail du personnel de Télé-Québec et le développement de nouveaux outils collaboratifs. Après une période d'adaptation essentielle et des formations données à l'interne par des spécialistes ou par des employés formés, l'environnement Office et ses nombreuses applications ont été de mieux en mieux utilisés et exploités par le personnel. De nouvelles façons d'échanger l'information entre directions et services ont été imaginées, discutées et mises en place avec un franc succès, notamment pour les productions télévisées et numériques.

Dépôt du plan stratégique 2018-2022

Pour accomplir sa mission éducative et culturelle, Télé-Québec doit capter l'attention et s'assurer de multiplier les points de contact et le temps consacré aux produits audiovisuels par le public, dont les habitudes de consommation changent rapidement. Notre plan stratégique 2018-2022, qui va en ce sens, a été déposé à l'Assemblée nationale en juin 2019.

Renouvellement de la licence de radiodiffusion

En décembre 2018, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) renouvelait la licence de radiodiffusion de Télé-Québec, du 1^{er} janvier 2019 au 31 août 2024.

Télé-Québec a un engagement de diffuser 21 heures par semaine d'émissions pour enfants de 2 à 11 ans. Nous avons proposé et obtenu de modifier le groupe d'âge visé de 2 à 17 ans. Le Conseil a rappelé que Télé-Québec doit consacrer au cours de chaque année de radiodiffusion au moins 60 % de l'ensemble de sa programmation, au cours de la journée de radiodiffusion, à la diffusion de programmation canadienne, et au moins 52 % de l'ensemble de sa programmation, pendant la période de radiodiffusion en soirée, à la diffusion de programmation canadienne.

Chantier de la donnée unifiée

Dans le cadre du plan culturel du gouvernement du Québec, et afin de se démarquer face à la concurrence, Télé-Québec travaille depuis plusieurs mois à la mise en place d'une offre de contenu dans un environnement d'écoute en ligne multiplateforme.

Cette expérience enrichie nécessite la révision de nos processus actuels ainsi que le déploiement d'une donnée unifiée et structurée dans toute la Société. L'objectif est d'optimiser les processus opérationnels – en réduisant le nombre de systèmes informatiques à maintenir et à opérer – ainsi que l'architecture technologique de Télé-Québec pour améliorer la découvrabilité et la portée de nos contenus. Une telle simplification suppose notamment de rassembler toutes les données dans un seul système qui sera alimenté selon une nouvelle architecture de responsabilités. Il s'agit d'un gros chantier qui s'étalera sur deux ans.

Dans cet objectif, à l'automne 2018, une équipe de la Direction des technologies de l'information a réalisé plus d'une vingtaine d'entretiens auprès de personnes de différentes directions afin d'élaborer une nouvelle schématisation (*mapping*) des processus et de revoir les processus de travail pour les optimiser.

Au printemps 2019, nous avons commencé le traitement des données selon les normes révisées.

Mandat d'initiative

Télé-Québec était au centre des discussions publiques avant même que ne s'ouvre la Commission de la culture et de l'éducation sur l'avenir des médias d'information, en août 2019. Experts et observateurs, syndicats, entreprises de presse et politiciens ont constamment ramené Télé-Québec au centre des débats alors qu'étaient discutés les enjeux du financement, de la présence régionale, de l'importance de la diversité des voix, de la viabilité des modèles d'affaires et de la crise des revenus publicitaires à l'ère des géants du numérique. Ils ont déclaré que Télé-Québec pourrait avoir à jouer un rôle important dans la solution à cette crise. C'est dans ce cadre que je me suis exprimée à l'Assemblée nationale, le 28 août 2019, pour y déposer un mémoire et rappeler aux parlementaires les spécificités de Télé-Québec, notamment sa mission éducative et culturelle régie par une législation québécoise, mais sous licence de radiodiffusion fédérale par le CRTC.

Si nombre d'intervenants à cette Commission sont venus commenter ou redéfinir son mandat, Télé-Québec n'y voit que le signe d'une très grande marque de confiance, un appui à la poursuite de son contrat social envers les citoyens de tous les âges.

Canal Savoir devient Savoir média

Les remises en question du milieu des médias, ces dernières années, ont permis de réaffirmer l'importance de la mission de Canal Savoir, qui est demeurée inchangée lors de sa mutation en Savoir média, au printemps 2019. Trois objectifs principaux étaient visés par le Plan de revitalisation 2017-2020 qui a mené à cette mutation : déployer une offre de contenus multiplateformes et multiformats, favoriser la promotion et la découvrabilité des contenus et travailler avec la relève (une perspective pour l'an 2).

Un aspect important du repositionnement de Savoir média consistait pour l'entreprise à s'inscrire dans l'écosystème des médias, ce qui n'avait jamais été fait, et plus précisément dans celui de la télévision et des plateformes numériques. Des acteurs importants du milieu ont été rencontrés, et les retombées se sont rapidement fait sentir. Des démarches auprès du Fonds Bell ont ainsi débouché sur de solides appuis financiers au cours de la dernière année, pour des contributions totalisant 300 000 \$ en frais de production et 100 000 \$ en budget dédié à la découvrabilité. C'est ainsi que la série documentaire *La science de l'art* et la série documentaire et de balados d'enquête *Trafic*, celle-ci avec la participation financière de Télé-Québec, ont été rendues possibles.

La stratégie de communication retenue pour soutenir la nouvelle identité était orientée autour de deux grands axes : la marque « Savoir média » et ses têtes d'affiche. Cette stratégie s'est déployée en trois volets. Avant le lancement, les actions se sont concentrées en ondes. Puis, au moment du lancement, se sont ajoutées une campagne d'affichage sauvage et des publicités dans les principaux médias numériques québécois. Enfin, deux des partenaires de Savoir média, TV5 et Télé-Québec, ont accepté de diffuser des éléments de cette campagne sur leurs plateformes respectives.

En plus des productions internes qui constituent l'ADN de Savoir média, comme les séries documentaires *Archi branchés*, *Art massif*, *Les avant-gardistes*, *Génie d'ici* et *Le grand chapitre*, des coproductions et des productions indépendantes comme *Couple de nerds* et *C'est une question de santé*, Savoir média a présenté de nombreuses acquisitions canadiennes, dont plusieurs issues de la programmation de Télé-Québec ; des séries documentaires et des documentaires éclairants comme *De garde 24/7*, *L'écran roi*, *Kebec* et le jeu-questionnaire pour adolescents *Encore plus Génial!* font entre autres partie de cette offre.

En 2018-2019, le partenariat d'échange de contenus et de visibilité de Télé-Québec avec La Fabrique culturelle a également été renouvelé.

Consolider le financement

Le budget provincial 2019-2020

En mars 2019, le gouvernement du Québec déposait son budget provincial pour l'année 2019-2020. À cette occasion, le gouvernement a réitéré son engagement et sa confiance envers Télé-Québec en lui accordant une mesure additionnelle de 25 M\$ sur une période de cinq ans destinée aux productions originales.

Cet appui substantiel du gouvernement s'ajoute à celui de 10 M\$ accordé en 2018 pour une période de trois ans afin de bonifier l'offre de contenu original diffusé en primeur sur notre plateforme numérique *telequebec.tv* (appui communément appelé la « mesure 39 »). Nos représentations politiques auprès du gouvernement ont donc eu un écho très positif.

Les ventes

Après deux excellentes années de vigueur économique, 2018-2019 a connu un léger ralentissement des investissements publicitaires. Selon la firme de recherche Numerator, trois grandes catégories d'annonceurs – l'automobile, le divertissement et le milieu financier – ont effectué une baisse substantielle de leurs investissements. En contrepartie, l'équipe des ventes de Télé-Québec a su diversifier sa clientèle et limiter le recul. Outre la programmation variée et de très grande qualité de Télé-Québec, les annonceurs y recherchent des occasions de commandites afin de se démarquer auprès d'une cible de choix. Encore une fois cette année, nos environnements famille ainsi que nos magazines culturels et de services ont proposé des intégrations et des commandites originales à nos fiers annonceurs.

Aperçu 2019-2020

L'année 2019-2020 marquera l'histoire de Télé-Québec par le déménagement de son siège social de Montréal dans l'un des plus beaux édifices patrimoniaux de Montréal, l'ancienne prison du Pied-du-Courant, en copropriété avec la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). La concrétisation de ce projet d'envergure arrive à terme, malgré certains retards dus aux aléas de l'industrie de la construction à Montréal. Nous sommes fébriles à l'idée d'intégrer ce nouvel espace pensé et aménagé pour les besoins d'un télédiffuseur d'aujourd'hui, mais surtout, à la fine pointe de la technologie. Ce projet nous permet d'envisager l'avenir avec une perspective extrêmement positive des multiples possibilités qui s'offrent à nous. Le monde des médias traverse une importante période de transition; proactive, Télé-Québec fait pleinement partie de ce mouvement en adaptant ses méthodes de travail et ses façons de produire du contenu multiplateforme. Elle module ainsi son offre pour mieux répondre aux besoins technologiques imposés par les changements dans les habitudes des consommateurs.

Ce virage important arrive à un moment où Télé-Québec a la confiance et l'aval du gouvernement du Québec. En effet, en plus de multiplier ses partenariats interministériels, notamment avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le diffuseur public a obtenu plus de 40 M\$ en cinq ans. D'abord pour soutenir la création de productions originales, avec une attention particulière pour les émissions jeunesse à fort potentiel comme *Passe-Partout*, mais aussi pour s'assurer que Télé-Québec modernise ses infrastructures technologiques et adapte ses modes de diffusion pour une accessibilité gratuite à tous ses contenus au bénéfice des Québécoises et des Québécois de tous les âges. Télé-Québec occupe une position favorable pour continuer son essor tout en relevant ses propres défis de gestion organisationnelle.

Au cours de l'année, Télé-Québec maintiendra donc des efforts constants dans ses représentations sur la scène provinciale, mais également sur la scène fédérale, notamment dans le dossier de la révision des lois canadiennes sur les télécommunications et la radiodiffusion. Les recommandations sur la modernisation de ces lois par le groupe d'experts mandaté par le gouvernement fédéral sont attendues au début de l'année 2020. Ces modifications auront assurément un effet direct sur les diffuseurs canadiens dans l'écosystème numérique.

L'exercice financier présenté dans ce rapport fait état du dynamisme de Télé-Québec à tous les points de vue, ceux de la spécificité de son offre de contenus, des performances d'écoute et d'achalandage sur ses plateformes, de la solidité de ses partenariats, de la stabilité de ses revenus publicitaires dans un marché fragile, de sa saine gestion financière, et ce, grâce à l'engagement constant de son personnel dévoué. Télé-Québec se fait un devoir d'apporter une contribution significative à la diversité des voix et au rayonnement de notre culture dans l'univers numérique. Fière de son bilan de l'année 2018-2019, Télé-Québec a tous les atouts pour honorer son engagement envers la culture et l'éducation, et accomplir ainsi son devoir envers les générations actuelles et futures.

À la lecture de l'état des résultats et du déficit cumulé, on pourrait conclure à un déficit. Il faut toutefois noter qu'en excluant l'effet défavorable de la norme comptable 3410 de 1 239 000\$, un surplus de fonctionnement de 45 000\$ se dégage des opérations 2018-2019 de Télé-Québec.



Marie Collin

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Grille horaire | automne 2018

DU 10 SEPTEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 2018

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche	
6 h	COCHON DINGUE					LE LIVRE DE LA JUNGLE		
6 h 30	ROBIN DES BOIS / NOS VOISINS LES PIRATES					LES ARGONAUTES		
7 h	GRIZZY ET LES LEMMINGS / LES AS DE LA JUNGLE / PIPAS ET DOUGLAS					LES ARGONAUTES		
7 h 30	LA PAT' PATROUILLE					LA PAT' PATROUILLE		
8 h	ROBOCAR POLI					ROBOCAR POLI		
8 h 30	CHUGGINGTON / LA TRIBU MONCHHICHI					CHUGGINGTON / LA TRIBU MONCHHICHI		
9 h	MASHA ET MICHKA / DIGBY LE DRAGON					LA PAT' PATROUILLE		
9 h 30	LA FAMILLE BLAIREAU-RENARD / OUI-OUI AU PAYS DES JOUETS					GRIZZY ET LES LEMMINGS / LES AS DE LA JUNGLE		
10 h	LES CALINOIRS					ALVINNN!!! ET LES CHIPMUNKS / MINI-NINJAS		
10 h 30	LES LÉGENDES DE TATONKA / YAKARI					DRAGONS : PAR-DELÀ LES RIVES		
11 h	LES ARGONAUTES					MIRACULOUS : LES AVENTURES DE LADYBUG ET CHAT NOIR		
11 h 30	COCHON DINGUE					COCHON DINGUE		
12 h	BELLE ET BUM	GÉNIAL !				LE DERNIER PASSAGER		
12 h 30		CONSEILS DE FAMILLE			ENCORE PLUS GÉNIAL !	CONSEILS DE FAMILLE	CINÉ-MOLLO	
13 h	CETTE ANNÉE-LÀ	L'HEURE EST GRAVE	DANS LES MÉDIAS	DEUX HOMMES EN OR	Y'A DU MONDE À MESSÉ	CONSEILS DE FAMILLE		
13 h 30						CONSEILS DE FAMILLE		
14 h	180 JOURS	POINT DOC	POINT DOC	POINT DOC	L'INDICE McSWEEN	CURIEUX BÉGIN	180 JOURS	
14 h 30	BOB LE BRICOLEUR					BANC PUBLIC	ÇA VAUT LE COÛT	
15 h 30	LE LIVRE DE LA JUNGLE					FORMAT FAMILIAL	L'INDICE McSWEEN	
16 h	SALMIGONDIS					GÉNIAL !	DANS LES MÉDIAS	
16 h 30	LES ARGONAUTES					GÉNIAL !		
17 h	DRAGONS : PAR-DELÀ LES RIVES					GÉNIAL !	CURIEUX BÉGIN	
17 h 30	COCHON DINGUE					GÉNIAL !		
18 h	LA PAT' PATROUILLE					CINÉ-MOLLO	LES FRANCS-TIREURS	
18 h 30	CONSEILS DE FAMILLE			LE DERNIER PASSAGER	ENCORE PLUS GÉNIAL !		DEUX HOMMES EN OR	
19 h	GÉNIAL !				L'HEURE EST GRAVE			
19 h 30	ÇA VAUT LE COÛT	BANC PUBLIC	FORMAT FAMILIAL	L'INDICE McSWEEN	CURIEUX BÉGIN	CETTE ANNÉE-LÀ	POINT DOC	
20 h	POINT DOC	POINT DOC	POINT DOC	180 JOURS		CETTE ANNÉE-LÀ	POINT DOC	
21 h	CETTE ANNÉE-LÀ	HOMELAND	LES FRANCS-TIREURS	DANS LES MÉDIAS	DEUX HOMMES EN OR	BELLE ET BUM	LIKE-MOI !	
21 h 30					LIKE-MOI !			
22 h	L'HEURE EST GRAVE	L'HEURE EST GRAVE	LIKE-MOI !	HOUSE OF CARDS	BELLE ET BUM	CINÉMA	FRANCO-FILM	
22 h 30	L'INDICE McSWEEN	FORMAT FAMILIAL	BANC PUBLIC					
23 h	DANS LES MÉDIAS	DEUX HOMMES EN OR	180 JOURS	POINT DOC				
23 h 30	GÉNIAL !					CINÉPHILE	HOUSE OF CARDS	LES FRANCS-TIREURS
0 h	LIKE-MOI !	ÇA VAUT LE COÛT	L'HEURE EST GRAVE	L'HEURE EST GRAVE				
0 h 30	HOMELAND	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS	L'HEURE EST GRAVE		L'HEURE EST GRAVE	
1 h	HOMELAND	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS	L'HEURE EST GRAVE	L'HEURE EST GRAVE		

Grille horaire | hiver 2019

DU 7 JANVIER AU 31 MARS 2019

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
6 h	COCHON DINGUE					LE LIVRE DE LA JUNGLE	
6 h 30	ROBIN DES BOIS / VIC LE VICKING					LES ARGONAUTES	
7 h	GRIZZY ET LES LEMMINGS / LES AS DE LA JUNGLE					LES ARGONAUTES	
7 h 30	LA PAT'PATROUILLE / PASSE-PARTOUT (DÈS LE 26 FÉVRIER)					LA PAT'PATROUILLE	
8 h	ROBOCAR POLI					ROBOCAR POLI	
8 h 30	CHUGGINGTON / LA TRIBU MONCHHICHI					CHUGGINGTON / LA TRIBU MONCHHICHI	
9 h	MASHA ET MICHKA / DIGBY LE DRAGON / LA PAT'PATROUILLE (DÈS LE 25 FÉVRIER)					LA PAT'PATROUILLE	
9 h 30	LA FAMILLE BLAIREAU-RENARD					GRIZZY ET LES LEMMINGS	
10 h	PETIT OURS BRUN / PING ET SES AMIS / LITTLE PEOPLE, GRANDES DÉCOUVERTES					ALVINNN!!! / MINI-NINJAS	
10 h 30	LES LÉGENDES DE TATONKA / YAKARI					DRAGONS : PAR-DELÀ LES RIVES	
11 h	LES ARGONAUTES					MIRACULOUS : LES AVENTURES DE LADYBUG ET CHAT NOIR	
11 h 30	COCHON DINGUE					ROI JULIAN !	
12 h	BELLE ET BUM	GÉNIAL !				LE DERNIER PASSAGER	CINÉ-MOLLO
12 h 30		ÇA VAUT LE COÛT	KEBEC	FORMAT FAMILIAL	ENCORE PLUS GÉNIAL !	COCHON DINGUE	
13 h	CETTE ANNÉE-LÀ	UN CHEF À LA CABANE	DANS LES MÉDIAS	DEUX HOMMES EN OR	Y'A DU MONDE À MESSÉ	COCHON DINGUE	
13 h 30						COCHON DINGUE	
14 h	DE GARDE 24/7	POINT DOC	POINT DOC	POINT DOC	L'INDICE McSWEEN	UN CHEF À LA CABANE	DE GARDE 24/7
14 h 30							
15 h	LES FRÈRES KRATT					KEBEC	ÇA VAUT LE COÛT
15 h 30	ROI JULIAN !					FORMAT FAMILIAL	L'INDICE McSWEEN
16 h	ALVINNN!!! ET LES CHIPMUNKS					GÉNIAL !	DANS LES MÉDIAS
16 h 30	LES ARGONAUTES					GÉNIAL !	
17 h	LES AVENTURES DU CHAT POTTÉ					GÉNIAL !	UN CHEF À LA CABANE
17 h 30	COCHON DINGUE					GÉNIAL !	
18 h	LA PAT'PATROUILLE / PASSE-PARTOUT (DÈS LE 25 FÉVRIER)					CINÉ-MOLLO	LES FRANCS-TIREURS
18 h 30	COCHON DINGUE			LE DERNIER PASSAGER	ENCORE PLUS GÉNIAL !		
19 h	GÉNIAL !				DE GARDE 24/7		DEUX HOMMES EN OR
19 h 30	ÇA VAUT LE COÛT	KEBEC	FORMAT FAMILIAL	L'INDICE McSWEEN			
20 h	POINT DOC	POINT DOC	POINT DOC	DE GARDE 24/7	UN CHEF À LA CABANE	CETTE ANNÉE-LÀ	POINT DOC
20 h 30							
21 h	CETTE ANNÉE-LÀ	SOS SAGES-FEMMES	LES FRANCS-TIREURS	DANS LES MÉDIAS	DEUX HOMMES EN OR	BELLE ET BUM	M'ENTENDS-TU ?
21 h 30					M'ENTENDS-TU ?		L'HEURE EST GRAVE
22 h	L'HEURE EST GRAVE	L'HEURE EST GRAVE	M'ENTENDS-TU ?	HOUSE OF CARDS	BELLE ET BUM	CINÉMA	
22 h 30	L'INDICE McSWEEN	FORMAT FAMILIAL	KEBEC				
23 h	DANS LES MÉDIAS	DEUX HOMMES EN OR	DE GARDE 24/7	POINT DOC	CINÉPHILE		FRANCO-FILM
23 h 30							
0 h	GÉNIAL !					CINÉPHILE	HOUSE OF CARDS
0 h 30	M'ENTENDS-TU ?	ÇA VAUT LE COÛT	L'HEURE EST GRAVE	L'HEURE EST GRAVE			LES FRANCS-TIREURS
1 h	SOS SAGES-FEMMES	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS			

Prix remportés



**Gémeaux
2019**

BANC PUBLIC

PAMPLEMOUSSE MÉDIA

Meilleure animation : magazine d'intérêt social (Guylaine Tremblay)

BRUTES (LES)

PICBOIS PRODUCTIONS

Meilleure émission ou série originale produite pour les médias numériques : magazine

CANNABIS ILLÉGAL

VICE

Meilleure recherche : documentaire – émission

CHEF À LA CABANE (UN)

ATTRACTION IMAGES

Meilleur magazine style de vie

COCHON DINGUE

TRIO ORANGE

Meilleure émission ou série jeunesse : magazine

Meilleure animation : jeunesse (Pascal Barriault, Valérie Chevalier, Marilou Morin, Pascal Morrissette)

Meilleure réalisation jeunesse : divertissement/magazine

Meilleure recherche : jeunesse

CONSEILS DE FAMILLE

KOTV

Meilleure émission ou série jeunesse fiction : 12 ans et moins

Meilleur rôle de soutien féminin : jeunesse (Catherine Trudeau)

Meilleur rôle de soutien masculin : jeunesse (Pierre-François Legendre)

Meilleur texte : jeunesse

Meilleure réalisation jeunesse : fiction

CURIEUX BÉGIN

ZONE3

Meilleure réalisation : magazine en vidéo légère

DE GARDE 24/7

AVANTI GROUPE

Meilleure série documentaire : société

Meilleure réalisation documentaire : société, histoire et politique – série

Meilleure recherche : documentaire – série

Meilleure direction photographique : affaires publiques, documentaire – série

Meilleur montage : affaires publiques, documentaire – série

FORMAT FAMILIAL

ATTRACTION IMAGES

Meilleur magazine de services

Meilleure animation : magazine de services (Sébastien Diaz, Bianca Gervais)

Meilleur montage : magazine

GÉNIAL !

DATSIT SPHÈRE QUINZE

Meilleur jeu

Meilleure animation : jeu (Stéphane Bellavance, Martin Carli)

Meilleure réalisation : jeu

KEBEC

ZONE3

Meilleur habillage graphique : toutes catégories

LIKE-MOI !

ZONE3

Meilleure série humoristique

Meilleur texte : humour

Meilleur montage : humour, variétés toutes catégories

MAISON DES FOLLES (LA)

ST LAURENT TV

Meilleure émission ou série originale produite pour les médias numériques : dramatique

Meilleur texte pour une émission ou série produite pour les médias numériques : dramatique

M'ENTENDS-TU ?

TRIO ORANGE

Meilleur premier rôle féminin : comédie (Florence Longpré)

Meilleur rôle de soutien masculin : comédie (Christian Bégin)

Meilleure réalisation : comédie

Meilleur texte : comédie

Meilleur montage : fiction

PASSE-PARTOUT

ATTRACTION IMAGES

Meilleur premier rôle masculin : jeunesse (Jean-François Pronovost)

Meilleure composante numérique pour une émission ou série : jeunesse

POURQUOI ?

BABEL FILMS

Meilleure animation pour une émission ou série produite pour les médias numériques : variétés, magazine (Marianne Desautels-Marissal)

SOIRÉE MAMMOUTH (LA)

ATTRACTION IMAGES/
PAMPLEMOUSSE MÉDIA

Meilleure émission ou série jeunesse : divertissement

Y'A DU MONDE À MESSE

LES PRODUCTIONS BAZZO BAZZO

Meilleure réalisation : magazine en captation

Meilleur son : magazine, affaires publiques, documentaire toutes catégories

Meilleurs décors : toutes catégories variétés, magazine, affaires publiques, sports

ZONE FRANCHE

URBANIA

Meilleur magazine d'intérêt social

★ **Prix Zénith du Forum
des communicateurs
gouvernementaux**

**CAMPAGNE J'AIME
PASSE-PARTOUT**

Campagne de communication
de 500 000\$ et moins

★ **Annie Awards 2019
(États-Unis)**

CHASSEURS DE TROLLS
DREAMWORKS

Meilleure série ou film d'animation
pour la télé

★ **New York Festivals
International TV & Films
Awards 2019
(États-Unis)**

DE GARDE 24/7
AVANTI GROUPE

Médaille d'or – Documentary –
Social Issues

★ **Olivier 2018**

LIKE-MOI!
ZONE3

Comédie télé de l'année

★ **Canneseries 2019
(France)**

LA MAISON DES FOLLES
LES PRODUCTIONS ST LAURENT WEB

Grand Prix du public des séries courtes

★ **Rockie Awards 2019
(Canada)**

M'ENTENDS-TU ?
TRIO ORANGE

Meilleure série dramatique de fiction
tournée dans une autre langue
que l'anglais

★ **Zapettes d'or 2019**

LA SOIRÉE MAMMOUTH
ATTRACTION IMAGES/
PAMPLEMOUSSE MÉDIA

Moment d'émotion de l'année

M'ENTENDS-TU ?
TRIO ORANGE

Grand prix Ça m'allume
Espoir de l'année – Mélissa Bédard

★ **Festival de fiction TV
de La Rochelle
(France)**

L'ARÈNE
NITROFILMS

Meilleure série Web et digitale

★ **Series Mania 2019
(France)**

M'ENTENDS-TU ?
TRIO ORANGE

Meilleure comédie

★ **ACTRA Awards 2019
(Canada)**

**TOP WING – TOUTES AILES
DEHORS!**

9 STORY MEDIA GROUP

Meilleure performance féminine
(Bryn McAuley)

★ **Kidscreen 2018
(États-Unis)**

CHASSEURS DE TROLLS
DREAMWORKS

Meilleure nouvelle série

Meilleur scénario

Meilleure animation

Renseignements sur le conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale de Télé-Québec et de 10 personnes nommées par le Conseil des ministres.

Conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration a constitué un comité de gouvernance et d'éthique, un comité d'audit et un comité des ressources humaines. Le conseil a également constitué un comité exécutif.

FRANCINE CLÉROUX

Présidente du conseil d'administration et du comité exécutif

Membre du conseil d'administration de l'Ordre des architectes du Québec, membre du comité de planification stratégique Consultante, communications stratégiques et mentorat

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

28 mars 2012

Reconduction le 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

20 juin 2021

STATUT

Membre indépendant

Francine Cléroux est diplômée de l'Université de Montréal en relations publiques. Elle détient un mini-MBA de CIREM-HEC Montréal. M^{me} Cléroux a œuvré pendant plus de trente années en direction d'équipes, plus précisément dans le secteur des relations publiques et des communications stratégiques. Elle a notamment occupé des postes de directrice des communications au sein de deux ordres professionnels, de vice-présidente adjointe aux affaires publiques et générales pour la Financière Sun Life, de vice-présidente relations publiques et communications pour le Mouvement Desjardins et, plus récemment, de présidente-directrice générale de la Fondation du cancer du sein du Québec.

M^{me} Cléroux est également très engagée dans la communauté. Depuis le début de sa carrière, elle a apporté sa contribution à l'évolution de nombreux organismes sans but lucratif, tant dans le secteur humanitaire que dans le domaine des arts, ainsi qu'auprès d'organismes gouvernementaux, paragouvernementaux et d'affaires, dont entre autres le Conseil du patronat du Québec, Centraide du Grand Montréal, le Conseil de gestion de l'assurance parentale, les Grands Ballets Canadiens. Elle a de plus présidé le conseil d'administration du Cercle canadien de Montréal ainsi que celui du Nouvel Ensemble Moderne.

MARIE COLLIN

**Présidente-directrice générale
Société de télédiffusion du Québec**

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

10 août 2015

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

9 août 2020

STATUT

Membre indépendant

Arrivée à Télé-Québec avec une riche expérience en télévision, Marie Collin y occupe le poste de présidente-directrice générale.

Après avoir travaillé dans le secteur de la recherche, puis à la direction des relations publiques du réseau TVA de 1987 à 1994, elle se retrouve à la direction des communications de TQS pour les trois années subséquentes. En 1997, M^{me} Collin devient vice-présidente principale de Canal Vie et de Ztélé, à Radiomutuel. Son rôle s'accroît au sein d'une nouvelle équipe après l'acquisition de ce réseau par Astral Média, en 2000, puisqu'elle y assumera la vice-présidence principale, programmation, communications et médias interactifs pour Canal Vie, Vrak.tv et Ztélé, et ce, pendant treize ans. Avant son arrivée à la tête de Télé-Québec, M^{me} Collin fait une incursion dans le milieu de la production indépendante à titre de présidente-directrice générale de l'Association québécoise de la production médiatique. Entre 2004 et 2010, elle est notamment invitée par HEC Montréal comme experte enseignante en marketing télévisuel et en gestion télévisuelle et cinématographique.

Après avoir entrepris ses études à l'Université d'Ottawa en 1983, c'est à l'Université de Montréal que M^{me} Collin a obtenu un baccalauréat en science politique et en sciences de la communication. Elle y a également effectué la scolarité de la maîtrise en communications.

Depuis janvier 2016, M^{me} Collin assure la présidence du conseil d'administration de Canal Savoir devenu depuis Savoir média. Elle siège également au conseil d'administration d'Alloprof. Sur le plan international, elle est aussi membre du conseil d'administration de TV5MONDE.

FRANCE DESHARNAIS

Membre du comité d'audit

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

16 mai 2018

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

15 mai 2022

STATUT

Membre indépendant

France Desharnais est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke, d'un MBA option finance de HEC Montréal et du titre d'administrateur de sociétés certifié attribué par le Collège des administrateurs du Québec. Détentrice du titre de CPA-CA, elle a amorcé sa carrière d'auditeur chez Samson Bélaire et l'a poursuivie chez Simoneau, Charpentier, Poulin, Sarrazin et associés. Pendant dix ans, par la suite, elle a occupé divers postes de direction et de gestion exécutive au sein du Mouvement Desjardins. Elle y a notamment été responsable du redressement de caisses en difficulté et de la supervision de groupes de caisses avec actifs sous gestion de 2 à 4 milliards de dollars. Ses domaines d'intervention comprenaient les opérations courantes, l'approbation du financement, les ressources humaines, le développement des affaires et la rentabilité.

En 1998, elle réoriente sa carrière vers le développement des affaires au sein de CGI, de Siebel Systems Canada et enfin d'EY. Pendant deux ans, elle a été affectée au bureau de Paris, où elle a agi comme leader du développement des affaires pour les régions de la France, du Maghreb et du Luxembourg, afin d'y réaliser le plan de transformation mondial d'EY. M^{me} Desharnais est membre indépendant du conseil d'administration et du comité d'audit d'Avison Young. Elle cumule une expérience de plus de vingt ans au sein de divers conseils d'administration et comités. Elle a notamment assumé la présidence de la Société canadienne du cancer Division Québec et a été membre de son CA National et de l'Association des MBA du Québec. Elle a une expérience variée de membre et de présidente de comités d'audit, de crédit, de gouvernance et de nominations, y compris une expérience en ressources humaines.

VINCENT GODCHARLES**Président du comité d'audit et membre du comité exécutif**

Chef de la direction
Logient

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

17 janvier 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

16 janvier 2021

STATUT

Membre indépendant

Vincent Godcharles est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal. À la suite de l'obtention d'un D.E.S.S. en comptabilité publique, il est admis à l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec en 2009.

Sa carrière en comptabilité débute en 2007 au cabinet d'experts-comptables KPMG. C'est en 2009 que M. Godcharles fait le saut dans le monde des communications, comme contrôleur financier auprès de McCann Montréal (Marketel). Depuis, il cumule plus de dix ans d'expérience dans les domaines des communications et des TI. En 2014, il se joint à Logient, une entreprise de génie logiciel pour laquelle il occupe le rôle de chef de la direction. Reconnu à titre de comptable professionnel agréé ayant une expertise poussée en matière de gestion opérationnelle, M. Godcharles a le mandat de soutenir la croissance de l'entreprise grâce à un ensemble d'initiatives visant l'optimisation des opérations.

Parallèlement, M. Godcharles a œuvré comme vice-président finances et administration à la Jeune Chambre de Commerce de Montréal en 2011 et 2012. Il a également fondé le comité de la relève de la Fondation du cancer du sein du Québec en 2012. De 2015 à 2019, il a siégé au conseil d'administration de cette fondation comme administrateur, trésorier et président du comité d'audit. De plus, en décembre 2018, M. Godcharles s'est joint au conseil d'administration de la Fondation du Père Sablon.

SUZANNE LAMARRE**Présidente du comité de gouvernance et d'éthique et membre du comité exécutif**

Avocate
Therrien Couture s.e.n.c.r.l.

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

20 juin 2021

STATUT

Membre indépendant

Suzanne Lamarre est titulaire d'un baccalauréat en sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke et d'un baccalauréat en droit civil de l'Université de Montréal.

M^{me} Lamarre a d'abord œuvré à titre d'ingénieure à la Société Radio-Canada, de 1998 à 2008. Pendant cette période, elle a gravi les échelons à titre d'ingénieure jusqu'à devenir directrice en planification, gestion de spectre et réglementation. C'est au cours de cette période qu'elle a complété sa licence en droit à l'Université de Montréal. Elle a quitté la Société Radio-Canada à la suite de sa nomination au siège de conseillère, région du Québec, au CRTC, siège qu'elle a occupé de 2008 à 2013.

Depuis 2014, M^{me} Lamarre offre ses services-conseils en affaires réglementaires et gouvernementales en radiodiffusion, télécommunication et radiocommunication. Elle a d'ailleurs présenté plusieurs formations sur ces sujets en Europe et au Moyen-Orient.

M^{me} Lamarre est aussi membre du Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec depuis décembre 2007.

Elle s'est jointe au cabinet d'avocats Therrien Couture de Saint-Hyacinthe au début de l'année 2017 et y travaille depuis comme conseillère stratégique et avocate en droit des communications.

VINCENT LEDUC**Membre du comité d'audit**

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

20 juin 2021

STATUT

Membre indépendant

Avocat à la retraite, Vincent Leduc a œuvré pendant plus de trente ans dans le domaine des communications, de la diffusion et de la production télévisuelle. Il a travaillé successivement à la Société générale du cinéma du Québec, en tant que directeur adjoint du marketing, à la Société Radio-Canada, où il a été directeur des acquisitions et de la production extérieure de la télévision générale. Par la suite, il a joint Télévision Quatre Saisons, où il a été directeur des programmes.

Passant à la production télévisuelle, il a joint le Groupe Coscient, devenu depuis Motion international, où il a occupé le poste de vice-président de l'unité Divertissement et documentaire.

En 2000, M. Leduc a été l'un des associés fondateurs de l'entreprise de production télévisuelle Zone3. Cette entreprise est devenue l'une des sociétés de production les plus importantes au Canada. Elle produit des émissions pour la plupart des réseaux québécois et compte des clients au Canada anglais et aux États-Unis. M. Leduc en a été l'un des producteurs exécutifs, en plus d'occuper les fonctions de vice-président production. Quand il a quitté l'entreprise, à la fin de l'année 2015, il en était le vice-président de la distribution et l'un de ses producteurs exécutifs.

Au cours de sa longue carrière, M. Leduc a participé à plusieurs comités, jurys et rencontres industrielles. Il a été membre du conseil d'administration de la Cinémathèque québécoise et de celui de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ), dont il a présidé la destinée trois années durant.

JÉRÉMIE MONDERIE-LAROUCHE, ASC**Membre du comité de gouvernance et d'éthique**Chargé de projet en développement de systèmes d'information
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

17 janvier 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

16 janvier 2021

STATUT

Membre indépendant

Jérémy Monderie-Larouche est originaire de Rouyn-Noranda, où il a étudié la création numérique à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Très engagé et entreprenant tout au long de ses études, il organise de nombreux événements diversifiés, s'active au sein de l'association étudiante à titre de vice-président et siège au conseil d'administration de l'UQAT.

M. Monderie-Larouche connaît sa première expérience cinématographique grâce à son oncle, Robert Monderie, obtenant alors le privilège de suivre l'équipe de tournage au cours de la production du documentaire *Le Peuple invisible*. Après ce parcours, et désirant s'établir dans sa région natale, il s'associe à deux finissants universitaires pour fonder à Rouyn-Noranda une entreprise de création numérique, Balbuzard, spécialisée en production vidéo. Pendant dix ans, il a développé la création numérique en région, contribuant ainsi à créer plusieurs emplois, tout en accompagnant des centaines d'organisations diverses à rayonner. Il s'est également engagé dans sa communauté et a siégé à de nombreux conseils et comités, tant dans le milieu culturel que dans le milieu des affaires. Il a participé à plusieurs productions cinématographiques régionales et a réalisé un long métrage documentaire, *Le Routier*, qui a connu un bon succès en festival. M. Monderie-Larouche a obtenu en 2019 sa certification d'administrateur de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés et occupe actuellement un poste de chargé de projet en développement de systèmes d'information à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

MARIE-ANNA MURAT**Membre du comité des ressources humaines**

Directrice principale – Communications
VIA Rail Canada

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

20 juin 2021

STATUT

Membre indépendant

Marie-Anna Murat est directrice principale des communications de l'entreprise à VIA Rail Canada depuis 2014.

Titulaire d'un baccalauréat ès arts en communication de l'Université Laval et d'un D.E.S.S. en gestion de HEC Montréal, elle a pendant plusieurs années fait carrière à titre de journaliste et d'animatrice à la radio et à la télévision pour de grands réseaux comme Radio-Canada, TVA et CTV à Montréal et à Toronto, puis à la Colline du Parlement, à Ottawa. Par la suite, elle a occupé différents postes de direction en communication au sein de grands organismes publics et privés dans le milieu des médias et celui des affaires, notamment à CBC/Radio-Canada, à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et au Fonds de solidarité FTQ.

M^{me} Murat a également été membre du comité sur la diversité de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (2002-2004), membre du comité décideur et membre du Conseil canadien des normes de la radiotélédiffusion (2002-2007), membre du conseil d'administration de l'Association canadienne des femmes en communications (2005-2007) et vice-présidente du conseil d'administration du Centre Philou (2004-2008).

LORRAINE PINTAL**Membre du comité des ressources humaines**

Directrice artistique et générale
Théâtre du Nouveau Monde

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

25 juin 2008

Reconduction le 27 mars 2013

Reconduction le 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

20 juin 2021

STATUT

Membre indépendant

Lorraine Pintal est comédienne, metteuse en scène, réalisatrice, animatrice et auteure. Nous lui devons depuis 1981 plus de 150 réalisations théâtrales à titre de metteuse en scène, dont certaines ont aussi été diffusées sur les scènes internationale et canadienne. Elle a réalisé bon nombre de dramatiques pour la télévision et a interprété plusieurs rôles comme comédienne, tant à la télévision et au cinéma qu'au théâtre. Depuis 1992, elle est la directrice artistique et générale du Théâtre du Nouveau Monde. Parallèlement, elle a animé l'émission littéraire radiophonique *Vous m'en lirez tant* à la Première Chaîne de Radio-Canada, de septembre 2008 à juin 2011, et a siégé au conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Montréal. Aujourd'hui, elle siège aux conseils d'administration de Télé-Québec et du Mouvement national des Québécois et des Québécoises.

M^{me} Pintal est membre de l'Ordre du Canada, officière de l'Ordre national du Québec et compagne de l'Ordre des Arts et des Lettres du Québec. En 2019, elle a reçu le Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle et a été nommée Chevalière des arts et des lettres de la République française. Elle a également remporté de nombreuses distinctions, dont plusieurs Masques de l'Académie québécoise du théâtre et prix Gémeaux, pour ses réalisations télévisuelles.

LOUIS TASSÉ

**Président du comité des ressources humaines
et membre du comité exécutif**

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

20 juin 2021

STATUT

Membre indépendant

Louis Tassé a été vice-président principal ressources humaines Amérique du Nord à Brookfield Énergie de 2015 à 2019. Il était localisé au siège social de l'entreprise, à Gatineau. Depuis son départ de Brookfield, M. Tassé exécute des mandats de consultation en ressources humaines.

Diplômé en relations industrielles et ayant complété un MBA, il cumule trente-cinq années d'expérience en gestion des ressources humaines. Au fil des ans, il a aidé plusieurs organisations à améliorer leur efficacité et à augmenter l'engagement de leurs employés. Il a agi pendant près de dix ans à titre de vice-président aux ressources humaines d'Astral Média, avant quoi il a occupé divers postes de direction en ressources humaines dans plusieurs sociétés industrielles basées à Montréal.

M. Tassé agit comme mentor dans différents organismes qui soutiennent les étudiants.

MELISSA SAGANASH

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

Directrice des relations Cris-Québec
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)
Gouvernement de la Nation crie

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

20 juin 2021

STATUT

Membre indépendant

Melissa Saganash est la directrice des relations Cris-Québec au sein du gouvernement de la Nation crie, un poste visant à créer et à maintenir des liens entre Eeyou Istchee, le Québec et divers paliers de gouvernements autochtones et non autochtones. En tant que représentante du Grand Conseil des Cris et du gouvernement de la Nation crie, elle représente les intérêts et les droits du peuple d'Eeyou Istchee.

En 2014, elle a été nommée à une commission spéciale d'enquête du BAPE sur les enjeux de la filière uranifère au Québec, commission qui doit donner lieu à des consultations provinciales sur le territoire défini en 1975 par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ).

Au printemps de 2015, M^{me} Saganash est nommée présidente du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James. Le CCEBJ est un comité tripartite chargé de conseiller les gouvernements fédéral, provinciaux et cri au sujet de la formulation de politiques, de lois et de règlements qui pourraient avoir une incidence sur l'environnement et les communautés d'Eeyou Istchee. Elle est de nouveau nommée par ses pairs en 2017 et en 2019.

Avant de représenter le gouvernement de la Nation crie, elle a travaillé pour la société Niskamoon, créée dans la foulée de la Paix des braves signée en 2002 pour assurer la mise en œuvre de l'entente et le respect du territoire. M^{me} Saganash a également été la réalisatrice de la série documentaire télévisée *Maamuitaau*, produite par CBC North, sur la vie des Cris de la Baie-James.

M^{me} Saganash est membre de divers comités et tables de concertation où les relations gouvernementales positives sont essentielles aux actes de réconciliation et à la promotion de l'inclusion et de la reconnaissance des populations autochtones et de leurs droits dans la société contemporaine.

Revue des présences des membres du conseil d'administration aux séances du conseil et des comités 2018-2019

	Conseil d'administration		Comité d'audit	Comité exécutif	Comité des ressources humaines		Comité de gouvernance et d'éthique
	4 séances ordinaires	4 séances spéciales			1 séance ordinaire	5 séances spéciales	
FRANCINE CLÉROUX	4/4	4/4	4/4	1/1	—	—	—
MARIE COLLIN	4/4	4/4	—	1/1	—	—	—
FRANCE DESHARNAIS	4/4	4/4	4/4	—	—	—	—
VINCENT GODCHARLES	4/4	3/4	4/4	1/1	—	—	—
SUZANNE LAMARRE	4/4	3/4	—	1/1	—	—	3/3
VINCENT LEDUC	4/4	3/4	4/4	—	—	—	—
JÉRÉMIE MONDERIE-LAROUCHE	3/4	3/4	—	—	—	—	3/3
MARIE-ANNA MURAT	4/4	3/4	—	—	0/1	3/5	—
LORRAINE PINTAL	4/4	2/4	—	—	1/1	2/5	—
LOUIS TASSÉ	3/4	4/4	—	1/1	1/1	5/5	—
MELISSA SAGANASH	4/4	2/4	—	—	—	—	3/3

Une séance hors-série d'une journée complète du conseil d'administration a eu lieu le 8 novembre 2018, pendant laquelle des formations sur divers enjeux de l'industrie dans laquelle évolue la Société ont été dispensées aux membres.

Un huis clos est tenu lors de chaque séance du conseil d'administration.

Renseignements concernant le fonctionnement des comités

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le comité de gouvernance et d'éthique vise à soutenir le conseil d'administration dans ses responsabilités en matière de gouvernance et d'éthique, plus particulièrement en ce qui a trait à l'évaluation du fonctionnement du conseil ainsi qu'à la formation de ses membres.

Les membres du comité se sont réunis trois fois durant l'année 2018-2019. Aucune de ces réunions n'a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité de gouvernance et d'éthique a :

- présenté son rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités aux membres du conseil d'administration ;
- surveillé la mise en œuvre du plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap ;
- procédé au suivi des actions de la Société en matière de développement durable et présenté un bilan au conseil d'administration.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité des ressources humaines vise à soutenir le conseil d'administration relativement aux ressources humaines de la Société, notamment quant aux politiques de ressources humaines, à l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience du président-directeur général ou de la présidente-directrice générale, ainsi qu'à la sélection et à la planification de la relève des dirigeants.

Les membres du comité se sont réunis six fois durant l'année 2018-2019. Aucune de ces réunions n'a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité des ressources humaines a :

- effectué le suivi du plan de relève de la Société ;
- pris connaissance du bilan des ressources humaines de la Société ;

- recommandé l'approbation de la Politique sur la consommation d'alcool ou de drogues sur les lieux de travail ;
- effectué le suivi du projet de relocalisation de la Société.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit a pour objectif d'appuyer le conseil d'administration dans son rôle de surveillance et d'encadrement de la bonne gouvernance financière de la Société, d'abord en examinant l'intégrité de l'information financière et les états financiers, puis en s'assurant de la mise en place de mécanismes de contrôle interne et d'un plan de gestion intégrée des risques.

Les membres du comité se sont réunis quatre fois durant l'année 2018-2019. Il y a eu deux huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité d'audit a :

- effectué le suivi du plan d'immobilisation ;
- effectué le suivi du plan de gestion intégrée des risques ;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du projet d'états financiers pour l'exercice clos le 31 août 2019 ;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du budget 2019-2020 ;
- effectué le suivi du projet de relocalisation de la Société.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Rémunération globale des dirigeants

La rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société prend en considération le salaire annuel de base, la prime annuelle, s'il y a lieu, de même que la prime d'allocation de voiture.

La rémunération et les autres conditions de travail de la présidente-directrice générale sont celles qui ont été établies par décret gouvernemental s'appliquant aux titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

Allocation pour l'utilisation d'un véhicule

La Société octroie à ses dirigeants une allocation mensuelle brute de 300 \$ pour l'utilisation d'un véhicule personnel.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société

	Titre d'emploi	Rémunération de base	Rémunération variable	Allocation automobile
MARIE COLLIN	Présidente-directrice générale	197 303 \$	—	—
DENIS BÉLISLE	Directeur général principal et secrétaire corporatif	183 899 \$	—	3 600 \$
DENIS DUBOIS	Directeur général des programmes	183 899 \$	—	3 600 \$
SOPHIE DUFORT	Directrice générale des médias numériques et des régions	170 107 \$	—	3 600 \$
DANY HARRISON	Directeur général des technologies et des opérations	170 107 \$	—	3 600 \$

Renseignements concernant la rémunération

À l'exception de la présidente-directrice générale, aucun membre du conseil d'administration n'est rémunéré. Ils ont toutefois droit au remboursement des dépenses faites dans le cadre de leurs fonctions. Le traitement, les allocations, les indemnités et autres conditions d'emploi de la présidente-directrice générale sont définis par décret du gouvernement du Québec.

Plans d'action et politiques

Développement durable — Activités réalisées au cours de l'exercice 2018-2019



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

ACTIVITÉS COURANTES EN GESTION ADMINISTRATIVE

ACTION

Sensibiliser et former davantage le personnel à la gestion électronique de documents pour optimiser l'organisation du travail

CIBLE ET INDICATEUR

Nombre d'activités de sensibilisation et de formation auprès des employés – 2 ou 3 par année

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Formations offertes

- Une formation « Infonuagique et intelligence artificielle appliquées aux médias » offerte à 12 employés (Opérations techniques) par la Society of Motion Picture and Television Engineers (SMPTE)
- Trois formations « Gestion de projets : méthodes et outils » offertes à 36 employés par l'École des Hautes Études commerciales (HEC Montréal)

ACTION

Conversion des documents en format papier en documents en format électronique

CIBLE ET INDICATEUR

Nombre de documents électroniques – au moins 10 documents d'ici 2020

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Consolidation du virage vers le « bureau sans papier »

- Accueil des nouveaux employés : mise à disposition des documents électroniques nécessaires à leur intégration sur l'Intranet (« Espace Télé-Québec »)
- Application compte de dépenses : informatisation des demandes de remboursement
- Poursuite de l'implantation d'Office 365 avec SharePoint (espace commun de travail):
 - application Teams : permet de partager et de collaborer en équipe (combiner discussions en groupe, réunions en visioconférence, notes et pièces jointes)
 - projets 360 pour la gestion des productions originales : permet une structure standardisée des projets et une optimisation des échanges internes et externes
- Actions réalisées pour diminuer le volume de papier et de cassettes vidéo :
 - numérisation de 4 484 cassettes vidéo
 - numérisation et application des règles de conservation : 1166 boîtes éliminées
 - tri lors d'une troisième journée ménage : 100 boîtes éliminées

ACTION

Utilisation responsable et optimale des locaux de Télé-Québec en partenariat avec les ministères et les organismes publics et communautaires

CIBLE ET INDICATEUR

Nombre de partenariats et/ou de locations à prix minimal – 2 ou 3 par année

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- Prêt d'une salle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour une formation (1 jour)
- Prêt d'une salle du bureau de Québec au Festival du cinéma de la ville de Québec (8 semaines, en juillet et août)
- Prêt du hall d'entrée pour le Marché de Noël (12 h à 14 h, en novembre)
- Prêt du hall d'entrée pour les collectes des paniers de légumes des Fermes Lufa (12 h à 14 h, en avril)

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique [suite]

TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS DES EMPLOYÉS

ACTION

Minimiser les effets du déplacement des employés en favorisant le covoiturage, l'utilisation des transports collectifs, les déplacements actifs et les visioconférences

CIBLE ET INDICATEUR

Réduction du kilométrage remboursé (% de kilomètres évités) – réduction de 5 % d'ici 2020

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- L'application Teams, pour les réunions en visioconférence, minimise les déplacements des employés
- Priorité accordée aux déplacements en groupe pour les événements presse et jeunesse (voir la section Communications gouvernementales)

ACTION

Encourager les employés à diversifier leurs modes de déplacement et favoriser l'utilisation des transports collectifs et les déplacements actifs pour se rendre au travail (exemples : transports collectifs, Bixi, voitures électriques en libre-service, covoiturage...)

CIBLE ET INDICATEUR

Mise en place de pratiques, de programmes et de partenariats – 2 partenaires, pratiques ou programmes d'ici 2020
Augmentation de l'utilisation du transport collectif et des déplacements (5 % des employés – sondage annuel)

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

- Maintien du programme Opus+ offrant un rabais aux employés du bureau de Montréal

BÂTIMENT ET INFRASTRUCTURES (MONTRÉAL ET SEPT-ÎLES)

ACTION

Améliorer la gestion de l'énergie, de l'eau, des matières résiduelles et de la qualité de l'air lors des projets de rénovation et d'aménagement intérieur et extérieur

CIBLE ET INDICATEUR

Réduction de la consommation d'énergie et d'eau
Meilleure gestion des matières résiduelles et de la qualité de l'air

RÉSULTATS DE L'ANNÉE¹

- Flotte de véhicules sur l'ensemble du Québec :
 - diminution de la quantité : -9 % (20 contre 22 en 2017-2018)
 - baisse de la consommation d'essence : -12 % (27 300 litres contre 31 000 en 2017-2018)
- Principalement en raison du démantèlement des studios, le total de matières recyclées a presque doublé (20 058 kg contre 10 827 kg en 2017-2018²), notamment :
 - les matières résiduelles (métal, papier, carton, plastique, verres) : +40 %
 - le matériel informatique-électronique (écrans, ordinateurs) : +174 %
 - les matières dangereuses (peinture, huiles, solvants...) : +242 %

¹ La consommation électrique-gaz du 1000 Fullum étant facturée à la Société québécoise des infrastructures (SQI) depuis septembre 2018, l'évolution de ces charges ne peut être présentée cette année.

² Données de la firme Multirecycle.

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique [suite]

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

ACTION

Améliorer de façon continue la gestion écoresponsable de nos parcs informatiques

CIBLE ET INDICATEUR

Diminution du stockage et de l'impression, baisse de la consommation d'énergie des appareils
Réduction globale additionnelle du nombre d'appareils et de la consommation d'énergie d'ici 2020

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- Poursuite de l'implantation d'Office 365 avec SharePoint (espace commun de travail):
 - réduction du stockage de données grâce au partage de documents (élimination de doublons et diminution des courriels avec pièces jointes) : espace disque utilisé divisé par trois depuis la migration vers Office 365, en septembre 2018 (4 téraoctets contre 12 téraoctets)
- Poursuite du projet Donnée unifiée : amélioration des processus de travail dans le but d'augmenter l'efficacité des tâches et de diminuer l'impression de documents
- Progression de la proportion d'ordinateurs portables dans le parc informatique : 42 % contre 22 % en 2017-2018, ce qui engendre une consommation électrique moitié moindre par rapport à la consommation d'ordinateurs fixes
- Acquisition de cartouches d'encre recyclées (122 contre 119 en 2017-2018)

COMMUNICATIONS GOUVERNEMENTALES ET ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

ACTION

Intégrer les impératifs de développement durable dans les activités de communication

CIBLE ET INDICATEUR

Nombre d'événements organisés de manière écoresponsable (organisation, matériel, promotion) – 2 par année d'ici 2020

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- Hausse du budget consacré aux achats numériques ou électroniques (affichage numérique, publicités radio et médias numériques – Web, mobile et réseaux sociaux) : 85 % du budget média total contre 77 % en 2017-2018
- Utilisation occasionnelle de navettes, de véhicules de Télé-Québec (covoiturage) et de notre caravane par les employés et journalistes pour les événements presse et jeunesse

MARCHÉS PUBLICS

ACTION

Élaboration et adoption d'une politique d'approvisionnement et de disposition écoresponsables des ressources matérielles

CIBLE ET INDICATEUR

État d'avancement des travaux – adoption d'une politique d'approvisionnement et de disposition écoresponsables des ressources matérielles d'ici la fin de 2019-2020

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Aucun résultat significatif n'est à signaler³

ACTION

Réaliser des activités de formation sur la gestion écoresponsable auprès du personnel qui effectue des achats

CIBLE ET INDICATEUR

Pourcentage du personnel qui effectue des achats ayant été formé – d'ici la fin de 2019-2020, 75 % du personnel voulu sera formé

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Aucun résultat significatif n'est à signaler



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

PROGRAMMATION, PRODUITS NUMÉRIQUES ET PARTENARIATS DE TÉLÉ-QUÉBEC

ACTION

Poursuivre et développer davantage la prise en compte des principes de développement durable dans la planification et l'élaboration de la programmation de Télé-Québec

CIBLE ET INDICATEUR

Suivi de la liste des émissions et des produits numériques réalisés selon les principes de développement durable – d'ici 2020, faire en sorte que 75 % des émissions et des produits numériques de Télé-Québec intègrent deux principes et plus de développement durable

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Au moins 90 % des contenus diffusés intègrent deux principes et plus de développement durable. Voici quelques exemples de contenus couvrant les principes suivants :

■ Accès au savoir

- documentaires : *Point doc*
- magazines : *Format familial*, *180 jours*, *Génial!*, *Un chef à la cabane*
- productions numériques : *Joe Bizz* (« L'urgence » et « L'aréna »), *Pourquoi?* (capsules scientifiques)
- don de temps d'antenne à l'organisme Savoir média (but : diffuser le savoir provenant notamment d'experts québécois)

■ Efficacité économique

- *L'indice McSween*, *Ça vaut le coût*, *Un chef à la cabane*, *Curieux Bégin* (« Fous du pain »)

■ Protection de l'environnement

- documentaires : *Fermes verticales*, *La Méditerranée va-t-elle passer l'été?*, série *Villes de l'impossible : Sauver... : Venise, New York, Tokyo, Les forêts*
- *La Soirée MAMMOUTH 2018* (vidéo « Environnement 2018 »)
- fiction jeunesse : *Conseils de famille* (« À gauche toutes » et « Obligation morale »)
- magazines : *Deux hommes en or* (entrevues « Agriculture bio-intensive », « Végétalisme »), *L'heure est grave* (« L'environnement »), *Les francs-tireurs* (plusieurs entrevues sur l'avenir de la consommation, l'énergie, l'urbanisme, l'environnement et le transport), *Banc public* (« Environnement : passer aux actes »), *Un chef à la cabane*, *Électrons libres* (« Insectes, protéine de l'avenir »)
- La Fabrique culturelle (vidéos « Rien ne se perd, rien ne se crée », « Jean-Simon Bégin, photographe animalier », « Dans la mire d'un photographe biologique »)

■ Protection du patrimoine culturel

- *La Soirée MAMMOUTH 2018* (des Autochtones parmi les nominés)
- fiction jeunesse : *Passe-Partout* (« Du lait pour les bébés : Berceuse mohawk »)
- productions numériques : *On se fera pas d'amis* (« Protection de la culture »)
- Fabrique culturelle : deuxième saison websérie *Artéfacts* (« Maison Le Gros : de l'île Jersey à la Gaspésie »); vidéo (« Au temps des pendaisons : histoire de la peine capitale à Québec »); plusieurs vidéos sur la culture autochtone
- diffusion de contenu régional ou tournage en région dans une quinzaine d'émissions (*Génial!*, *Banc public*, *Belle et Bum*, *Cochon dingue*, *Passe-Partout*) et productions numériques (*On se fera pas d'amis*, *On parle de sexe et Cocktails*, *la cuisine liquide de Patrice Plante*)
- magazines : *Belle et Bum* (invités autochtones), *Cochon dingue* (Nuit : « Musée des Abénakis »), *Cette année-là (1989)* : « Évolution de la musique autochtone »; *1972* : « Identité francophone en Amérique du Nord »; *1991* : « Quotas de musique francophone »), *Format familial* (segment « Famille autochtone »), *L'heure est grave* (« Histoire et mémoire »), *Y'a du monde à messe* (« Pauline Julien », « Toponymie et histoire »), *Banc public* (Révolutionner la vie en ville : « Organisme à Saint-Henri »)

3 La politique d'approvisionnement écoresponsable a été reportée en raison de notre projet de déménagement, qui a mobilisé la majorité du personnel de ce secteur.



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

LES DIFFÉRENTS CONTENUS CULTURELS ET LES PARTENARIATS DE TÉLÉ-QUÉBEC

ACTION

Favoriser le rayonnement culturel de Télé-Québec auprès d'un public large et diversifié

CIBLE ET INDICATEUR

Proportion de contenus culturels par rapport à l'ensemble des contenus de Télé-Québec – d'ici 2020, maintenir la proportion de trois contenus culturels sur cinq contenus

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

La proportion de trois contenus culturels sur cinq contenus de Télé-Québec est maintenue.

- **Maintien des émissions culturelles :** *Belle et Bum*, *Cinéma*, *Premier Gala de l'ADISQ*, *Y'a du monde à messe*, *Dans les médias*, *11^e Grand spectacle de la Fête nationale dans la Capitale* (715 000 téléspectateurs – meilleur résultat de ces dernières années)
- **Littérature :** plusieurs films sont des adaptations de livres (*Incendies*, *Il faut parler de Kevin*, *Shining*, *Dolorès Clairborne*, *Raison et sentiments*, *Borderline*, *Les 4 filles du D' March* et *Babine*); série web *Lotus et Cali* (« Le dégât : plaisir de se prêter un livre entre amis »)
- **Nouveautés**
 - magazines : *Cette année-là*, *L'heure est grave*, *Kebec* (parcours socioculturel du Québec), *FestiVoix reçoit Belle et Bum* (Trois-Rivières)
 - documentaires : *I speak français* (préservation de la langue française), *Yannick* (sur Yannick Nézet-Séguin), *Au-delà de l'image : Le monde de Michel Lemieux et Victor Pilon*, *François Barbeau, créateur de costumes*, *Dessine-moi un Saint-Ex*
 - publication de la collection de livres : « Les contes de Passe-Partout » (Télé-Québec et Bayard Canada)
 - productions numériques : série *Joe Bizz* sur la littératie numérique; trousse de littérature Web pour enseignants des 1^{er} et 2^e cycles du primaire (Télé-Québec en classe) qui contient 15 albums d'artistes québécois
- **50^e anniversaire de Télé-Québec**
 - *La symphonie de Télé-Québec* (spectacle + télédiffusion) : l'Orchestre Métropolitain, sous la direction de Yannick Nézet-Séguin, revisite les chansons et musiques qui ont marqué la chaîne depuis 1968
 - publication du livre *Nous sommes Télé-Québécois* : plus de 30 personnalités de la chaîne et gens du public témoignent de l'empreinte qu'elle laisse sur eux et la société
- **La Fabrique culturelle : 138 ententes de partenariat au Québec : 9074 capsules (+8 % par rapport à 2017-2018) et 2 millions de visionnements de vidéos. Exemples de contenus :**
 - séries balado (« Quartier général », « La vie secrète des libraires » et « Beatmakers »)
 - série vidéo *Ceux qui content* (portrait de cinq conteurs du Québec)
 - vidéos sur la littérature (« Le fauve amoureux : Gérald Gaudet célèbre Jean-Paul Daoust », « Proxémie : Joséphine Bacon », « David Goudreau, l'hymne à l'humain »)
 - événements au Québec : tournée Festival trad Québec : vidéo 360° : « Le 5^e rêve » (expérience autour d'un mythe des Premières Nations; Salon du livre de Montréal : 360° de « poésie » (voyage en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent)
- **Don de temps d'antenne à l'organisme Impératif français (promotion de la langue française)**
- **Concert *La musique au cinéma : Génial!* de l'Orchestre Métropolitain en avril 2019**



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2.5

Aider les consommateurs à faire des choix responsables

ACTION

Favoriser, par la programmation de contenus et des partenariats, la consommation responsable dans la population

CIBLE ET INDICATEUR

Nombre de contenus et de partenariats qui contribuent à aider les consommateurs à faire des choix responsables – 1 contenu ou partenariat d'ici 2020

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

■ **Émissions**

- *Ça vaut le coût*, magazine de consommation qui aide les citoyens à faire des choix éclairés
- *L'indice Mc\$ween*, magazine qui prône l'efficacité économique
- *Format familial*: « Surconsommation des parents pour habiller leurs enfants »
- *Deux hommes en or*: entrevues « Projet La Tasse », « Fondatrice de Prana »
- *L'heure est grave*: épisode « La surconsommation »
- *Banc public*: segments « Promouvoir l'achat local », « Sensibilisation à la décroissance »
- *Dans les médias*: « Sensibiliser le public aux fausses nouvelles »
- *La Soirée MAMMOUTH 2018*: parmi les nommés, Olivier Arbour-Masse (vidéo sur l'importance de consommer moins) et Florence-Léa Siry (qui a reçu l'insigne MAMMOUTH pour ses initiatives zéro déchet et zéro gaspillage)
- *Les francs-tireurs*: entrevues « Alimentation de demain », « Notre consommation dans l'avenir »
- Documentaires: *Quand la pub vous traque* (consentement éclairé à l'ère numérique) et *Vous avez été hacké* (comment survivre dans la jungle des pirates du Web)

■ **Productions numériques**

- *Joe Bizz* « Tout nouveau, tout beau! » (il dispose de son vieux téléphone de façon responsable)
- *La Fabrique culturelle*: vidéos « L'art d'être écologique! », « Qualité Motel: tournée de spectacles en voilier »



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4.2

Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

ACTION

Poursuivre des partenariats existants avec des organismes communautaires et en développer de nouveaux au gré de l'élaboration et de la mise en œuvre d'activités de Télé-Québec

CIBLE ET INDICATEUR

Maintenir l'engagement de Télé-Québec et explorer de nouveaux partenariats – d'ici 2020, maintenir l'engagement de Télé-Québec auprès d'organismes communautaires et sociaux

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- L'engagement de Télé-Québec a été maintenu auprès de la Guignolée des médias 2018 et de Centraide
- Promotion de la Semaine québécoise des personnes handicapées: affichage et information (vidéos et site Web)
- Don de temps d'antenne à plusieurs fondations et organismes sociaux:
 - Le Phare (soins palliatifs pédiatriques)
 - Fondation Terry Fox (recherche sur le cancer)
 - Fondation du CHUM
 - Opération Nez rouge
 - Guignolée du Dr Julien
 - Fondation Lucie et André Chagnon (prévenir la pauvreté par la réussite éducative)
 - Fondation Inca (aide les personnes avec perte de vision ou vision partielle)
 - Tim Hortons Camp Day (camps pour jeunes de 12 à 16 ans de milieux défavorisés)
 - Fondation Mira (offre des chiens à des personnes avec déficiences visuelles ou motrices et aux personnes autistes)
 - Al-Anon (groupe d'entraide pour parents et amis de personnes alcooliques)
 - AA (Alcooliques anonymes)
 - MADD (Mères contre l'alcool au volant)
 - Marie Vincent (prévention de la violence sexuelle envers les enfants et services spécialisés)



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 5.1

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

ACTION

Sensibiliser les consommateurs de contenus de Télé-Québec à protéger leur santé et à améliorer leur qualité de vie

CIBLE ET INDICATEUR

Diffuser nombre de contenus prônant une meilleure santé et une meilleure qualité de vie – d'ici le 31 mars 2020, maintenir chaque année du contenu ou des segments de contenu axés sur la santé et la qualité de vie

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Voici quelques exemples de contenus sur une meilleure santé et sur la qualité de vie.

■ Documentaires

- *Apprenti autiste*
- *Troubles bipolaires, d'un extrême à l'autre*
- *Je me souviens, donc je me trompe*
- *Ados, sexe et confidences* (associé à la websérie, pour parents d'adolescents)

■ Productions numériques

- *On parle de sexe* (destinée aux jeunes de 13 à 15 ans – sur la sexualité des adolescents d'aujourd'hui)
- *Pourquoi?* (capsules « Pourquoi les vaccins sont importants ? »)
- Nouvelle plateforme Cuisinez! (1 500 recettes exclusives, des contenus vidéo et des milliers de recettes provenant des émissions de Télé-Québec)
- *La Soirée MAMMOUTH 2018* (parmi les nommés, témoignages d'Anick Lemay sur le cancer et de Stanley Vollant, pour la sensibilisation des Autochtones à la santé)

■ Séries documentaires

- *180 jours*
- *De garde 24/7* (« Anxiété » et « Confrontés à la mort »)

■ Magazines

- Culinaires: *di Stasio*, *Cuisine futée*, *parents pressés*, *Curieux Bégin* et *Format familial*
- *L'heure est grave* (épisode « Santé mentale »)
- *Banc public* (« Obésité chez les jeunes », « Vivre avec une psychose », « Jeu compulsif »)
- *Les francs-tireurs* (entrevues « Impact du cannabis sur la santé mentale », « Violence au travail »)
- *Deux hommes en or* (entrevues « L'Alzheimer à 39 ans », « Claude Legault sur son burn-out »)
- *Électrons libres* (« Recherche prometteuse pour prévenir les AVC », « Contrôle de la maladie de Lyme »)
- *Dans les médias* (« Légalisation du cannabis », « Vaccin et autisme »)

■ Don de temps d'antenne à l'organisme Participaction (promotion de l'activité physique)

- Fête des Neiges Montréal 2019: match de hockey bottine avec les animateurs de *Cochon dingue*

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie [suite]

ACTION

Sensibiliser les employés de Télé-Québec à protéger leur santé et à améliorer leur qualité de vie

CIBLE ET INDICATEUR

Taux d'employés rejoints par des activités de sensibilisation à la santé et à la qualité de vie, et variété de services offerts pour promouvoir l'activité – d'ici 2020, 100 % des employés seront sensibilisés sur une base annuelle.

Poursuivre l'offre de salles aux employés pour effectuer des activités physiques.

Mettre à disposition des douches et des vestiaires après les activités physiques.

Poursuivre l'offre de stationnement pour vélos.

Poursuivre les partenariats offrant une réduction dans les centres d'activités physiques.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

■ Maintien des activités

- Salles d'activités physiques, de vestiaires et de douches (yoga, pilates, *bootcamp*)
- Stationnement pour vélos pour les employés
- Réductions dans des centres d'activités physiques (par exemple, Énergie Cardio)
- Réductions offertes par des fournisseurs dans le secteur de la santé (par exemple, les pharmacies Brunet)
- Programme de vaccination auprès de 56 employés, à l'automne 2018
- Potager extérieur « fines herbes » à l'aire de pique-nique, à l'été 2019
- Stand des Fermes Lufa, en avril 2019 (collecte de paniers de légumes)

■ Nouvelles activités

- Réductions au Club de Golf du Mont Orford
- Activités du comité de développement durable pour les employés : conférence « Zéro gaspillage », par Florence-Léa Siry, auteure et consultante sur le gaspillage alimentaire au Québec ; visionnement du film *La terre vue du cœur* avec Hubert Reeves, et discussion animée par Karel Mayrand, directeur général Québec de la Fondation David Suzuki et président de Réalité climatique Canada

Bilan des réalisations 2018-2019 à l'égard des personnes en situation de handicap

Programmation

Tant dans ses magazines que dans ses documentaires, sa publicité ou ses contenus numériques, Télé-Québec traite des questions de société, dont celles qui concernent les personnes en situation de handicap. Voici quelques exemples de différents contenus présentés en 2018-2019.

Banc public

- *Ma vie avec la psychose* : une rencontre de jeunes atteints de psychose (7 juin 2019)
- *Jouer jusqu'à la fin* : les soins palliatifs pour les enfants et leurs familles (26 avril 2019)

Cochon dingue

- *Famille* : Fondation Mira (16 janvier 2019)
- *Soccer* : le goalball pratiqué par des personnes non voyantes (8 avril 2019)
- *Rêve* : rencontre avec une jeune personne autiste (30 avril 2019)

Format familial

- Une jeune fille amputée d'une jambe pratique le hockey (13 février 2019)
- Rencontre avec une jeune fille portant une prothèse au bras et un homme devenu quadriplégique à la suite d'un accident (3 octobre 2018)
- Segment *Avoir un enfant qui a des malformations physiques* (9 janvier 2019)

L'indice Mc\$ween

- Les défis à relever pour gagner sa vie quand on est handicapé, avec Alexandre Poce, tétraplégique (20 septembre 2018)
- Des entreprises adaptées pour les personnes handicapées (7 février 2019)

Deux hommes en or

- Martin Houle, sa fille handicapée et le manque de soutien gouvernemental (22 mars 2019)

Passe-Partout

- *Bonjour, C'est moi, Bonjour matin et Ensemble on est plus fort!* : un enfant autiste joue avec d'autres enfants dans un segment (25 février, 10 mars, 14 avril et 26 mai 2019)
- *Un, deux, trois, partez!* et *Jour de tempête* : une fillette albinos fait un bonhomme de neige avec d'autres enfants (25 mars et 5 mai 2019)

Voir autrement

- *Bébé miraculé* : Marie-Lee, atteinte de légère déficience intellectuelle et de légère surdité (7 avril 2019)

La Soirée MAMMOUTH 2018 comptait parmi les personnes nommées :

- Juliette Décarie, tétraplégique depuis l'âge de 13 ans, engagée dans trois causes importantes en faveur des enfants malades (14 décembre 2018)
- Gabriel Tremblay, militant pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sur le marché du travail (14 décembre 2018)

Les documentaires suivants ont été présentés :

- *180 jours* : plusieurs émissions traitaient de classes particulières (en adaptation, pour autistes et spéciales) (automne 2018)
- *Apprenti autiste* : animé par Louis T, adulte atteint du syndrome d'Asperger (27 février 2019)
- *Moi, adolescente et autiste* (16 septembre 2018)



Bilan des réalisations 2018-2019 à l'égard des personnes en situation de handicap

Le cinéma 2018-2019 a proposé :

- *La leçon de piano* : femme sourde et muette (19 janvier 2019)
- *Roméo Onze* : jeune homme atteint d'une atrophie musculaire (15 mars 2019)
- *Forrest Gump* : histoire mouvementée des États-Unis par le regard d'un jeune Américain (19 décembre 2018)
- *Babine* : histoire de Babine, un jeune garçon particulier, et des gens de son village, Saint-Élie-de-Caxton (14 décembre 2018)
- *Borderline* : maladie mentale d'une étudiante en littérature (1^{er} septembre 2018)

Parmi nos séries

- *Homeland* : septième saison, où la bipolarité de l'héroïne joue un rôle prépondérant

La Fabrique culturelle a offert les capsules suivantes :

- Alix Parisien (personne atteinte de trisomie) : L'art de la différence
- Des marionnettes au service des autistes
- YO'Péra! un opéra bienveillant pour la santé mentale et physique

Diffusion

La programmation de Télé-Québec est entièrement sous-titrée pour les malentendants.

En 2018-2019, 5,7 heures de vidéodescription ont été diffusées par semaine, soit 2,7 heures de plus qu'en 2017-2018.

Publicité et communication

Dans sa promotion, Télé-Québec sensibilise la population québécoise aux personnes en situation de handicap. Du temps d'antenne a été offert aux fondations et organismes suivants :

- la Fondation Inca (qui aide les personnes aveugles ou à la vision partielle)
- la Fondation Mira (qui offre des chiens à des personnes qui ont des déficiences visuelles ou motrices et à des jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme)
- le Phare (qui offre des soins palliatifs pédiatriques)

Dans le bulletin interne de la Société, annonce de la Semaine québécoise des personnes handicapées (juin 2019).

Développement durable

Le conseil d'administration de Télé-Québec a adopté le Plan d'action de développement durable 2016-2020. Le bilan 2018-2019 est conforme à ce plan d'action à l'égard des personnes handicapées, quant à l'orientation 4 : *Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques* de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

Accès à l'emploi

La Direction des ressources humaines souscrit à l'égalité en emploi et encourage la diversité au sein de ses équipes (section Carrières du site Internet), poursuivant ainsi l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Cette année, une employée de ce secteur a bénéficié d'une formation sur leur embauche (Comment améliorer le processus d'embauche des personnes en situation de handicap?).

Accès aux documents et services offerts

Aucune plainte n'a été reçue de la part de personnes en situation de handicap.

Aucune demande d'accommodement n'a été reçue pour l'accès aux documents et aux services.

Accessibilité des bâtiments

Télé-Québec s'assure chaque année que les infrastructures de l'immeuble répondent aux normes du Code de la construction pour les personnes handicapées.

Approvisionnement accessible

En raison de la préparation d'un déménagement dans de nouveaux locaux, en 2020, et de la mobilisation des ressources à cet effet, la Société n'a pu élaborer de politique d'acquisition qui tiendrait compte de l'accessibilité lors des achats et des locations de biens et de services.

Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service

Répartition de l'effectif

POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2018 AU 31 AOÛT 2019

	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'effectifs AU 31 AOÛT 2019
Personnel d'encadrement	61 353	—	61 341	34
Personnel professionnel	170 956	509	171 464	102
Personnel de bureau, technicien et assimilé	237 229	1 461	238 690	136
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	2 912	9	2 921	1
Total des heures	472 449	1 978	474 416	273

La cible d'heures rémunérées fixée à 475 957 heures a été respectée par la Société.

Contrats de services comportant une dépense de 25 000\$ et plus

CONCLUS ENTRE LE 1^{er} SEPTEMBRE 2018 ET LE 31 AOÛT 2019

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique ¹	12	429 123\$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	27	1 978 023\$
Total des contrats de services	39	2 407 146\$

1 Une personne physique, qu'elle soit en affaires ou non.

2 Les données incluent les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Plan d'action pour la protection des renseignements personnels

Télé-Québec a reçu deux demandes d'accès à l'information.

Nature de la demande	Délai de réponse	Réponse	Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, chapitre A-2.1	Droit d'appel devant la Commission (EXERCÉ OU NON EXERCÉ)
Information en lien avec l'idéation, la conception et la réalisation de la nouvelle série <i>Passe-Partout</i>	3 jours	Refusée	Articles 21, 22 et 27	Non exercé par le demandeur
Liste de sous-traitants pour le chantier	30 jours	Acceptée	Article 135	Non exercé par le demandeur

Aucune demande d'accès n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable.

Aucune activité relative à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels n'a été réalisée au cours de l'année.

Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

La littérature à l'antenne et dans les partenariats

La littérature occupe une place importante dans la programmation de Télé-Québec ainsi que dans ses projets Web, ses sorties sur le terrain, ses partenariats – notamment avec Savoir média et les salons du livre – et sur sa plateforme La Fabrique culturelle. Télé-Québec valorise ainsi la lecture auprès de tous ses publics.

En 2018-2019, sur le grand plateau culturel *Cette année-là*, il a été question de littérature à de nombreuses reprises sous plusieurs formes. Depuis un segment sur la littérature pessimiste ou sur les œuvres littéraires et le débat identitaire jusqu'aux recommandations des invités et des chroniqueurs, en passant par un hommage à Gabrielle Roy ou au mystérieux Réjean Ducharme, *Cette année-là* a su mettre en valeur les genres littéraires et les auteurs de la francophonie comme Nelly Arcan, Jean-Paul Daoust, Simon Boulerice (aussi chroniqueur à l'émission), Pierre Lapointe, Marie Laberge, Michel Rivard et Éric-Emmanuel Schmitt.

Sur la scène de *Belle et Bum*, les auteurs-compositeurs-interprètes ont encore une fois été à l'honneur, faisant découvrir ou redécouvrir le grand talent des Québécoises et des Québécois en écriture.

À *Deux hommes en or*, Patrick Lagacé et Pierre-Yves Lord ont reçu quelques auteurs et personnalités qui gagnent leur vie avec leur talent en écriture, qu'ils soient humoristes comme Boucar Diouf et Louis-José Houde, auteurs-compositeurs-interprètes comme Philippe Brach, Cœur de pirate et Ariane Moffatt, auteurs et comédiens comme Fabien Cloutier et Florence Longpré, ou encore journalistes comme Noémi Mercier et Yves Boisvert.

Plusieurs personnalités du monde littéraire étaient également sur le plateau de *Y'a du monde à messe*, dont David

Goudreault, Ines Talbi, Yvon Deschamps, Normand Baillargeon et Dominique Demers.

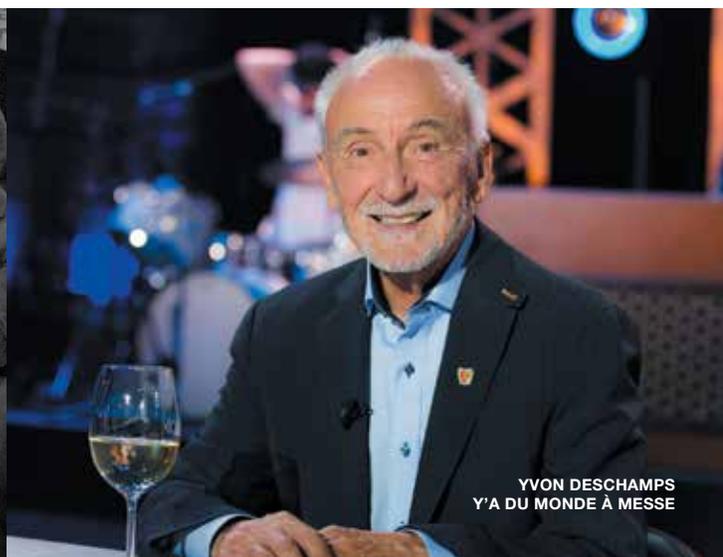
Le magazine jeunesse *Cochon dingue* continue de faire la part belle à la langue et à la littérature tant par le choix de ses invités que par les sujets abordés. L'auteure et illustratrice Zviane, ainsi que le bédéiste Alex A. figuraient parmi les invités de cette année, tandis que le personnage de Capitaine Jeux de mots et les segments des rappeurs (sur les homonymes, homophones, p muet et autres effets littéraires) et les capsules *Le mot juste* ont fait rire en montrant qu'il est possible de s'amuser avec la langue. En 2018-2019, en plus de tournages réalisés dans des salons du livre, quatre émissions complètes ont été consacrées à la langue française, pendant lesquelles les animateurs et invités ont parlé de plusieurs sujets associés au français – ponctuation, grammaire, mots croisés, évolution de la langue, utilisation du dictionnaire, alphabet, majuscules et minuscules, le français à l'école...

Bien que les jeunes spectateurs de la série *Passe-Partout* ne soient pas encore scolarisés, ils sont mis au contact du plaisir des mots, notamment par les nombreux jeux des trois amis *Passe-Partout*, *Passe-Carreau* et *Passe-Montagne*. Le personnage de Grand-Mère initie les tout-petits aux livres et aux histoires grâce à un rituel de lecture réconfortant pour eux. Un plaisir qu'ils peuvent également partager en famille avec les livres de la collection « Les contes de *Passe-Partout* ». La série stimule les habiletés de communication de l'enfant et éveille sa conscience phonologique en jouant avec les sons.

Le projet numérique La CLEF (Compter, lire et écrire en famille) soutient la littératie en offrant aux parents des outils éducatifs et interactifs pour accompagner leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la mathématique.



BOUCAR DIOUF
DEUX HOMMES EN OR



YVON DESCHAMPS
Y'A DU MONDE À MESSE

Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

De son côté, La Fabrique culturelle diffusait en 2018-2019 sa nouvelle série balado *La vie secrète des libraires*, en partenariat avec le réseau Les libraires. Un premier épisode était lancé en primeur au Salon du livre de Montréal, en novembre 2018. La série plonge les auditeurs dans les œuvres d'auteurs et d'auteures québécois, dont Catherine Lalonde, Karoline Georges, Blaise Ndala et François Blais.

La Fabrique a produit une quinzaine de contenus faisant la promotion de la littérature dans la dernière année, en plus des 12 épisodes de *La vie secrète des libraires*. Parmi ces contenus, certains se sont démarqués par leur pertinence et leur succès, notamment une table ronde en balado sur les nouvelles voix féminines avec les auteures Rose-Aimée Automne T. Morin, Alexie Morin et Marjolaine Beauchamp, puis un portrait de fond de l'auteur, poète et slameur David Goudreault.

Tout au long de l'année, La Fabrique était par ailleurs très présente dans les salons du livre, que ce soit avec l'expérience immersive *Panoramique: 360° de poésie*, qui s'articulait autour des mots de trois poètes d'ici, ou avec des stations d'écoute. En plus de ces partenariats avec les salons du livre et Les libraires, La Fabrique compte plusieurs autres partenariats qui lui permettent de faire rayonner la littérature et le travail des auteurs, par exemple avec La Maison de la Littérature, Communication jeunesse, Québec BD et les Correspondances d'Eastman.

Plusieurs fois par année, La Fabrique publie sur sa plateforme des articles de recommandations littéraires en collaboration avec certains de ses partenaires. Dans le cadre de Québec BD, La Fabrique a publié un dossier de fond sur le 9^e art. De plus, une nouvelle expérience en poésie a été réalisée à l'été 2019 avec trois nouveaux poètes. Sa diffusion commençait à l'automne 2019.

La Politique linguistique de Télé-Québec a été révisée en 2014. Celle-ci est disponible sur son site Web.

Comité permanent et mandataire de la politique linguistique

Avez-vous un mandataire ?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle ?	Cinquante ou plus
Avez-vous un comité permanent ?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ? Si oui combien ?	S.O.

Statut de la politique linguistique institutionnelle

Votre ministère ou organisme a-t-il adopté une politique linguistique institutionnelle ? Si oui, à quelle date a-t-elle été approuvée par la plus haute autorité de l'organisme après la réception de l'avis de l'Office québécois de la langue française ?	Oui La politique linguistique de Télé-Québec a été adoptée par le conseil d'administration le 28 novembre 2014.
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ? Si oui, à quelle date les modifications ont-elles été officiellement approuvées par la plus haute autorité de l'organisme après la réception de l'avis de l'Office québécois de la langue française ?	Non S.O.

Implantation de la politique linguistique institutionnelle adoptée après mars 2011

Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle ? Si oui, lesquelles ?	Oui <ul style="list-style-type: none"> • Remise de la politique aux nouveaux employés • Publication de la politique sur le site Web • Ressources linguistiques offertes au personnel par le service des Communications et de l'image de marque
---	---

Égalité entre les femmes et les hommes

Dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, tous les projets numériques, les émissions et les documentaires de Télé-Québec, et en particulier les émissions jeunesse, ont le mandat de présenter des modèles de comportements égalitaires entre filles et garçons, ainsi qu'entre femmes et hommes.

Les équipes de la programmation, des médias numériques et de production ont donc cet objectif important en tête lorsque vient le temps de développer de nouveaux projets, de poursuivre ceux qui sont déjà amorcés ou de choisir des thèmes, des sujets et des invités. Même au sein des équipes de production, il est important pour Télé-Québec et ses maisons de production partenaires de viser la parité. Les émissions et documentaires de Télé-Québec comptent d'ailleurs un nombre important de réalisatrices et de productrices. Toutes les émissions de Télé-Québec tendent vers la parité sur les plateaux, et plusieurs affichent la parité à l'animation (*Belle et Bum*, *Format familial*, *Cochon dingue*, *Premier Gala de l'ADISQ*, *L'heure est grave*, *MAMMOUTH*) ou parmi les chroniqueurs et animateurs (*Ça vaut le coût*, *Cette année-là*, *Curieux Bégin*, *Dans les médias*).

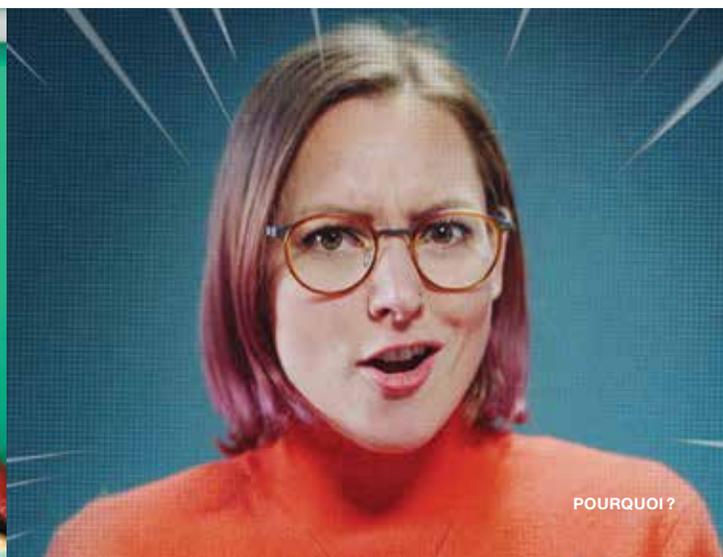
Jeunesse

En matière de productions originales jeunesse encore plus qu'ailleurs, il est crucial d'offrir des modèles forts qui reflètent le vaste champ de possibles qui s'offre tant aux filles qu'aux garçons. Le magazine jeunesse *Cochon dingue*, dont l'animation est assurée par deux hommes et deux femmes, en est un bon exemple. Pendant toute la saison, on a pu y voir des femmes exerçant toutes sortes de métiers et relevant des défis aussi bien physiques qu'intellectuels. Les animateurs ont ainsi reçu les sœurs Dufour-Lapointe, toutes deux championnes olympiques, de jeunes marins (deux garçons et une fille),

un jeune entrepreneur et agriculteur urbain, la directrice du contenu scientifique du *Cosmodôme* de Laval, des danseurs et danseuses des Grands Ballets canadiens, de jeunes nageuses, une policière, de jeunes champions et championnes de tennis de table, mais aussi des clowns, des entraîneurs sportifs, des boulangers, des artistes du feu, des souffleurs de verre, et plusieurs autres professionnels masculins et féminins.

Parmi les personnalités finalistes à *La Soirée MAMMOUTH 2018* se trouvaient 10 hommes et 13 femmes qui présentent des modèles forts et positifs dans la société, par exemple en célébrant la différence par la musique, en changeant les mentalités concernant les Premières Nations, en faisant connaître des initiatives zéro déchet, en encourageant des victimes à dénoncer leur agresseur ou en offrant des vêtements adaptés pour toutes les tailles. L'équipe de *Génial!* vise aussi la parité parmi les assistants scientifiques, les invités et les participants. Quant à la dernière saison de *Conseils de famille*, elle a proposé un modèle familial égalitaire et équilibré où les hommes et les femmes se partagent les tâches quotidiennes et les responsabilités familiales.

La nouvelle série *Passe-Partout* a conservé sa préoccupation égalitaire et propose des modèles féminins et masculins positifs. *Passe-Partout*, *Passe-Carreau* et *Passe-Montagne* sont des amis, sans distinction de sexe ou de rôle et sans rapport d'autorité, et ils sont entourés par des figures bienveillantes maternelle (*Grand-Mère*) et paternelle (*Fardoche*) adaptées au monde d'aujourd'hui. La série promeut des valeurs d'ouverture sur le monde et sensibilise les enfants au vivre-ensemble et au respect de la diversité. De plus, la présentation du contenu tient toujours compte des façons différentes d'apprendre des filles et des garçons.



Égalité entre les femmes et les hommes

Dans la troisième saison de la websérie *Marc-en-peluche*, les personnages sont d'origines et de sexes différents. L'un des personnages principaux est une jeune fille déterminée qui fait preuve de beaucoup de leadership au sein de son groupe d'amis. La première saison de la série de capsules scientifiques *Pourquoi?* était écrite, animée et portée par une femme, Marianne Désautels-Marissal. Dans les séries *Les Mounches* et *La panne*, les personnages féminins et masculins s'échangent également les rôles de meneurs dans toutes leurs aventures. C'est aussi le cas dans la majorité de nos acquisitions jeunesse.

Lotus et Cali est une série de capsules en animation 2D pour les 6 à 8 ans développée par une équipe créative où règne la parité. Il y a également autant de personnages féminins que masculins. Les personnages principaux sont une jeune fille au tempérament de meneuse et son ami, un panda roux. Dans leur univers, on trouve un point-virgule (asexué), un ancien grand méchant loup devenu végétarien et gentil, ainsi qu'un trio de méchants: un écureuil, une rate et une femelle raton laveur, la chef de la bande.

Magazines, fictions et variétés

L'ensemble de notre programmation adulte présente de façon courante :

- les rapports égalitaires entre filles et garçons, puis entre femmes et hommes;
- la valorisation des femmes dans des métiers non traditionnels;
- des hommes et des femmes qui ne correspondent à aucun stéréotype et qui présentent des images corporelles diversifiées;
- l'engagement des hommes, pères ou éducateurs, dans la vie et l'éducation des enfants;

- des personnages fictifs de filles et de garçons qui ont des comportements non stéréotypés dans la famille, les loisirs, les relations amoureuses, etc.

C'est le cas à *Format familial*, dont l'animation est assurée par le couple de Bianca Gervais et Sébastien Diaz. Ce magazine, très populaire auprès de toute la famille (enfants, parents et grands-parents!), a continué de présenter des modèles familiaux hors norme en rencontrant notamment un père monoparental, une mère adolescente, une mère porteuse, un père aveugle et une mère atteinte d'un cancer. Cette année, le magazine a aussi abordé des sujets comme la participation des grands-pères à la vie familiale et la redéfinition du rôle du père par cinq hommes d'âges différents. L'émission a aussi offert de belles rencontres entre des enfants et des personnes d'origines, d'orientations sexuelles et de corps de métier différents.

À *Deux hommes en or*, les animateurs ont accueilli plusieurs politiciennes et femmes politiques, dont Marwah Rizqy, Sonia LeBel, Véronique Hivon, Catherine Dorion et Valérie Plante. Et aux *Francs-tireurs*, il a notamment été question des femmes dans le domaine de la justice et de féminisme. Sur les plateaux de *Zone franche*, de *Cette année-là* et de *Y'a du monde à messe*, les invités – artistes, citoyens ou experts de tous les sexes – se sont partagé le temps de parole, faisant valoir leurs points de vue et leurs connaissances, ou mettant en lumière les liens qui nous unissent tous et toutes. On y a entre autres parlé de la parité au cinéma, de cours d'éducation à la sexualité, de rap féministe, de sport au féminin, de la réalité queer, d'identité de genre. On s'est aussi demandé si la parité devrait être imposée ou spontanée, si l'homme québécois est en crise et si de la pornographie pouvait vraiment être féministe. À *Banc public*, Guylaine Tremblay a rencontré des femmes et des hommes atteints de psychose,



Égalité entre les femmes et les hommes

et a aussi parlé de polyamour, de la diversité à l'écran, de criminalité féminine et de femmes détenues. Quant aux *Brutes*, elles ont continué de bousculer les idées et les perceptions en traitant d'enjeux qui sortent de la norme hétérosexuelle, d'iniquité salariale, de traditions imposées aux femmes (comme faire la bise), de masculinité au volant, de la perception des femmes sur le marché du travail, du syndrome du génie masculin...

La fiction *M'entends-tu?* traite d'une amitié féminine tissée serré dans un milieu difficile. La solidarité entre ces trois héroïnes d'origine modeste, qui affrontent des situations familiales difficiles et sont confrontées à des cas d'agression sexuelle, de violence conjugale et de sexisme, est souvent le seul filet qui les empêche de sombrer. Écrite par deux femmes et un homme, puis réalisée et produite par des femmes, cette comédie dramatique a été un coup de cœur du public en 2018-2019.

Du côté des acquisitions, Télé-Québec a présenté des séries où les femmes jouent un rôle déterminant dans un univers souvent dominé par les hommes, dont celui de la politique (*Homeland*, *House of Cards*), et des séries historiques où des femmes prennent une place prépondérante (*SOS sages-femmes*, *Poldark*). Le cinéma à Télé-Québec est taillé dans la même pierre, avec des figures féminines d'avant-plan dans des films comme *La fille inconnue* (des frères Dardenne), *Marécages* (avec Pascale Bussièrès), *Rebelle*, *Un 32 août sur terre*, *Incendies*, *Maelström*...

Documentaires

En 2018-2019, les documentaires de Télé-Québec ont aussi abordé les rapports entre les femmes et les hommes, notamment dans *Ados, sexe et confidences*, où il a été question de la sexualité des adolescents d'aujourd'hui, avec ses particularités de genre et de diversité, les enjeux d'hypersexualisation (réelle ou perçue) et la consommation de pornographie. Le documentaire a donné la parole à des Québécoises et des Québécois de tous les âges, de toutes les origines et de toutes les orientations sexuelles. Dans le documentaire *Troller les trolls*, l'animatrice Pénélope McQuade s'est penchée sur les idées et les idéologies parfois franchement misogynes auxquelles l'avènement des réseaux sociaux a donné quasi libre cours. Avec le réalisateur Hugo Latulippe, elle est allée voir qui se cache derrière l'écran pour répandre des propos abjects et harceler des personnes, surtout de sexe féminin. Avec *Mononcle*, le comédien Fabien Cloutier a quant à lui voulu déboulonner le cliché du « mononcle » libidineux, rétrograde et inféquentable pour retrouver l'homme derrière le « mononcle ». Il a rencontré des hommes âgés de trente à soixante-dix ans au Québec. Nos documentaires

en acquisition ont notamment donné la parole à des scientifiques et ingénieurs – hommes et femmes –, abordé avec des hommes la délicate question de l'impuissance sexuelle et parlé du changement de mentalité et de tradition qui s'opère lentement en Inde en ce qui concerne le mariage, l'orientation et l'identité sexuelles ainsi que l'avortement.

Des séries documentaires comme *180 jours*, dans le milieu scolaire, et *De garde 24/7*, dans le milieu hospitalier, ont montré des professionnels hommes et femmes qui maîtrisent leur domaine d'expertise et qui représentent des modèles positifs, des figures rassurantes, solides, mais aussi qui doutent parfois, se questionnent, s'indignent et peuvent s'émouvoir.

De son côté, La Fabrique culturelle continue de prêter une attention particulière à la parité dans l'ensemble de sa production et veille à assurer une représentation équitable des genres sur la plateforme, notamment dans les projets spéciaux. La série balado *Proxémie* se veut explicitement féminine et féministe, mettant à l'avant-plan des femmes inspirantes du milieu culturel dont la démarche présente souvent un aspect non conventionnel (comme la chef d'orchestre Dina Gilbert) ou militant (comme l'auteure et poète Marjolaine Beauchamp).

Divulgence d'actes répréhensibles

Télé-Québec n'a reçu aucune divulgation au sens de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017.

La Société, pour des considérations de concurrence, ne divulgue pas son plan stratégique ni aucune information détaillée sur ses objectifs et l'atteinte de ceux-ci.

Politique de financement des services publics

La Politique de financement des services publics vise, par de meilleures pratiques, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et en assurer la transparence et la reddition de comptes du processus tarifaire. Dans le cadre de cette politique, Télé-Québec a procédé à l'évaluation des coûts de tous les services pour lesquels une tarification aux utilisateurs est exigée, et a établi ensuite les niveaux de financement atteints (voir le tableau ci-dessous).

Revenus provenant de la tarification	Méthode de fixation du tarif	Mode d'indexation du tarif	Date de la révision tarifaire	Revenus	Coûts	Niveau de financement	% atteint	% cible	Justification
Activités télévisuelles	Valeur marchande	Refixation	1 ^{er} septembre 2019	17 734 413 \$	17 260 321 \$	474 092 \$	103 %	100 %	Diminution des ventes publicitaires
Activités administratives	Valeur marchande	Refixation	1 ^{er} septembre 2019	838 121 \$	866 320 \$	(28 199) \$	97 %	100 %	Diminution des revenus de location
Total				18 572 534 \$	18 126 641 \$	445 893 \$			

Produits et services non tarifés, mais qui pourraient l'être : aucun

États financiers

de l'exercice clos le 31 août 2019

66	Rapport de la direction
67	Rapport de l'auditeur indépendant
70	État des résultats et du déficit cumulé
71	État de la situation financière
72	État de la variation de la dette nette
73	État des flux de trésorerie
74	Notes complémentaires

Rapport de la direction

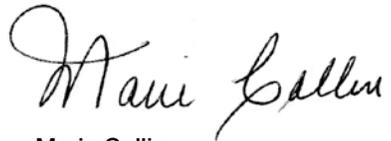
Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport d'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marie Collin

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



Marie-Christine Hamelin, CPA, CA

DIRECTRICE GÉNÉRALE - FINANCES

Montréal, le 29 novembre 2019

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de Télé-Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2019, et l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 août 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Télé-Québec n'a pas comptabilisé aux 31 août 2019 et 2018, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que Télé-Québec a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de Télé-Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de Télé-Québec respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) estimée En dollars	
	2019	2018
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	57 806 359	50 526 809
Revenus reportés	38 346 831	32 306 455
Dette nette et déficit cumulé	(19 459 528)	(18 220 354)
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec	1 239 174	4 183 796
Déficit annuel	(1 239 174)	(4 183 796)

Rapport de l'auditeur indépendant

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de Télé-Québec conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Télé-Québec à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Télé-Québec ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Télé-Québec.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Rapport de l'auditeur indépendant

- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Télé-Québec ;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Télé-Québec à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Télé-Québec à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de Télé-Québec au 31 août 2019 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative aux droits de diffusion, expliqué à la note 3, ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Marc-Antoine Daoust, CPA auditeur, CA

Marc-Antoine Daoust, CPA auditeur, CA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Montréal, le 29 novembre 2019

État des résultats et du déficit cumulé

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019

	BUDGET 2019	RÉEL 2019	RÉEL 2018
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec			
Fonctionnement	58 306 300 \$	57 881 300 \$	54 281 500 \$
Remboursement du capital de la dette	7 189 505	7 189 505	7 450 497
Intérêts sur la dette	1 120 932	1 331 616	1 100 807
Autres	—	580 037	810 571
Ventes, services et revenus divers	19 755 094	20 127 513	21 062 919
	86 371 831	87 109 971	84 706 294
CHARGES			
Droits de diffusion	39 478 231	40 567 220	37 888 560
Traitements et charges sociales	21 408 163	22 226 526	21 067 218
Services professionnels et administratifs	7 938 658	6 459 099	7 637 179
Loyers, location et fournitures	4 857 158	4 798 876	4 814 463
Frais de promotion et de communications	2 599 979	2 657 249	2 832 166
Coûts de transmission et de distribution	1 734 617	1 782 685	1 769 537
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	11 150 403	8 428 679	11 634 293
Frais financiers (note 4)	1 145 567	1 383 547	1 151 370
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	20 000	238	3 944
	90 332 776	88 304 119	88 798 730
DÉFICIT ANNUEL	(3 960 945)	(1 194 148)	(4 092 436)
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(21 677 481)	(21 677 481)	(17 585 045)
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	(25 638 426) \$	(22 871 629) \$	(21 677 481) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

AU 31 AOÛT 2019

	2019	2018 (RETRAITÉ - NOTE 3)
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	2 959 166 \$	6 131 845 \$
Créances	8 513 088	7 000 615
Placement (note 6)	9 842	9 842
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	479 896	386 744
	11 961 992	13 529 046
PASSIFS		
Emprunts temporaires (note 7)	23 695 652	18 729 953
Charges à payer et frais courus (note 8)	18 194 213	15 097 206
Droits de diffusion à payer	3 049 736	2 063 469
Dettes à long terme (note 9)	39 209 778	37 533 552
Revenus reportés (note 10)	913 964	2 933 116
Avance du gouvernement du Québec (note 11)	2 750 000	2 750 000
	87 813 343	79 107 296
DETTE NETTE	(75 851 351)	(65 578 250)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Droits de diffusion	13 760 398	10 379 974
Immobilisations corporelles (note 12)	38 113 591	32 073 453
Fournitures techniques et de production	—	320 457
Charges payées d'avance	1 105 733	1 126 885
	52 979 722	43 900 769
DÉFICIT CUMULÉ	(22 871 629) \$	(21 677 481) \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Francine Cléroux
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Vincent Godcharles
PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

État de la variation de la dette nette

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019

	BUDGET 2019	RÉEL 2019	RÉEL 2018 (RETRAITÉ - NOTE 3)
DÉFICIT ANNUEL	(3 960 945) \$	(1 194 148) \$	(4 092 436) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles		(14 469 055)	(11 847 616)
Amortissement des immobilisations corporelles	11 150 403	8 428 679	11 634 293
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	20 000	238	3 944
	11 170 403	(6 040 138)	(209 379)
Acquisition des droits de diffusion		(41 547 366)	(36 914 997)
Utilisation des droits de diffusion		38 166 942	35 688 187
Acquisition des fournitures techniques et de production		(12 487)	(55 212)
Utilisation des fournitures techniques et de production		332 944	211 000
Acquisition de charges payées d'avance		(1 637 529)	(1 890 555)
Utilisation des charges payées d'avance		1 658 681	1 628 805
		(3 038 815)	(1 332 772)
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE NETTE	7 209 458	(10 273 101)	(5 634 587)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	(88 823 480)	(88 823 480)	(83 572 557)
Modification de méthode comptable (note 3)	—	23 245 230	23 628 894
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE (retraité)	(65 578 250)	(65 578 250)	(59 943 663)
DETTE NETTE DE LA FIN DE L'EXERCICE	(58 368 792) \$	(75 851 351) \$	(65 578 250) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit annuel	(1 194 148) \$	(4 092 436) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Virement de revenus reportés de l'année	(2 933 116)	(1 310 419)
Amortissement des immobilisations corporelles	8 428 679	11 634 293
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	238	3 944
	<hr/>	<hr/>
	4 301 653	6 235 382
Variations des actifs et des passifs reliés au fonctionnement (note 13)	(2 357 271)	7 035 426
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	1 944 382	13 270 808
	<hr/>	<hr/>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 758 986)	(11 056 343)
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(11 758 986)	(11 056 343)
	<hr/>	<hr/>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des emprunts temporaires	14 063 301	9 756 171
Remboursement des emprunts temporaires	(9 097 602)	(15 050 700)
Augmentation de la dette	8 820 774	15 050 700
Remboursement de la dette	(7 144 548)	(7 405 586)
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 641 925	2 350 585
	<hr/>	<hr/>
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(3 172 679)	4 565 050
	<hr/>	<hr/>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	6 131 845	1 566 795
	<hr/>	<hr/>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 959 166 \$	6 131 845 \$
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2019

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (RLRQ, c. S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

En vertu de sa loi constitutive, Télé-Québec est mandataire de l'État et n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, Télé-Québec utilise le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont la durée de vie utile des droits de diffusion ainsi que celle des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu du fait qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

Instruments financiers

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances, à l'exception des taxes à recevoir, le placement et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires, les charges à payer et frais courus excluant les charges sociales et les taxes à payer, les droits de diffusion à payer et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Constatation des revenus

Subventions

Les paiements de transfert, soit les subventions du gouvernement du Québec, sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés et que Télé-Québec a satisfait à tous les critères d'admissibilité. La subvention de fonctionnement est constaté linéairement sur 12 mois. Lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif, le paiement de transfert est constaté à titre de passif au poste revenus reportés. Dans un tel cas, les paiements de transfert sont constatés en revenus au fur et à mesure que les conditions du passif sont remplies.

Ventes, services et revenus divers

Les ventes, services et revenus divers sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services ont été rendus au client, que le prix est déterminé ou déterminable, et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des soldes bancaires et des placements facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie, dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Le découvert bancaire, remboursable à vue, fait partie intégrante de la gestion de trésorerie, de telle sorte que le solde bancaire fluctue souvent entre le disponible et le découvert.

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

PASSIFS

Revenus reportés – Autres que les subventions du gouvernement du Québec

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externe sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites. Celles reçues avant l'exercice au cours duquel elles sont utilisées sont présentées à titre de revenus reportés jusqu'à ce que les ressources soient utilisées aux fins prescrites.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux étant donné que Télé-Québec ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de Télé-Québec sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Droits de diffusion

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels de diffuser un produit télévisuel ou numérique, et sont généralement acquis pour une période de 5 ans. Ils sont constatés à l'actif lorsque le contenu a été livré et que la période de diffusion des droits est débutée. Un droit de diffusion à payer est constaté au même moment. Ils sont ensuite amortis aux résultats en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits selon les bases suivantes :

Acquisitions et productions originales jeunesse :

70 % lors de la première diffusion ;

30 % lors de la deuxième diffusion.

Productions originales :

100 % lors de la première diffusion

Contenus numériques :

100 % à la première mise en ligne

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que le contenu n'ait été livré ou que ne débute la période de diffusion, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous la rubrique « Droits de diffusion ».

Les droits de diffusion qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres pour refléter la baisse de valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux durées suivantes :

	<u>Durée de l'amortissement</u>
Bâtiment	40 ans
Aménagement du bâtiment	25 ans
Réseau d'antennes	20 ans
Matériel technique	de 5 à 15 ans
Mobilier	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Logiciels	3 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de Télé-Québec de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de sa valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise de moins-values antérieures n'est permise.

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont Télé-Québec bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces montants sont imputés aux charges au moment où Télé-Québec bénéficiera des services acquis.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATION COMPTABLE

Afin d'avoir une meilleure comparabilité avec l'industrie et d'améliorer la présentation des événements et des opérations dans les états financiers, Télé-Québec a procédé, au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, à une modification de sa méthode comptable liée aux droits de diffusion. Auparavant, Télé-Québec comptabilisait les droits de diffusion et les droits de diffusion à payer à la signature du contrat. Suite à cette modification comptable, les droits de diffusion sont dorénavant comptabilisés à l'actif au moment où le contenu a été livré et que la période de diffusion des droits est débutée. Un droit de diffusion à payer est constaté au même montant. Cette modification comptable n'a eu aucun impact sur les résultats de Télé-Québec.

Cette modification comptable, appliquée rétroactivement, a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les soldes suivants :

	2018
<i>État de la situation financière</i>	
Droits de diffusion à payer	(23 245 230) \$
Dettes nettes	(23 245 230)
Droits de diffusion	(23 245 230)
<i>État de la variation de la dette nette</i>	
Dettes nettes au début de l'exercice	(23 628 894)
Acquisition des droits de diffusion	383 664
Dettes nettes à la fin de l'exercice	(23 245 230)
<i>Obligations contractuelles</i>	23 245 230

4. FRAIS FINANCIERS

	2019	2018
Intérêts sur emprunts temporaires		
Institution financière	6 974 \$	5 651 \$
Fonds de financement	322 718	276 625
Intérêts sur la dette à long terme – Fonds de financement	1 053 855	869 094
	<u>1 383 547 \$</u>	<u>1 151 370 \$</u>

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2019

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2019	2018
Encaisse	2 959 166 \$	131 846 \$
Équivalents de trésorerie	—	5 999 999
	<u>2 959 166 \$</u>	<u>6 131 845 \$</u>

Au 31 août 2018, Télé-Québec détenait des billets portant intérêt à des taux de 1,80 % et 2,03 % qui sont venus à échéance.

6. PLACEMENT

	2019	2018
Placement TV5MONDE	<u>9 842 \$</u>	<u>9 842 \$</u>

Télé-Québec détient une participation en actions de 4,44 % dans cette société dont l'activité principale est la gestion des signaux.

7. EMPRUNTS TEMPORAIRES

	2019	2018
Emprunts auprès du Fonds de financement	<u>23 695 652 \$</u>	<u>18 729 953 \$</u>

Télé-Québec est autorisée par décret du gouvernement du Québec à instituer un régime d'emprunts lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès de ce dernier, jusqu'à concurrence d'un montant total de 51 411 541 \$ au 31 août 2019 (65 301 404 \$ au 31 août 2018), aux fins suivantes :

	2019	2018
Maintien d'actif	32 061 541 \$	45 951 404 \$
Modernisation	8 350 000	8 350 000
Marge de crédit	11 000 000	11 000 000
	<u>51 411 541 \$</u>	<u>65 301 404 \$</u>

Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à Télé-Québec les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celle-ci ne serait pas en mesure de les remplir pour l'un ou l'autre des emprunts à court terme auprès du Fonds de financement. Les montants prélevés auprès du Fonds de financement portent intérêt à la moyenne des taux des acceptations bancaires à un mois, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion. Le taux d'intérêt est de 2,545 % au 31 août 2019 (1,845 % au 31 août 2018).

Télé-Québec a également un crédit autorisé renouvelable annuellement auprès d'une institution financière. Aux 31 août 2019 et 2018, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 11 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux de base lorsque la marge de crédit est utilisée alors qu'ils portent intérêt au taux des acceptations bancaires, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion lorsqu'il s'agit d'acceptations bancaires. Aux 31 août 2019 et 2018, aucun montant n'était prélevé sur cette facilité de crédit.

8. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	11 454 041 \$	5 348 796 \$
Dû à un organisme de télédiffusion	3 433 373	6 425 867
Traitements à payer	889 892	967 474
Provision pour vacances et congés de maladie	1 558 004	1 458 081
Charges sociales à payer	858 903	896 988
	<u>18 194 213 \$</u>	<u>15 097 206 \$</u>

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2019

9. DETTES À LONG TERME

	2019	2018
Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
– 1,577 % (taux effectif de 1,739 %) remboursable par versements annuels de 202 361 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2020	404 075 \$	605 635 \$
– 2,698 % (taux effectif de 2,864 %) remboursable par versements annuels de 534 910 \$ échu le 1 ^{er} octobre 2018	—	534 472
– 0,979 % (taux effectif de 1,148 %) remboursable par versements annuels de 604 830 \$ échu le 1 ^{er} décembre 2018	—	604 323
– 3,122 % (taux effectif de 3,275 %) remboursable par versements annuels de 1 019 607 \$ jusqu'au 16 juillet 2021	2 039 215	3 058 822
– 1,577 % (taux effectif de 1,737 %) remboursable par versements annuels de 1 723 813 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2022	5 155 300	6 868 507
– 2,934 % (taux effectif de 3,071 %) remboursable par versements annuels de 238 480 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	1 189 321	1 426 307
– 2,544 % (taux effectif de 2,694 %) remboursable par versements annuels de 918 571 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2025	5 488 052	6 398 459
– 1,972 % (taux effectif de 2,106 %) remboursable par versements annuels de 427 006 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2026	3 400 962	3 823 789
– 2,454 % (taux effectif de 2,603 %) remboursable par versements annuels de 848 737 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027	6 752 182	7 591 298
– 2,432 % (taux effectif de 2,518 %) remboursable par versements annuels de 10 043 \$ jusqu'au 13 janvier 2023	40 173	50 216
– 2,776 % (taux effectif de 2,909 %) remboursable par versements annuels de 661 147 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	5 917 831	6 571 724
– 3,235 % (taux effectif de 3,310 %) remboursable par versements annuels de 315 163 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2043	7 822 438	—
– 2,314 % (taux effectif de 2,416 %) remboursable par versements annuels de 100 492 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	1 000 229	—
	39 209 778 \$	37 533 552 \$

Les remboursements du capital et des intérêts des emprunts à long terme sont garantis par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur les subventions accordées à Télé-Québec par le ministre de la Culture et des Communications pour pourvoir au paiement en capital et intérêts sur les emprunts à long terme, au fur et à mesure que ceux-ci deviennent dus et payables en accord avec les modalités de chacun des emprunts. Les versements effectués au titre des subventions sont transmis directement au Fonds de financement.

Les versements en capital à effectuer lors des prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2020	6 465 420 \$
2021	6 465 420
2022	5 243 452
2023	3 519 639
2024	3 509 596
2025 et suivantes	14 196 113

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2019

10. REVENUS REPORTÉS

	Subventions du gouvernement du Québec	Ventes, services et revenus divers	Total
Au 31 août 2019			
Solde au début	2 494 739	438 377	2 933 116 \$
Nouveaux revenus reportés	714 702	199 262	913 964
Virements aux résultats de l'exercice	(2 494 739)	(438 377)	(2 933 116)
Solde à la fin	714 702 \$	199 262 \$	913 964 \$
Au 31 août 2018			
Solde au début	905 310	499 848	1 405 158 \$
Nouveaux revenus reportés	2 400 000	438 377	2 838 377
Virements aux résultats de l'exercice	(810 571)	(499 848)	(1 310 419)
Solde à la fin	2 494 739 \$	438 377 \$	2 933 116 \$

11. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Au cours de l'exercice 2010, en vertu du décret n° 634-2010, Télé-Québec a été autorisée à céder ses parts dans la Télé des Arts, et le ministre des Finances a autorisé une avance à Télé-Québec d'un montant maximal de 2 750 000 \$ pris à même la somme reçue par Télé-Québec en contrepartie de la vente de son capital-actions dans la Télé des Arts, correspondant au capital investi et récupéré au titre de remboursement de l'avance versée en vertu du décret n° 386-2001 du 4 avril 2001. L'avance a été utilisée exclusivement par le fonds des productions régionales. Le coût d'intérêt correspond aux bénéfices nets réalisés à même l'avance de 2 750 000 \$, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel égal au taux préférentiel. L'intérêt sera payable le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. Le remboursement de l'avance devra être effectué au plus tard le 31 décembre 2021 ou, le cas échéant, à la date de récupération par Télé-Québec du capital investi.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiment	Réseau d'antennes	Matériel technique	Mobilier	Équipement informatique et logiciel	Matériel roulant	Améliorations locatives	Aménagement du bâtiment	Total
Coût des immobilisations										
1^{er} septembre 2017	—	—	42 634 977	36 492 654	2 988 213	23 717 430	904 098	24 118 698	—	130 856 070
Acquisitions	1 271 476	6 675 246	74 157	886 653	18 405	1 662 890	22 099	145 375	1 091 315	11 847 616
Dispositions	—	—	100 549	136 851	21 799	49 210	—	—	—	308 409
31 août 2018	1 271 476	6 675 246	42 608 585	37 242 456	2 984 819	25 331 110	926 197	24 264 073	1 091 315	142 395 277
Acquisitions	6 130	32 184	14 181	1 622 135	32 248	3 038 214	—	—	9 723 963	14 469 055
Dispositions	—	—	76 968	9 890 796	1 754	128 803	—	—	—	10 098 321
31 août 2019	1 277 606	6 707 430	42 545 798	28 973 795	3 015 313	28 240 521	926 197	24 264 073	10 815 278	146 766 011
Cumul des amortissements										
1^{er} septembre 2017	—	—	32 846 808	29 431 213	2 538 290	17 343 913	788 909	16 042 863	—	98 991 996
Amortissement de l'exercice	—	—	840 805	2 876 746	222 606	3 340 475	77 011	4 276 650	—	11 634 293
Dispositions	—	—	100 122	133 727	21 406	49 210	—	—	—	304 465
31 août 2018	—	—	33 587 491	32 174 232	2 739 490	20 635 178	865 920	20 319 513	—	110 321 824
Amortissement de l'exercice	—	—	861 167	2 390 282	186 885	2 458 503	37 481	2 494 361	—	8 428 679
Dispositions	—	—	76 968	9 890 796	1 516	128 803	—	—	—	10 098 083
31 août 2019	—	—	34 371 690	24 673 718	2 924 859	22 964 878	903 401	22 813 874	—	108 652 420
Valeur nette comptable										
31 août 2018	1 271 476 \$	6 675 246 \$	9 021 094 \$	5 068 224 \$	245 329 \$	4 695 932 \$	60 277 \$	3 944 560 \$	1 091 315 \$	32 073 453 \$
31 août 2019	1 277 606 \$	6 707 430 \$	8 174 108 \$	4 300 077 \$	90 454 \$	5 275 643 \$	22 796 \$	1 450 199 \$	10 815 278 \$	38 113 591 \$

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2019

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES [suite]

Des immobilisations corporelles totalisant 22 117 063\$ au 31 août 2019, dont 6 707 430\$ pour le bâtiment, 10 815 278\$ pour les aménagements du bâtiment, 2 275 257\$ pour le matériel technique et 2 319 098\$ pour l'équipement informatique et logiciels, n'ont pas été amorties étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice.

Parmi les acquisitions de l'exercice, un montant de 3 501 342\$ (2018 : 791 273\$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais courus.

13. FLUX DE TRÉSORERIE

	2019	2018
Variations des actifs et des passifs liés au fonctionnement		
Créances	(1 512 473) \$	(83 700) \$
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(93 152)	(36 877)
Charges à payer et frais courus	386 938	6 923 737
Droits de diffusion à payer	986 267	(1 273 339)
Revenus reportés	913 964	2 838 377
Droits de diffusion	(3 380 424)	(1 226 810)
Fournitures techniques et de production	320 457	155 788
Charges payées d'avance	21 152	(261 750)
	<u>(2 357 271) \$</u>	<u>7 035 426 \$</u>

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 285 560\$ (2018 : 1 002 693\$).

Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 320 911\$ (2018 : 153 342\$).

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. Les principaux risques de crédit pour Télé-Québec sont liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux créances autres que les taxes à recevoir et aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec. Au 31 août 2019, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux actifs financiers correspond à leur valeur comptable.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Le risque de crédit associé aux sommes à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum, étant donné que les clients sont des apparentés qui possèdent une excellente qualité de crédit. Télé-Québec n'est pas exposée à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses créances autres que les taxes à recevoir, compte tenu de l'historique des comptes en souffrance non significatifs, et de la diversité et l'historique favorables des clients. Le tableau suivant présente l'âge chronologique des créances :

	2019	2018
Moins de 30 jours	3 042 911 \$	2 677 766 \$
De 30 à 60 jours	617 916	936 518
Plus de 60 jours	3 696 780	2 318 737
	<u>7 357 607</u>	<u>5 933 021</u>
Provision pour créances douteuses	(39 217)	(15 614)
	<u>7 318 390 \$</u>	<u>5 917 407 \$</u>

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2019

14. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Télé-Québec ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Télé-Québec gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Télé-Québec établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers (capital et intérêts) se détaillent comme suit :

Au 31 août 2019	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	23 695 652 \$	— \$	— \$	— \$	23 695 652 \$
Charges à payer et frais courus	17 335 310	—	—	—	17 335 310
Droits de diffusion à payer	3 049 736	—	—	—	3 049 736
Dettes à long terme	7 450 283	13 232 773	8 075 343	16 639 863	45 398 262
	51 530 981 \$	13 232 773 \$	8 075 343 \$	16 639 863 \$	89 478 960 \$

Au 31 août 2018	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	18 729 953 \$	— \$	— \$	— \$	18 729 953 \$
Charges à payer et frais courus	14 200 218	—	—	—	14 200 218
Droits de diffusion à payer (Retraité – note 3)	2 063 469	—	—	—	2 063 469
Dettes à long terme	8 044 297	13 394 149	8 702 933	11 108 879	41 250 258
	43 037 937 \$	13 394 149 \$	8 702 933 \$	11 108 879 \$	76 243 898 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Télé-Québec est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Télé-Québec est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses emprunts temporaires portant intérêt à taux variable et à ses dettes à long terme portant intérêt à taux fixe.

La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les frais d'intérêts sur les emprunts temporaires. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 août 2019 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les frais d'intérêts pour la même période auraient été supérieurs ou inférieurs de 63 629 \$ (74 970 \$ en 2018), respectivement.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe. Ainsi, la fluctuation des taux d'intérêt du marché n'aurait aucun impact sur les frais d'intérêts de Télé-Québec. De plus, Télé-Québec n'est pas exposée aux variations de la juste valeur découlant de la fluctuation des taux d'intérêt du marché puisqu'elle comptabilise ses dettes à long terme au coût après amortissement et les conserve jusqu'à leur échéance.

15. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de Télé-Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2019, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,97 % à 10,88 % de la masse salariale admissible. Le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est demeuré à 12,82 % de la masse salariale admissible pour 2018 et 2019.

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2019

15. RÉGIMES DE RETRAITE [suite]

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1^{er} janvier 2019 et 2018 de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, Télé-Québec verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2019 et 2018 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations de Télé-Québec, y compris le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 723 741 \$ (2018 : 1 782 738 \$). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

16. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2027 pour des locaux et autres biens et services qui totalisent 4 444 552 \$ (2018 : 6 152 198 \$). Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant de 1 à 8 ans.

La charge de loyer de l'exercice clos le 31 août 2019 concernant ces baux s'élève à 3 956 276 \$ (2018 : 4 532 800 \$) et celle des autres biens et services s'élève à 232 206 \$ (2018 : 313 124 \$).

Télé-Québec, en copropriété avec la Société de développement des entreprises culturelles, a fait l'acquisition de l'immeuble « Au-Pied-du-Courant » situé sur l'avenue de Lorimier à Montréal. Télé-Québec s'est engagée par des contrats, pour la réalisation des travaux et l'acquisition d'équipements, qui totalisent 5 256 788 \$ au 31 août 2019 (2 689 773 \$ au 31 août 2018).

Télé-Québec s'est engagé par des contrats de droits de diffusion dont les droits débutent subséquentement au 31 août 2019 pour une valeur de 20 603 778 \$ (23 245 230 \$ au 31 août 2018).

Les paiements minimums futurs au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2020	25 322 490 \$
2021	2 280 464
2022	1 228 826
2023	785 688
2024	241 298
2025 et suivantes	446 352
	30 305 118 \$

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Télé-Québec est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente-directrice générale de Télé-Québec.

Le 4 mai 2018, Télé-Québec a acquis un bâtiment et un terrain d'une entité contrôlée par le gouvernement du Québec pour une somme de 7 575 000 \$. Cette transaction s'est conclue à une valeur semblable à celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

À la suite de cette transaction, Télé-Québec s'est engagé, en vertu d'un acte de servitude personnelle, à mettre gratuitement à la disposition de cette entité des espaces pour la réalisation de sa mission. La servitude personnelle est d'une durée minimale de 30 ans mais prend fin lorsque les propriétaires ne seront plus détenteurs de l'immeuble, ou si l'entité vend ou transfère la gestion et l'administration des espaces ou si l'entité est dissoute, vendue ou transférée à des intérêts privés. Aucun revenu n'a été comptabilisé à l'état des résultats de Télé-Québec concernant ce service.

La Société n'a conclu aucune autre opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.

Annexes

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec

Dispositions générales

1. Le présent code d'éthique et de déontologie (ci-après désigné «le code») a pour objet de promouvoir l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et des dirigeants, et de favoriser la transparence au sein de la Société. Il établit les normes minimales d'éthique que ceux-ci doivent respecter dans le cadre de leurs activités pour ainsi contribuer pleinement à la mission et à la vision de la Société.

Champ d'application

2. Le présent code s'applique à tous les membres du conseil d'administration et à tous les dirigeants, ci-après désignés collectivement «l'administrateur et/ou le dirigeant» de la Société.

Définitions

3. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :
 - a. **administrateur** : un membre du conseil d'administration de la Société nommé par le gouvernement.
 - b. **autorité compétente** : le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un administrateur nommé ou désigné par le gouvernement qui est en cause. Pour un dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du Conseil.
 - c. **comité** : le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.
 - d. **conflit d'intérêts** : toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle dans laquelle un administrateur pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, à l'intégrité ou au jugement est également couverte par la présente définition.
 - e. **dirigeant** : le président-directeur général, qui est le principal dirigeant, ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général et dont l'embauche est soumise à l'approbation du Conseil.
 - f. **information confidentielle** : toute information ayant trait à la Société, aux tendances d'une industrie ou d'un secteur, ou toute information de nature stratégique qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un administrateur ou un dirigeant, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle la Société participe.
 - g. **loi** : désigne la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (R.L.R.Q., chapitre S-12.01), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion.
 - h. **lois** : désigne la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (R.L.R.Q., chapitre M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, chapitre 6, a.1), la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02, a. 15, al. 4) et la *Loi sur la fonction publique* (R.L.R.Q., chapitre F-3.1.1).
 - i. **membre indépendant** : un administrateur qui n'a pas de relations ou d'intérêts, de manière directe ou indirecte, de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique, susceptibles de nuire à la qualité de ses décisions eu égard aux intérêts de la Société. Un administrateur est réputé ne pas être indépendant s'il est ou a été, au cours des trois années précédant la date de sa nomination :
 - à l'emploi de la Société ou, s'il est à l'emploi du gouvernement, d'un organisme ou d'une entreprise du gouvernement au sens des articles 4 et 5 de la *Loi sur le vérificateur général* (R.L.R.Q., chapitre V-5.01) ;
 - si un membre de sa famille immédiate fait partie de la haute direction.
 - j. **personnes liées** : des personnes liées à un administrateur ou à un dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, de même que les personnes ou les entreprises auxquelles l'administrateur ou le dirigeant est associé.
 - k. **secrétaire du Conseil** : la personne qui exerce cette fonction.
 - l. **société** : désigne la Société de télédiffusion du Québec.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec

Principes d'éthique et règles générales de déontologie

4. L'administrateur et le dirigeant doivent contribuer à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens dans le respect du droit et avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Ils doivent entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.
5. L'administrateur et le dirigeant sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02) et le présent code, tant qu'ils demeurent administrateur ou dirigeant ainsi que dans l'année suivant la fin de leurs fonctions. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.
6. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'administrateur et le dirigeant doivent maintenir leurs connaissances à jour et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société; ils ont le devoir de prendre connaissance du présent code, d'en promouvoir le respect et de se conformer aux lois et aux règlements applicables, ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixées par la Société.
7. L'administrateur ou le dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant dans un autre organisme ou une entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.
8. L'administrateur ou le dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

Devoir de discrétion

9. L'administrateur et le dirigeant sont tenus à la discrétion sur ce dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, et ils sont tenus à tout moment de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi obtenue.

Devoir de neutralité et de réserve

10. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'administrateur et le dirigeant doivent prendre leurs décisions indépendamment de toute considération politique partisane.
11. L'administrateur et le dirigeant doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

Déclaration

12. L'administrateur et le dirigeant doivent remettre au président du Conseil, dans les trente (30) jours suivant leur nomination et avant le 30 septembre de chaque année, une déclaration de conflits d'intérêts selon le *Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts par les administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec* prévu à l'annexe II.

L'administrateur et le dirigeant doivent également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours suivant la survenance d'un changement significatif au contenu d'une déclaration précédente.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle et conservées par le secrétariat général, qui en assure le suivi.

Devoir de prévention des conflits d'intérêts

13. L'administrateur et le dirigeant doivent éviter de se placer dans une situation de conflit entre leur intérêt personnel et les obligations de leur fonction, ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur leur capacité à exercer leurs fonctions.
14. L'administrateur et le dirigeant doivent éviter de se trouver dans une situation où eux ou une personne qui leur est liée pourraient tirer profit, directement ou indirectement, d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence du pouvoir de décision de cet administrateur ou dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'ils occupent au sein de la Société.
15. L'administrateur et le dirigeant doivent dénoncer par écrit tout intérêt direct ou indirect qu'ils ont dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de les placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que tous les droits qu'ils pourraient faire valoir contre la Société en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec

16. Tout administrateur ou dirigeant qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit, sous peine de révocation ou de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration lorsqu'il s'agit d'un administrateur ou au président-directeur général lorsqu'il s'agit d'un dirigeant sous l'autorité immédiate de ce dernier et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour toute la durée des délibérations et, s'il y a lieu, du vote relatif à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un dirigeant de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société pour lesquelles il serait aussi visé.

17. L'administrateur et le dirigeant ne doivent pas confondre les biens de la Société avec les leurs et ne peuvent les utiliser à leur profit ou au profit de tiers.
18. L'administrateur doit éviter d'intervenir directement dans le fonctionnement et la gestion interne de la Société.
19. Un administrateur ou un dirigeant qui estime qu'il se trouve dans une situation qui soulève ou est susceptible de soulever des difficultés au regard d'une disposition du code peut prendre avis auprès du directeur général des affaires juridiques, des ressources humaines et des services techniques ou, en son absence, auprès du conseiller juridique ou du comité.

Devoir de confidentialité

20. L'administrateur et le dirigeant ne peuvent utiliser à leur profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.
21. Dans l'année qui suit leur départ, il est interdit à l'administrateur et au dirigeant d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle ils détiennent de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et qui n'est pas accessible au public.

22. Dans l'année qui suit leur départ, l'administrateur et le dirigeant ne doivent pas non plus donner à qui que ce soit des conseils fondés sur de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et non accessible au public, concernant les programmes ou les politiques de la Société ou d'un autre organisme ou entreprise avec lequel ils avaient des rapports directs importants dans l'année qui a précédé leur départ.

Cadeaux et avantages

23. Mis à part les cadeaux, les marques d'hospitalité et les autres avantages d'une valeur minimale, l'administrateur et le dirigeant ne peuvent solliciter ou accepter de transferts de valeurs économiques.

Trafic d'influence

24. L'administrateur et le dirigeant ne peuvent, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour eux-mêmes ou pour un tiers.
25. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'administrateur et le dirigeant doivent éviter de se laisser influencer par des perspectives ou des offres d'emploi.

Avantages indus

26. L'administrateur et le dirigeant doivent se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de leurs fonctions au sein de la Société.

Conduite à la fin du mandat

27. L'administrateur ou le dirigeant qui cesse d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de ses fonctions antérieures au sein de la Société.
28. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

Activités politiques

29. Tout administrateur qui se porte candidat à une charge publique électorale doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif.
30. Le président du conseil d'administration ou le président-directeur général qui veut se porter candidat à une charge publique électorale doit démissionner de ses fonctions.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec

Rôle du comité de gouvernance et d'éthique (comité)

31. Le comité a pour mandat :
 - 31.1 d'évaluer périodiquement les normes d'éthique et les règles de déontologie contenues au présent code et d'en proposer au besoin la mise à jour au conseil d'administration ;
 - 31.2 d'assurer une formation continue des administrateurs et des dirigeants, et la transmission de l'information à ces derniers quant au contenu et aux modalités d'application du présent code ;
 - 31.3 de donner son avis et de fournir son soutien à tout administrateur ou dirigeant confronté à une situation qu'il estime problématique ;
 - 31.4 d'examiner toute situation problématique portée à sa connaissance concernant le respect ou l'application du présent code et d'en informer le président du Conseil ;
 - 31.5 de faire enquête, de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent code.
32. Le comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou d'experts externes sur toute question qu'il juge à propos et en détermine la rémunération.

Procédure

33. L'administrateur ou le dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent code, y compris une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer par écrit au comité.
 Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir les renseignements suivants :
 - a. l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
 - b. la description de la violation ;
 - c. la date ou la période de la survenance de la violation ;
 - d. une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
34. Lorsqu'une plainte est déposée à l'égard d'un administrateur ou d'un dirigeant pour un manquement à l'éthique ou à la déontologie, le comité, s'il juge la plainte recevable, avise la personne ciblée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et du fait qu'il y aura une enquête.

35. Dans les trente (30) jours suivant le dépôt de la plainte, le comité fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. À sa discrétion, le comité peut prolonger ce délai de trente (30) jours supplémentaires.
36. Dans le cadre de son enquête, le comité est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Il peut notamment consulter tout document pertinent à son enquête, rencontrer toute personne concernée ou impliquée. Il peut confier à des tiers la vérification de faits liés à l'enquête.
37. Un administrateur ou un dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un administrateur ou un dirigeant auprès de l'autorité compétente.
38. Un administrateur ou un dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent code s'il a préalablement obtenu un avis écrit favorable du comité (*Demande d'avis – Annexe III*) aux conditions suivantes :
 - a. l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent ;
 - b. l'avis a été déposé auprès du conseil d'administration ;
 - c. les faits pertinents ont tous été dévoilés intégralement au comité, de façon exacte et complète ;
 - d. l'administrateur ou le dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

Processus disciplinaire

39. Aux fins du processus disciplinaire, l'autorité compétente pour agir est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un administrateur nommé ou désigné par le gouvernement ou un ministre qui est en cause.
40. Pour un dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du conseil d'administration. Ce dernier peut chercher avis auprès du conseil d'administration.
41. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide, ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur ou le dirigeant à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions par l'autorité compétente afin de permettre la prise d'une décision appropriée.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec

42. L'autorité compétente fait part à l'administrateur ou au dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le désire, être entendu à ce sujet.
43. Sur conclusion que l'administrateur ou le dirigeant a contrevenu aux lois ou au présent code, l'autorité compétente lui impose une sanction.
44. Si l'autorité compétente est le secrétaire général associé, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. La sanction qui peut être imposée à l'administrateur est la réprimande, la suspension ou la révocation. Dans le cas du président-directeur général, la sanction peut aller jusqu'au congédiement.
45. Dans le cas d'un dirigeant, la sanction imposée peut aller jusqu'au congédiement. Dans ce cas, l'autorité compétente doit obtenir l'autorisation du conseil d'administration.
46. Toute sanction imposée à un administrateur ou à un dirigeant de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions doivent être écrites et motivées.
47. Dans le cas d'un dirigeant, ce dernier, conformément à l'article 13 de la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec*, peut avoir recours à l'article 33 de la *Loi sur la fonction publique* afin de contester toute sanction qui lui est imposée.
48. Le comité et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs, à moins d'intention manifeste de leur part à l'effet contraire. Ceux-ci ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.
49. Le secrétaire général de la Société assiste le comité et le président du conseil dans leurs travaux concernant l'application du présent code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, des divulgations et des attestations qui doivent être transmises en vertu du présent code, ainsi que les rapports, les décisions et les avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les administrateurs et les dirigeants en application du présent code.

De façon à gérer les situations potentielles de conflit d'intérêts, la Procédure de délibérations relative aux conflits d'intérêts prévue à l'annexe I est suivie par le secrétaire général.

Dispositions diverses

50. Le présent code est adopté conformément au *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec* et de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02).
51. La Société souscrit annuellement à une assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants, et le *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société* prévoit, entre autres, les conditions d'indemnisation (extrait du *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs de la Société [Conditions d'indemnisation]* – annexe IV).
52. Le présent code entre en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration et remplace tout autre code adopté antérieurement.
53. Les administrateurs et les dirigeants doivent remplir le formulaire de déclaration d'adhésion au code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants (extrait du *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs de la Société [Conditions d'indemnisation]* – annexe V) et le remettre dûment signé au secrétaire général.

Le code d'éthique est disponible en ligne à : telequebec.tv/societe

Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

Avant-propos

La lecture de plusieurs documents traitant d'éthique, de déontologie, de codes de conduite ou de codes d'éthique nous amène à favoriser l'adhésion à des valeurs partagées plutôt qu'à nous limiter à dicter des comportements ou à en défendre d'autres dans le cadre d'un « code ».

Sont donc soulignés les principes qu'à titre de société d'État nous devons d'adopter, et d'autres qui sont plutôt sous-tendus par les valeurs que véhicule l'entreprise.

L'adhésion du personnel, souvent déjà acquise, sera d'autant plus forte qu'elle coïncidera avec ses propres valeurs et à l'image qu'il se fait de Télé-Québec, son entreprise.

1^{er} principe

Télé-Québec est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant externes qu'internes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout son personnel et que celui-ci doit respecter.

2^e principe

Télé-Québec et son personnel refusent de poser des gestes contraires aux exigences des lois, de transiger ou de conclure des ententes avec des tiers qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de l'entreprise et à ternir son image auprès de la population.

3^e principe

Télé-Québec et son personnel traitent de façon courtoise, juste et honnête tous les employés de l'entreprise, de même que ses clients, fournisseurs et partenaires. Cela signifie notamment que la discrimination et le harcèlement n'ont pas leur place dans l'entreprise et que les mesures appropriées sont prises en vue de protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel.

4^e principe

Télé-Québec et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne, et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survenait malgré tout.

5^e principe

Télé-Québec et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens ou des ressources de l'entreprise et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit demeurer confidentiel et dans un souci de transparence pour le reste.

6^e principe

Télé-Québec et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. Télé-Québec respecte la participation de son personnel aux activités de sa communauté, et le personnel évite de prendre des positions qui pourraient mettre Télé-Québec dans l'embarras ou de faire croire que Télé-Québec approuve son opinion.

7^e principe

Télé-Québec et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

8^e principe

Chaque nouvel employé reçoit un exemplaire du présent code.

Objet

Le présent code a pour objet de favoriser la transparence au sein de la Société de télédiffusion du Québec (ci-après désignée « la Société »), d'établir les règles d'éthique que doit respecter tout le personnel de la Société dans l'exercice de ses fonctions et de définir un code de conduite pratique pour y arriver.

Champ d'application

Le présent code s'applique à tout le personnel de la Société quel que soit son niveau hiérarchique ou son statut. Relevant du bon sens autant que de la bonne foi, ou faisant appel au sens de la justice et de l'honnêteté, les principes ou les valeurs mentionnés ci-dessous aideront le personnel à orienter ses actions.

RÈGLES D'ÉTHIQUE

1^{re} RÈGLE D'ÉTHIQUE

Respecter la loi

La Société est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant internes qu'externes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout le personnel et que celui-ci doit respecter.

En plus de sa loi constitutive (R.L.R.Q., chapitre S-12.01), qui définit son mandat et sa mission, la Société doit respecter divers autres règlements et lois, notamment la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02), et, pour ce faire, promulgue diverses règles internes d'encadrement, directives ou politiques que tous doivent intégrer dans leur travail pour assurer la cohérence nécessaire à la réalisation de son mandat.

Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

Code de conduite

- L'illégalité telle que la fraude, l'acceptation de pots-de-vin, le vol de biens ou de temps n'est ni acceptable ni tolérée.
- Dans le cadre de ses fonctions, le personnel ne contrevient à aucune loi, tant civile que pénale ou criminelle, et agit dans le respect des contrats conclus par la Société, dont notamment les conventions collectives en vigueur.

2^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Bien administrer et agir avec intégrité

Le personnel s'abstient de conclure toute entente ou de poser tout geste contraire aux lois, aux encadrements et aux règles de saine administration et de bonne conduite, et de transiger ou de conclure avec des tiers des ententes qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de la Société ou à ternir son image auprès de la population.

Code de conduite

- S'assurer que les registres et les dossiers de la Société sont tenus avec rigueur et minutie.
- Faire preuve de transparence dans les relations et les transactions avec les partenaires et les fournisseurs de la Société, tout en protégeant les informations confidentielles.
- Ne pas copier de logiciels fournis par la Société et ne pas utiliser de logiciels personnels au sein de la Société.
- Respecter les biens et les ressources de la Société et ne pas les utiliser à des fins personnelles.
- Parmi les ressources de la Société s'en trouve une qui est capitale : l'information. Elle peut être accessible et publique, ou au contraire privée et confidentielle, et dans ce dernier cas, le personnel doit en respecter le caractère confidentiel.
- Assurer une extrême discrétion concernant toute information confidentielle, notamment tous les renseignements personnels.
- Ne pas participer volontairement et en connaissance de cause à un paiement, à une négociation ou à une dépense non autorisés.
- Protéger le secret des renseignements liés aux transactions de la Société tant et aussi longtemps que celles-ci ne sont pas rendues publiques. Si ces informations doivent demeurer confidentielles, elles ne peuvent être divulguées même par une personne qui ne travaille plus pour la Société.
- Maintenir le lien de confiance entre les interlocuteurs (clients, fournisseurs et partenaires) et la Société en ne dévoilant pas de renseignements les concernant sans leur autorisation expresse, sauf si la loi l'oblige.
- S'assurer que toute information confidentielle ou stratégique est retirée de tout poste informatique si celui-ci n'est pas suffisamment protégé contre les accès non autorisés.
- Conserver dans un endroit sécuritaire les fichiers et supports contenant de l'information sensible.

3^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Respecter les personnes

La Société et son personnel traitent avec courtoisie et diligence, bonne foi et justice tout employé ainsi que les tiers, clients, fournisseurs ou partenaires, dans le respect de leurs droits et de leurs libertés. Cela signifie que la discrimination et le harcèlement n'ont pas davantage leur place dans la Société que l'iniquité ou le mépris de la santé et de la sécurité des collègues, et que le respect est de rigueur.

Code de conduite

Respecter la personne, c'est notamment :

- traiter chacun de façon équitable tout en tenant compte de ses différences ;
- maintenir un milieu de travail favorisant la collaboration et le respect mutuel, et exempt de discrimination et de harcèlement prohibés par les chartes ;
- éliminer toute forme de stéréotypes prohibés par les chartes ;
- protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel de la Société.

4^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Éviter tout conflit d'intérêts de même que toute apparence de conflit d'intérêts

La Société et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survenait malgré tout.

Code de conduite

- Chacun dénonce toute situation où il pourrait favoriser ses intérêts personnels ou ceux de ses proches au détriment de ceux de la Société.
- Chacun dénonce aussi toute situation qui pourrait laisser croire qu'il y a conflit d'intérêts, car l'apparence de conflit d'intérêts peut être aussi dommageable pour la Société qu'un conflit réel.
- Les gestionnaires s'assurent que toutes les transactions sous leur responsabilité respectent le processus d'attribution et le souci de transparence de la Société.
- Chacun doit immédiatement aviser son supérieur immédiat lorsque lui, son conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise qui négocie des biens ou des services avec la Société.
- L'employé qui possède ou dont le conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise faisant affaire avec la Société doit absolument refuser de participer au processus de décision ou d'attribution du contrat.

Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

- Dans tous les cas, l'employé informe son supérieur, et dans les cas de doute, les gestionnaires doivent s'adresser au directeur général, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques.
- Tout bien, faveur, service, avantage ou cadeau doit être considéré comme source potentielle de conflit d'intérêts. Pour être accepté (ou offert), celui-ci doit être modeste et conforme aux usages de façon à être perçu comme une marque d'appréciation, d'hospitalité ou de politesse, et non comme visant à influencer une décision d'affaires.

5^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Rendre des comptes exacts et agir avec rigueur

La Société et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens et des ressources mis à leur disposition et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit le demeurer et dans un souci de transparence pour le reste.

Code de conduite

- Pour être en mesure de remplir adéquatement sa mission et donc de mettre en ondes une programmation de qualité, la Société compte sur chaque membre du personnel pour effectuer un travail rigoureux.
- Effectuer un travail rigoureux, cela signifie aussi bien tenir les dossiers en ordre que d'y consigner des informations exactes et sans complaisance envers qui que ce soit.

6^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec probité

La Société et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. La Société reconnaît que ses employés peuvent participer activement et à titre personnel aux activités de leur communauté, et les employés évitent de prendre des positions qui pourraient mettre la Société dans l'embarras ou de faire croire que la Société approuve leur opinion.

Code de conduite

- La Société s'associe régulièrement à des événements ou à des activités culturelles, éducatives ou sociales et reconnaît à son personnel la possibilité d'en faire autant.
- L'employé qui désire participer à des activités culturelles, sportives, communautaires, religieuses, politiques ou autres le fait dans le respect des règles établies et dans les limites prévues aux conventions collectives applicables.

- Le personnel ne peut ni ne doit exprimer d'opinions politiques au nom de la Société.
- Le personnel ne peut non plus utiliser les biens, services, équipements ou installations de la Société pour des activités d'organisation, de recrutement, de publicité ou autre activité similaire à caractère politique ou pour des fins personnelles.

Agir avec probité, c'est notamment :

- respecter les conditions d'embauche ;
- exercer ses fonctions en toute bonne foi et dans le meilleur intérêt de la Société ;
- faire preuve de conscience professionnelle ;
- contribuer à l'image de marque de la Société ;
- ne pas s'occuper de ses affaires personnelles pendant le temps rémunéré devant être consacré au travail ;
- ne pas s'engager dans des activités susceptibles de discréditer la Société et pouvant mettre en péril le lien de confiance qui doit exister entre la Société et son personnel.

7^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec transparence

La Société et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

Ce principe est la conséquence de tout ce qui précède. En effet, si toutes les règles précédentes ont été respectées, il n'y a rien dont la Société et son personnel auraient à rougir s'ils avaient à justifier ou à expliquer leurs gestes ou décisions publiquement. Cela exige de tous une grande rigueur dans le processus de prise de décision et une grande intégrité tout au long des étapes de réalisation et d'exécution dans le respect des chartes, lois, règlements, conventions collectives, normes, directives ou politiques.

Sanctions

Selon sa gravité, un manquement ou une violation des principes et des règles énoncés dans ce code est passible d'une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'au congédiement.

Responsable de l'application du code

Chaque membre du personnel doit respecter les règles d'éthique et de conduite, et prévenir son supérieur dans tous les cas où un conflit d'intérêts ou un manquement survient ou est appréhendé. Chaque cadre est responsable de l'application du code de conduite au sein de son unité.

Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

Responsable de l'interprétation du code

Le directeur général, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques ou, en son absence, le conseiller juridique, assume la responsabilité d'interpréter le présent code et de recevoir les dénonciations. Toutefois, lorsque la dénonciation vise le personnel de la Direction générale des affaires juridiques, ressources humaines et services techniques, la dénonciation est transmise au secrétaire général, qui en dispose. Ce dernier peut avoir recours à toute ressource juridique extérieure qu'il juge pertinente dans l'accomplissement de cette responsabilité.

Procédure

1. Toute plainte doit être faite par écrit.
2. La plainte doit contenir les renseignements suivants :
 - a. l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
 - b. la description de la violation ;
 - c. la date ou la période de la survenance de la violation ;
 - d. une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
3. Si la plainte est jugée recevable, la personne ciblée est avisée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et de la tenue d'une enquête.
4. Dans les dix (10) jours suivant le dépôt de la plainte ou dans les dix (10) jours suivant la connaissance de tous les faits pertinents, un rapport des constatations est déposé auprès du président-directeur général, et le responsable de l'interprétation du code lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. L'employé est avisé des mesures qui seront prises à son égard.
5. Dans le cadre de son enquête, le directeur général, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques, ou en son absence le conseiller juridique, est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Si la dénonciation vise le personnel de la direction générale, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques, la dénonciation est transmise au secrétaire général. Ils peuvent notamment consulter tout document pertinent à leur enquête et rencontrer toute personne concernée ou impliquée.
6. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'employé peut être relevé de ses fonctions sans salaire en cours d'enquête.

Confidentialité

Le directeur général principal et secrétaire corporatif, ou en son absence le conseiller juridique, préserve l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste de leur part à l'effet contraire. Il ne peut être contraint de révéler une information susceptible de dévoiler l'identité des plaignants, requérants et informateurs, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

Les règles d'éthique et le code de conduite du personnel sont disponibles en ligne à : telequebec.tv/societe



Télé-Québec